

**Henry de Lesquen
et le Parti National-Libéral**

Sagesse des nationaux-libéraux

**Henry de Lesquen
et le Parti National-Libéral**

Sagesse des nationaux-libéraux
Sept fois sept apophtegmes,
suivis de leurs commentaires et de sept annexes

Ce compendium de la sagesse de la vraie droite
a été réalisé par le comité doctrinal du **Parti National-Libéral (PNL)**,
présidé par **Henry de Lesquen**
et composé, aux côtés de celui-ci, de :
Christophe Beaumont
Frédéric Bourbon
Patrick Catélon
Laurent Dulout
Richard Guimaut
Auguste Lorrain
Thierry Marin
Maurice Seclin
Pierre de Tiremont
Maxence de Touraine

Le Parti National-Libéral (PNL) est présidé par Henry de Lesquen, qui l'a fondé en 2016 pour combattre la gauche cosmopolite ou collectiviste en formulant le socle doctrinal de la vraie droite et en développant le programme politique du redressement de la France. Républicain, dans tous les sens du terme, ainsi que démocrate, le PNL appartient à la droite modérée, tout en proclamant : « Pas d'ennemi à droite ! »

Avant-propos

La vraie droite est libérale, puisqu'elle est opposée au socialisme ; elle est nationale, puisqu'elle est opposée au cosmopolitisme. Elle est nationale-libérale. Il était temps de proclamer fièrement ses principes, sans la moindre concession à la gauche, en énonçant sans ambiguïté les vérités qui s'imposent à la raison et les valeurs que nous avons reçues en héritage. Tel est l'objet de ce *compendium doctrinal*.

Avertissement

Ce compendium doctrinal a trois niveaux de lecture. On peut se contenter, dans un premier temps, de ne lire que les quarante-neuf apophtegmes, qui tiennent par définition en une seule phrase et qui sont écrits en plus gros caractères, sans les commentaires plus ou moins longs qui les explicitent et qui les suivent immédiatement après retour à la ligne, écrits pour leur part en plus petits caractères. On peut aussi les lire avec leurs commentaires, mais sans les annexes. On peut enfin lire la totalité du compendium, y compris les sept annexes, sachant que chacune d'entre elles se rapporte à un commentaire particulier, qu'elle complète.

Ce compendium doctrinal des nationaux-libéraux a été publié pour la première fois le 18 février 2022 sur le site <https://lesquen.fr>.

Nouvelle édition complétée le 28 avril 2025.

SOMMAIRE

APOPHTEGMES

I. De l'identité.....	6
II. De la tradition.....	7
III. De la race.....	10
IV. De l'assimilation.....	12
V. Du cosmopolitisme.....	16
VI. De l'oligarchie.....	18
VII. De l'honneur et des principes.....	21

ANNEXES

Chacune des sept annexes complète le commentaire d'un apophtegme.

Annexe 1 (II 3).....	24
« Vade-mecum sur les Indo-Européens, autrement dit les Aryas »	
Annexe 2 (II 5).....	56
« Les bienfaits de la colonisation française »	
Annexe 3 (II 7).....	69
« Les dix raisons du mythe européen »	
Annexe 4 (III 1).....	90
« Dissertation sur la race »	
Annexe 5 (IV 6).....	97
« Le mythe du judéo-christianisme »	
Annexe 6 (V 5).....	100
« Chronique de la révolution cosmopolite »	
Annexe 7 (V 7).....	104
« Dissertation sur le cosmopolitisme »	

I. De l'identité

1. Ce n'est pas l'opinion qui fait l'identité, ce sont les **ancêtres**.
Ils se sont reproduits dans leur descendance.

2. Nous sommes nos **gènes**, ou plus largement notre ADN (acide désoxyribonucléique), patrimoine héréditaire reçu pour moitié de notre père et de notre mère.

L'identité est ce en quoi un être demeure identique à lui-même au cours du temps. Notre **identité individuelle** s'est constituée à l'instant fatidique de la conception.

La comparaison entre les vrais jumeaux ou jumeaux monozygotes, nés d'un même ovule et qui ont donc le même patrimoine génétique (ou presque : leur génome ne diverge en moyenne que par cinq mutations), avec les faux jumeaux de même sexe, qui n'ont en moyenne que 50% de gènes en commun, est éloquente : elle suffit déjà à démontrer la puissance de l'hérédité, qui détermine tout autant le moral que le physique.

3. L'homme est par nature un être de culture.

L'**éducation** que l'enfant reçoit dans sa famille est un dressage qui met de l'ordre dans le chaos des instincts concurrents en les assujettissant à la volonté et forme sa **personnalité**.

4. Les sociétés humaines sont des **systèmes bioculturels**.

Leur **identité collective** est assise sur le fonds génétique – la « race » au sens large – des populations qui les composent.

5. La **nation** est une **communauté** de destin historique fondée sur les liens du sang et constituée autour d'une **ethnie** prépondérante sur un territoire continu.

La race est une catégorie biologique, l'ethnie est une catégorie culturelle. *Horresco referens*, le mot « ethnie » a justement été créé par Georges Vacher de Lapouge pour sortir de la confusion entre biologie et culture, en cantonnant le mot « race » dans une acception purement biologique.

6. La nation est formée des vivants, des morts et de ceux qui vont naître.

C'est la chaîne des générations qui constitue l'**identité de la nation**, laquelle lui donne vocation à la **souveraineté**.

7. Il n'y a pas de nation sans **préférence nationale**...

...laquelle légitime l'exclusion des étrangers quand celle-ci est utile aux nationaux.

II. De la tradition

1. La **nation française** est née au XI^e siècle à l'issue d'un synécisme celto-romano-germanique autour de l'ethnie française sur le territoire du royaume capétien.

Celtes, Romains et Germains ont fait la France. Gaulois ou Celtes, les termes étaient équivalents. Les Francs, qui ont donné leur nom à notre pays, étaient des Germains, au même titre que les Burgondes, qui ont donné leur nom à la Bourgogne, ou que les Wisigoths, qui ont longtemps tenu le Sud-Ouest de la France actuelle avant de se replier en Espagne.

L'ethnie française, de langue d'oïl, forme ancienne du français, a achevé de se former au X^e siècle.

Le royaume des Francs, *regnum Francorum*, fondé par Clovis, qui s'est converti au christianisme en 496, n'était pas encore une nation avant l'avènement d'Hugues Capet en 987. Les rois mérovingiens et carolingiens étaient des Francs, donc des Germains, et parlaient le francique, langue germanique voisine du néerlandais d'aujourd'hui. L'empire de Charlemagne avait pour capitale Aix-la-Chapelle (Aachen), dans l'Allemagne actuelle.

2. La **nation française** est d'origine indo-européenne, de race caucasoïde, de civilisation occidentale et de religion chrétienne.

Le général Charles de Gaulle l'avait dit avant nous : « *Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne.* »

Les Celtes, les Romains et les Germains appartenaient tous à la famille des peuples indo-européens, descendants du peuple indo-européen indivis qui vivait en -4000 dans le bassin de la moyenne Volga avant qu'il se lançât à la conquête du monde.

La race caucasoïde, ou « race blanche », est l'une des cinq races de l'espèce *homo sapiens*, les quatre autres étant les races mongoloïde, congoïde, capoïde et australoïde.

L'Occident est l'une des six civilisations du monde contemporain, les cinq autres étant l'Orient, le monde russe, le monde indien, le monde chinois et l'Afrique noire.

La France chrétienne n'est pas seulement catholique, elle est aussi protestante. Jean Calvin fut un grand Français et le calvinisme fait partie de notre identité nationale au même titre que le catholicisme. On peut en dire presque autant du luthéranisme de l'Alsace, bien qu'il soit d'origine allemande. De plus, la tradition catholique de la France est gallicane et janséniste. L'ultramontanisme, qui vient d'Italie comme son nom l'indique, ne s'est imposé en France qu'à partir du premier concile du Vatican, en 1870, donc très tardivement. Le cléricalisme et les prétentions théocratiques qui en découlaient ont été exploités par la franc-maçonnerie dans son combat contre le catholicisme et n'ont pas peu contribué au divorce entre l'Église et la société française.

3. Nous sommes fidèles à la **tradition indo-européenne**, qui a façonné la civilisation occidentale avec le christianisme.

Elle implique la hiérarchie des fonctions sociales : la première est la fonction souveraine, la deuxième est la fonction guerrière, la troisième est la fonction productive et reproductive. C'est pourquoi les nationaux-libéraux méprisent le matérialisme de la **société marchande**, qui donne la primauté à la troisième fonction, et admirent la **grandeur** de la France éternelle, qui s'est particulièrement illustrée dans le domaine des deux premières fonctions.

Pour aller plus loin, voir le « Vade-mecum sur les Indo-Européens, autrement dit les Aryas » en annexe 1.

4. Contrairement à ce que prétend la gauche, la **justice** ne se confond nullement avec l'égalité.

La justice réside dans le respect intransigeant de règles de juste conduite issues de la tradition, comme le droit de propriété et la liberté d'entreprise, d'où résultent nécessairement de grandes inégalités parfaitement légitimes. La prétendue « justice sociale » est donc le contraire de la justice.

5. La **colonisation** française fut une grande œuvre civilisatrice dont nous pouvons être fiers et pour laquelle les peuples colonisés ont toutes les raisons de nous être reconnaissants.

La France a tout apporté aux pays qu'elle a colonisés, qui étaient tous arriérés et souvent même primitifs avant son arrivée. Dans son fameux discours de 1885, Jules Ferry a réclamé pour les « races supérieures » le droit de civiliser les « races inférieures », parce que, disait-il, elles en avaient le devoir.

La France a mis fin aux guerres et aux famines, elle a introduit le progrès technique et matériel avec l'électricité, elle a créé toutes sortes d'équipements publics. Elle a soigné la population. Elle l'a alphabétisée et instruite, en lui donnant accès à la haute culture de l'Occident. Elle a ouvert la voie à l'évangélisation des animistes.

Quand ils ont reçu leur indépendance, les territoires colonisés par la France en Afrique noire comptaient 2.000 dispensaires, 600 maternités, 40 hôpitaux, 18.000 km de voies ferrées, 215.000 km de pistes principales, 50.000 km de routes bitumées, 63 ports, 196 aérodromes, 16.000 écoles primaires, 350 collèges et lycées. Tout cela, c'est la France qui le leur avait apporté.

Au moment de l'indépendance, la France laissa à l'Algérie 70.000 km de routes, 4.300 km de voies ferrées, 4 ports équipés aux normes internationales, une douzaine d'aérodromes principaux, des centaines d'ouvrages d'art (ponts, tunnels, viaducs, barrages, etc.), des milliers de bâtiments administratifs, de casernes, d'immeubles ; 31 centrales hydroélectriques ou thermiques ; une centaine d'industries importantes dans les secteurs de la construction, de la métallurgie, de la cimenterie, etc. ; des milliers d'écoles, d'instituts de formation, de lycées, d'universités, d'hôpitaux, de maternités, de dispensaires, de centres de santé, etc. Sans parler d'une agriculture largement exportatrice et des hydrocarbures du Sahara (pétrole et gaz naturel) que ses géologues

et prospecteurs avaient découverts. L'Algérie avait moins de 3 millions d'habitants lors de la conquête française en 1830, elle en avait plus de 12 millions, soit quatre fois plus, en 1962, lors des accords d'Évian.

Pour aller plus loin, voir « Les bienfaits de la colonisation française » en annexe 2.

6. Les treize territoires extérieurs de la France, appelés collectivités d'outre-mer – sauf l'île inhabitée de Clipperton et les Terres australes –, appartiennent à la nation française, mais ils n'en font pas partie.

Ce sont la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (île partagée avec les Pays-Bas), la Guyane, Saint-Pierre et Miquelon, Clipperton, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française (Tahiti et dépendances), Wallis et Futuna, enfin les Terres australes. Leurs habitants ne sont pas vraiment français, sauf exception ; ce sont des Français de papier.

Il faut y ajouter un quatorzième, la Corse, qui fait géographiquement, historiquement et culturellement partie de l'Italie et non de la France. Il n'y a d'ailleurs pas de « langue corse » ; on parle en Corse plusieurs dialectes de la langue italienne.

Les partisans de l'Algérie française clamaient autrefois : « *L'Algérie, c'est la France !* » Lourde erreur. L'Algérie était un territoire extérieur avant l'indépendance de 1962 : elle était à la France, elle n'était pas la France. De même, en 2022, soixante ans après, la Martinique et les autres territoires extérieurs sont à la France, ils ne sont pas la France. L'omission de la modeste préposition « à » crée une grave confusion.

L'absence de continuité territoriale est une raison suffisante pour qu'un territoire ne fasse pas partie de la France proprement dite ; sauf, bien sûr, pour les petites îles qui sont voisines de nos côtes. Dans le cas de l'Algérie, les habitants étaient de surcroît d'une autre religion et d'une autre civilisation ; dans le cas des territoires extérieurs que la France détient actuellement, ils sont en général de race différente, sauf pour la Corse et Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi qu'en partie pour la Nouvelle-Calédonie.

7. L'Europe n'est qu'une expression géographique.

Il n'y a ni civilisation européenne ni race européenne ni ethnie européenne ni peuple européen. Il y a une civilisation occidentale, dont ne font partie ni la Russie ni l'Ukraine ni la majorité des pays des Balkans, une race caucasoïde, qui inclut beaucoup de peuples non européens, une ethnie française, un peuple français.

Nous dirons, pour paraphraser Joseph de Maistre : « J'ai déjà rencontré un Français, un Italien, un Russe... mais l'« Européen », s'il existe, c'est à mon insu. »

Pour aller plus loin, voir « Les dix raisons du mythe européen » en annexe 3.

III. De la race

1. La **race** est un fait d'observation élémentaire que la science confirme et précise.

Au sens strict, la race est, par définition, la subdivision de l'espèce dans la taxinomie linnéenne (élaborée en premier lieu par Carl von Linné) ; on parle aussi de variété ou de sous-espèce. L'espèce *homo sapiens* n'est pas divisée en trois races (blancs, jaunes, noirs), mais en cinq : caucasoïdes (ou « blancs »), mongoloïdes (ou « jaunes »), congoïdes, capoïdes et australoïdes, étant observé qu'il y a donc trois races de « noirs », parfaitement distinctes.

Pour aller plus loin, voir la « Dissertation sur la race » en annexe 4.

2. L'**égalité** n'est pas dans la nature, ni entre les individus ni entre les races ni entre les sexes.

Étant d'ordre juridique et politique, l'**égalité civique**, ou égalité des citoyens devant la loi au sein de la communauté nationale, ne présuppose aucune sorte d'égalité biologique. Elle implique une inégalité de principe entre citoyens et étrangers. Elle n'interdit pas de reconnaître les diverses inégalités entre les citoyens qui résultent de leur valeur morale, de leurs aptitudes physiques ou intellectuelles et de leur **degré de francité**, autrement dit de leurs **origines**.

3. La **question raciale** est aujourd'hui centrale.

La couleur de la peau n'a pas d'importance, mais la race en a beaucoup.

Voir l'analyse des caractéristiques raciales en annexe 1.

4. Il existe un *plan de promotion des congoides et du métissage (PPCM)*.

C'est ce que révèlent l'ampleur et le caractère à la fois systématique et stéréotypé de ses manifestations dans la publicité et le cinéma. Si l'antiracisme est la toile de fond, le phénomène n'a visiblement rien de spontané : s'il l'était, il aurait débuté plus tôt, il ne serait pas aussi envahissant et obsessionnel, et ses formes seraient bien plus variées ; il ne serait notamment pas concentré sur la seule race noire (on devine la volonté de faire passer pour supérieure une race qui était tenue pour inférieure). L'orientation idéologique de cette propagande est d'autant plus frappante qu'elle paraît contraire à l'intérêt commercial des marques dont on fait la promotion. Leurs clients, en grande majorité caucasoïdes, sont *a priori* peu enclins à se reconnaître personnellement dans une autre race.

Il va de soi que ce plan devait rester secret. Il ne pouvait être rendu public. C'est donc par définition un complot. Il est tout aussi ridicule de nier qu'il existe des complots que d'en voir partout.

Or, comme c'est dans la publicité et le cinéma, milieux où l'élément israélite est prépondérant, que s'exerce essentiellement le PPCM, tout porte à croire que ce complot a été ourdi par une organisation juive. Celles-ci sont nombreuses, mais le premier suspect est la plus importante, le Congrès juif mondial (CJM), dont le siège est à New York et dont le président est Ronald Lauder depuis 2007. Il est au demeurant fort probable que le CJM, si c'est lui, ait coordonné son action avec d'autres entités juives, comme les B'nai B'rith, pour répandre ses mots d'ordre.

En tout cas, quel que soit le coupable, le but du complot est clair : il vise à saper l'identité des nations occidentales en les transformant en sociétés multiraciales et multicommunautaires, en sorte de légitimer le communautarisme juif.

5. Dans un pays libre, il ne saurait y avoir de *délit d'opinion*.

Le racisme est une opinion. Les racistes doivent pouvoir s'exprimer librement, tout autant que les marxistes et les cosmopolites. De même, on doit être libre d'affirmer l'inégalité des sexes (« sexisme ») ou de condamner l'homosexualité (« homophobie ») et la transsexualité (« transphobie »).

6. Si la haine raciale, comme toute forme de haine sociale, nous est étrangère, nous nous réclamons en revanche d'un **racisme positif et républicain**, racisme dans le bon sens du terme, sans haine et sans reproche, celui de Jules Ferry ou de Charles de Gaulle, et qui est la **conscience de race**.

7. La **liberté de discrimination** est le premier des droits de l'homme, étant plus nécessaire encore que la liberté d'opinion ou la liberté de circulation.

La discrimination est d'abord « l'action de discerner les choses en les distinguant les unes des autres avec précision » et le mot est aussi synonyme du choix qui en résulte. Ainsi, choisir, c'est discriminer. Ce n'est pas à l'État de décider à la place des individus qui choisissent et qui discriminent par là-même. L'interdiction par la loi de certaines discriminations jugées illégitimes par la puissance publique est donc tyrannique. Et cela peut aller très loin, puisque, dans la logique du métissage obligatoire évoqué par Jacques Ruffié, Albert Jacquard, puis Nicolas Sarkozy, il n'y a plus de « choix du conjoint ».

La liberté de discrimination découle en particulier du droit de propriété, qui implique dans son principe le droit d'exclure autrui discrétionnairement du bien dont on est propriétaire et de choisir au contraire tout aussi librement celui qui y sera admis.

L'homme est un animal territorial. Propriétaire ou locataire, on est libre de refuser l'entrée de son domicile à qui on veut sans avoir à répondre de ses motifs. On choisit librement ses invités. « Charbonnier est maître chez lui. » Le mot « appartement », dérivé d'un verbe italien qui signifie « séparer, mettre à part », suffirait à nous rappeler que vivre, c'est discriminer.

La discrimination prend une dimension métaphysique dans les religions du salut en général et dans le christianisme en particulier, puisque la justice divine n'accueille que les bons au paradis, tandis que les méchants sont rejetés en enfer : « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite » (Luc, XIII 24). Et encore : « Il y aura beaucoup d'appelés, mais peu d'élus » (Matthieu, XXII 14).

IV. De l'assimilation

1. Les **Français de sang** sont les Français de race caucasoïde dont la majorité des ancêtres en l'an mil étaient des sujets chrétiens du royaume de France vivant à l'intérieur des frontières actuelles de la France, ou d'une province voisine rattachée à celle-ci par la suite et qui en fait encore partie aujourd'hui.

Hormis les **Français d'origine**, comme les Québécois, à qui il ne manque que la nationalité pour être des Français de sang, les autres hommes sont pour la France des *allogènes*, quelle que soit leur nationalité, française ou étrangère, quel que soit leur lieu de naissance ou leur lieu de résidence, en France ou à l'étranger ; quel que soit aussi l'attachement qu'ils peuvent avoir pour la France, et quels que soient les services qu'ils lui ont éventuellement rendus. Le terme d'allogène n'a rien de péjoratif. Il est du reste relatif à la nation considérée : les Français de sang sont des allogènes pour les Allemands. On peut aussi parler des « allochtones », par opposition aux autochtones que sont les Français de sang.

2. Il y a trois sortes de *Français selon la loi*, bien que celle-ci ne marque aucune différence entre eux : les **Français de sang**, les **Français d'adoption**, allogènes assimilés, et les **Français de papier**, allogènes inassimilés.

Ces derniers ne sont pas de vrais Français. Les nationaux-libéraux en tirent la conséquence qu'ils doivent être déchus de la nationalité française, puis, sauf exception, réémigrés à plus ou moins long terme.

3. Pour être **assimilé**, un immigré, autrement dit un allogène, doit rejeter le **communautarisme** et se mêler aux Français de sang au lieu de rester à part avec ceux qui ont la même origine que lui.

Il faut donc qu'il parle français et qu'il ne pratique pas une religion de nature à l'exclure de la communauté nationale, telle que le judaïsme ou l'islam.

Il n'y a pas de « *Français par le sang versé* » : si la France doit de la reconnaissance aux hommes qui ont combattu pour elle, cela ne suffit pas pour en faire de vrais Français à défaut d'assimilation.

La France ne pourra pas préserver son identité nationale sans la **réémigration** des masses inassimilées et inassimilables.

4. **Le grand remplacement** est la conséquence de l'immigration, qui est elle-même la conséquence de l'antiracisme, lequel est, à son tour, la conséquence de la religion de la Choah : il s'ensuit que le grand remplacement est la conséquence de la **religion de la Choah**.

C'est le théorème du grand remplacement.

Le sacré étant l'essence de la religion, il y a bien une religion de la Choah. Celle-ci a quatre dogmes : (1) plan d'extermination, (2) six millions de morts, (3) chambres à gaz, (4) incomparabilité. La loi Gayssot du 13 juillet 1990 protège les dogmes n° 2 et n° 3 de la religion de la Choah contre l'hérésie et le blasphème. Mais les choahs, génocides ou populicides, ont hélas été très nombreux dans l'histoire. Les Juifs de l'Antiquité se sont même vantés dans l'Ancien Testament des populicides qu'ils avaient perpétrés. Le Slavocide, choah des Slaves (Russes, Ukrainiens, Biélorusses) perpétrée par les Juifs dirigeant l'URSS – et en particulier son appareil de répression – jusqu'à la mort de Staline en 1953 a fait au moins dix-huit millions de morts, trois fois plus que la choah des Juifs due aux Allemands pendant la seconde guerre mondiale. La religion de la Choah est raciste puisqu'elle met les morts et les souffrances des Juifs au dessus de celles des autres hommes. La France n'est plus un pays laïque, car la religion de la Choah fait l'objet d'un culte et d'un enseignement officiels.

5. Les Juifs sont des immigrés comme les autres, tout en étant souvent rebelles à l'assimilation en raison de leur religion, au même titre que les musulmans.

Expulsés de France en 1394, les Juifs ou Israélites n'étaient que quelques milliers en 1789. Ils ont immigré au XIX^e et plus encore au XX^e siècle, sans parvenir tous à s'assimiler, étant, dans ce cas – et seulement dans ce cas –, des Juifs français plutôt que des Français juifs, « *Juifs à la maison, Français dans la rue* », selon une expression tristement classique, tenus alors par leur choix personnel et en vertu de leur religion raciste à l'écart de la nation française pour former une communauté séparée. En outre, les Juifs, lorsqu'ils sont inassimilés, font souvent allégeance à un autre pays que la France depuis la fondation de l'État d'Israël en 1948 : pour les Juifs français, le sionisme, nationalisme juif, conduit forcément au communautarisme et au séparatisme, deux notions en réalité équivalentes.

Tels sont les termes de la **question juive** aujourd'hui en France. En vérité, la réponse à cette question a été donnée par Stanislas de Clermont-Tonnerre dès 1789, quand il a proposé d'émanciper les quelques Israélites qui étaient en France à l'époque, réforme indispensable qui fut accomplie deux ans plus tard : « *Il faut refuser tout aux Juifs comme nation dans le sens de corps constitué et accorder tout aux Juifs comme individus. Il faut qu'ils ne fassent dans l'État ni un corps politique ni un ordre ; il faut qu'ils soient individuellement citoyens.* » Mais Napoléon a fait tout le contraire lorsqu'il a institué le consistoire israélite en 1808. Sous prétexte d'organiser le culte, il a officialisé le **communautarisme juif**.

Il n'y a pas de « peuple juif ». Il y a une ou deux ethnies juives coagulées ou coalisées par la religion, un peuple israélien et un peuple français, dont font partie les Juifs pourvu qu'ils soient assimilés et donc qu'ils rejettent le Talmud, lequel tient les non-Juifs pour des bêtes. Il n'y a pas non plus de « communauté juive » qui puisse être reconnue au sein de la république, car celle-ci n'admet pas d'autre communauté que la communauté nationale. À cet égard, si le groupe juif peut conserver sa particularité en restant attaché à certaines de ses traditions culturelles et religieuses, encore faut-il que celles-ci ne soient pas contraires aux exigences de la civilisation occidentale ni aux principes de la république française, et qu'elles ne viennent pas entamer l'unité nationale en mettant les Juifs à part des autres Français.

6. Réinformation : il est tout à fait absurde de parler de « judéo-christianisme ».

Le judaïsme actuel, qui est celui des pharisiens dont parle l'Évangile, est une religion orientale isomorphe de l'islam.

Le judaïsme est un islam raciste. La théorie du peuple élu est intrinsèquement raciste quand elle ne signifie pas, comme le pensent les chrétiens, que cette élection d'un peuple particulier avait pour seule fin de préparer la venue du Christ et qu'elle s'est achevée avec celui-ci et dans son Évangile destiné à tous les hommes, sans acception d'origine ou de nationalité.

Le livre saint propre aux Juifs actuels, le Talmud, est d'un racisme si délirant qu'il tient les non-Juifs pour des bêtes (« *Vous êtes des hommes, tandis que les non-Juifs ne sont pas des hommes* »), les non-Juifs étant appelés en hébreu « *Goyim* » (pluriel de *Goy*), terme de mépris et d'exécration. Le grand-rabbin d'Israël Ovadia Yosef estimait que les non-Juifs (*Goyim*) n'étaient nés que pour servir les Juifs et il les comparait à des ânes (*sic*). Pour la Cabale, doctrine suivie par 80% des Juifs religieux, les Juifs sont des étincelles de la Divinité (*Chékinah*) dispersées au milieu du fumier des non-Juifs (*Goyim*), c'est-à-dire que ceux-ci ne sont même plus tenus pour des bêtes, mais pour des excréments ; il est difficile de faire mieux dans la haine et le mépris.

Pour sa part, l'islam est un judaïsme universaliste, qui s'adresse à tous les hommes.

Pour aller plus loin voir « Le mythe du judéo-christianisme » en annexe 5.

7. Comme l'a enseigné Jean Bodin (1576), nous appelons **république**, du latin *res publica*, tout régime politique voué au bien commun et qui, en conséquence, défend l'identité raciale et culturelle de la cité ou de la nation, homologue moderne de la cité antique, que ce régime soit monarchique, aristocratique ou démocratique.

Lorsque l'on appelle « république », comme on le fait ordinairement, tout régime qui n'est pas une monarchie, on met dans le même sac la république romaine, la république de Venise, la « république » jacobine de 1793, la III^e république française, l'Union des « républiques » socialistes soviétiques, la république islamique d'Iran... en oubliant contradictoirement d'y ajouter l'État français du maréchal Philippe Pétain.

Selon la définition de Bodin, que nous avons adoptée, la prétendue I^{ère} république, n'en était pas une, puisque c'était en réalité une tyrannie jacobine qui exerçait la terreur sur le peuple français et qui a perpétré un populicide en Vendée. La III^e république, qui en était bien une, quant à elle, n'est pas née de la révolution, mais au contraire, en 1871, de la **contre-révolution** que constitua l'écrasement de la Commune de Paris par Adolphe Thiers.

V. Du *cosmopolitisme*

1. La **gauche**, expression idéologique de l'**utopie égalitaire**, est écartelée entre deux pôles antagonistes, le **collectivisme** et le **cosmopolitisme**.

Le cosmopolitisme, qui vient du fond des âges, puisqu'il fut inventé vers -350 par un philosophe de l'Antiquité grecque, Diogène le cynique, a supplanté le marxisme, forme moderne du collectivisme, après la révolution de 1968, pour devenir l'idéologie dominante mondiale.

2. Le cosmopolitisme, ou *idéologie cosmopolitique*, est un tout qui fait système.

Les cosmopolites les plus conséquents en sont bien conscients, qui appellent à l'« *intersectionnalité des luttes* ».

Le cosmopolite, qui veut détruire les **frontières**, rejette non seulement, au nom de l'« *unité du genre humain* », de la « *société ouverte* », de la « *diversité* » ou du « *vivre-ensemble* », et en s'appuyant sur les mythes de l'**écologisme** comme le « *réchauffement climatique* » qui serait causé par l'homme, les frontières physiques et extérieures de la nation ; mais aussi, au nom de la « *lutte contre les discriminations* », du « *refus de l'exclusion* » ou encore de l'« *inclusion* », les frontières morales et intérieures de la société nationale, qui séparent les valeurs des anti-valeurs : le bien du mal, le beau du laid, le vrai du faux... ainsi que l'honneur de la honte, la vertu du vice, le normal de l'anormal, la pudeur de l'obscénité, le convenable de l'inconvenant, la distinction de la vulgarité, la politesse de la grossièreté, etc.

Les principaux procédés de la propagande cosmopolite sont, d'abord, le **détournement de compassion**, qui fait couler les larmes de la subversion au nom d'un humanitarisme frelaté ; ensuite, le **détournement des droits de l'homme**, pour fabriquer de faux droits au bénéfice des ennemis de la société ou de la nation ; enfin, le **sarcasme**, qui vise à discréditer l'homme de droite par le ricanement en évitant de discuter de ses idées au fond, tout en désacralisant les valeurs authentiques dont il se réclame.

3. Le cosmopolitisme est *mondialiste*.

Il poursuit l'utopie d'un État mondial, *empire* où se dissoudraient toutes les nations, et sape leur souveraineté en vue de les soumettre à une « *gouvernance mondiale* » dans le cadre d'un « *nouvel ordre mondial* ». C'est pourquoi il affirme la primauté du *jus gentium*, « droit international », il prescrit le « droit d'ingérence » au nom des « droits de l'homme », il instaure une justice supranationale et la « compétence universelle » des tribunaux pour punir les « crimes contre l'humanité ». Il multiplie les *pseudo-traités* qui font peser sur les États des obligations sans réciprocité au nom des droits de l'homme. Il exige l'indépendance des banques centrales pour abaisser les gouvernements en donnant le pouvoir monétaire et financier à des techniciens sans légitimité démocratique et qui, s'ils sont indépendants de l'État, ne le sont pas des milieux d'affaires. Immigration et libre-échangiste, le cosmopolitisme promeut en outre la *financiarisation de l'économie* dans un monde sans frontières livré à la spéculation : d'où la délocalisation des emplois, la soumission des entreprises au *cosmopolitiquement correct* au rebours de leur mission propre et la formation d'entreprises hors-sol dites abusivement « multinationales ».

4. Le cosmopolitisme est avant tout *nihiliste*.

Il subvertit les valeurs et les institutions pour faire table rase de l'identité des peuples. Il s'attaque à la nation, à la famille, à l'armée, à la justice, à la religion, à la philosophie, à la morale, à l'histoire, à la science et à l'art sous toutes ses formes. La liste des méfaits qu'il a déjà accomplis et de ceux qu'il projette d'accomplir est interminable et ne saurait donc être exhaustive :

repentance historique et culpabilisation de la nation, dénigrement de l'histoire nationale, religion de la Shoah, antiracisme, apologie du métissage, féminisme, délire LGBT, promotion de la transsexualité, apologie de la pédophilie, transhumanisme, vogue de la crémation, déconstruction de la philosophie, antipsychiatrie, pédagogisme, dégradation du français, féminisation du vocabulaire, écriture inclusive, invasion de l'anglais, non-art dégénéré, danse et musique nègres, végétarisme et véganisme, décadence vestimentaire, tatouages, perçages et autres pratiques corporelles peu ragoûtantes... ;

et aussi, en projet, car le cosmopolitisme n'a pas de limites dans sa volonté de destruction des valeurs : euthanasie, aide au suicide, mères porteuses, libéralisation de la drogue, en attendant les manipulations génétiques et la création d'un « homme nouveau » selon le programme transhumaniste...

5. La *révolution* est l'expression de la gauche en action.

Pour les nationaux-libéraux, elle est intrinsèquement perverse, sous toutes ses formes – dès lors qu'il s'agit réellement d'une révolution, et non de la restauration des libertés traditionnelles, comme la prétendue « révolution » de 1688 en Angleterre – puisqu'elle a pour objet d'abolir les traditions et d'écraser les libertés. L'entreprise révolutionnaire conduite par les cosmopolites depuis 1968 pour démolir la nation et la civilisation a été ponctuée – aux yeux des nationaux-libéraux – d'une longue série de lois scélérates, d'actes indignes, de symboles honteux.

Pour aller plus loin, voir la « Chronique de la révolution cosmopolite » en annexe 6.

6. Les **valeurs républicaines** authentiques – grandeur, tradition, civilisation, nation, patrie, ancêtres, fraternité raciale, identité ; égalité civique, ordre, sécurité ; honneur, héroïsme, devoir, fidélité, liberté individuelle, responsabilité... – sont toutes contraires au cosmopolitisme.

7. Nous ne sommes plus en **république**.

La loi René Pleven du 1^{er} juillet 1972, qui a proscrit la préférence nationale et créé le délit d'opinion au nom de l'antiracisme, a aboli la république pour établir l'**État cosmopolite** à la place.

Il a suffi d'une loi ordinaire pour changer radicalement l'esprit de la constitution, sans toucher à sa lettre.

Pour aller plus loin, voir la « Dissertation sur le cosmopolitisme » en annexe 7.

VI. De *l'oligarchie*

1. Nous ne sommes plus en **démocratie**.

Dans une démocratie authentique, le peuple est souverain. Le gouvernement ne peut mener des politiques contraires à la volonté des citoyens. C'est pourtant ce qui se produit aujourd'hui en France, notamment en matière d'immigration. Le peuple ayant été domestiqué et réduit à l'état de foule par la peur de la catastrophe, climatique ou sanitaire, l'État français n'a plus que les apparences formelles de la démocratie. C'est aujourd'hui en réalité un **régime oligarchique**. Dans cette **pseudo-démocratie**, l'oligarchie invoque l'autorité fallacieuse des techniciens et des experts de tous ordres qui sont à son service pour assujettir le peuple en étouffant le débat politique.

2. La **superclasse mondiale** qui s'est formée à la fin du XX^e siècle et l'**oligarchie cosmopolite** qui la représente dans chaque pays ne sont pas pour nous des adversaires, mais des **ennemies**.

Elles veulent détruire la nation et la civilisation. Aucun compromis n'est possible avec elles.

3. Définition : nous appelons **superstructure mondiale** le système de pouvoir formé depuis 1945 par les prétendues « organisations internationales », qui sont en réalité supranationales, et par les milliers d'ONG, « organisations non gouvernementales », qui gravitent autour de celles-ci.

On citera, d'une part, pour les « organisations internationales », l'ONU et ses satellites, l'OMS, le GIEC, l'UNESCO, l'OIT, le HCR, l'UNICEF, le FMI, la Banque mondiale, ainsi que l'OCDE, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits

de l'homme, la Cour internationale de justice, la Cour pénale internationale ; d'autre part, pour les ONG, Greenpeace, Amnesty International, Médecins sans frontières ou Reporters sans frontières, parmi tant d'autres. Celles-ci étaient largement financées avant 2025 et le second mandat de Donald Trump, président des États-Unis, par une agence américaine, l'USAID (agence des États-Unis pour le développement international), pour déstabiliser des États souverains sous couvert d'aide humanitaire.

La superstructure mondiale est le principal instrument de la superclasse mondiale pour assurer son hégémonie et imposer l'idéologie cosmopolitique.

4. Définition : les **candaules**, désignés ainsi par antonomase du nom du roi Candaule et pour traduire l'anglais *cuck*, sont les hommes classés à droite, mais soumis au *cosmopolitiquement correct* imposé par l'oligarchie.

5. L'oligarchie cosmopolite propage les âneries calamiteuses produites par le **lyssenkisme** et la **pseudo-science** dans tous les domaines : histoire, archéologie, sociologie, ethnologie, économie, droit, psychologie, pédagogie, biologie, écologie, climatologie, épidémiologie...

Trophime Denisssovitch Lyssenko, agronome ukrainien, fut le biologiste favori de Staline, puis de Khrouchtchev. Il dénonçait la génétique comme une science bourgeoise et même « nazie » parce qu'elle était contraire au marxisme et à sa prétention de créer un « homme nouveau ». Les lyssenkistes prolifèrent aujourd'hui dans bien des domaines de la science ou de l'histoire, à la faveur de la baisse du niveau de la communauté scientifique et du manque de rigueur de nombreux chercheurs. Comme Lyssenko, ses lointains disciples font de la désinformation scientifique pour des raisons idéologiques.

Une pseudo-science est une discipline entière qui a les apparences de la science, mais qui est en réalité dépourvue de toute valeur scientifique. Sont notamment des pseudo-sciences le « matérialisme historique » de Karl Marx, la « psychanalyse » de Sigmund Freud, le pédagogisme de Philippe Meirieu, la « théorie pure du droit » de Hans Kelsen et la modélisation mathématique des phénomènes complexes, qu'il s'agisse de l'économie, du climat, des épidémies ou de l'évolution biologique.

6. Le prétendu « **État de droit** » est un État contre la loi qui met les juges au dessus du peuple en leur donnant le pouvoir de lui imposer l'idéologie cosmopolite de l'oligarchie.

Il va de pair avec la **judiciarisation des rapports sociaux** qui résulte notamment de la création incessante de délits tels que la discrimination ou le harcèlement et qui accroît l'emprise de l'État sur les individus en sorte de les soumettre au cosmopolitiquement correct.

Il est aggravé par la multiplication des « autorités administratives ou publiques indépendantes », qui sont des démembrements de l'État et exercent un pouvoir arbitraire dépourvu de légitimité démocratique.

Le prétendu « État de droit » s'oppose à l'**État légal** qui était en vigueur avant 1971 et la décision du conseil constitutionnel sur le contrat d'association (dans laquelle celui-ci invoquait des « principes généraux du droit » pour censurer la loi). Dans celui-ci, les magistrats ne peuvent pas juger *contra legem*, contre la loi, ni s'arroger le pouvoir exécutif en prescrivant des actes au gouvernement, sans se rendre coupables du crime de forfaiture. L'**indépendance de la justice** ne signifie pas que les juges puissent, au nom d'un prétendu « droit » qu'ils constitueraient de leur propre chef en inventant des normes, s'affranchir de la loi, c'est-à-dire des textes adoptés par le parlement ou directement par le peuple dans un référendum, ni que la jurisprudence puisse être autre chose qu'un complément de la loi. En principe, comme a dit Adrien Duport, « *le jugement est la conclusion d'un syllogisme dont la mineure est le fait et la majeure est la loi* ».

7. Le **relativisme** est une concession fatale à l'idéologie cosmopolite de l'oligarchie.

Nous, nationaux-libéraux, nous osons affirmer la vérité en reconnaissant les **inégalités** et les **hiérarchies** qui sont de fait, que cela plaise ou non – étant observé que ces jugements de connaissance n'impliquent ni mépris ni hostilité et ne sauraient contredire le principe d'égalité entre les citoyens ni justifier des discriminations illégitimes – : le christianisme est supérieur aux autres religions ; la civilisation occidentale est supérieure aux autres civilisations ; les arts des grandes civilisations sont supérieurs aux arts primitifs ; l'art classique est supérieur à l'art ou au non-art dégénéré ; la grande musique est supérieure à la musique populaire ; la musique occidentale est supérieure à la musique nègre ; les peuples indo-européens sont supérieurs aux peuples chamito-sémitiques ; la race caucasioïde est supérieure aux autres races ; le sexe fort est supérieur au sexe faible ; la France éternelle est supérieure aux autres nations ; le français est la plus belle des langues vivantes...

VII. De l'honneur et des principes

1. Sachant que le premier acte de la raison est la distinction entre le jugement de valeur et le jugement de connaissance, nous avons la **religion de la vérité**, au rebours des hommes de gauche, qui s'abîment dans les impostures de la pseudo-science et les délires de l'utopie.

L'envie et le mensonge sont les deux mamelles dont la gauche est alimentée. Nous, au contraire, nous acceptons la vérité même quand elle est déplaisante et nous rejetons l'erreur même quand elle est séduisante. Voilà pourquoi nous sommes affranchis du cosmopolitiquement correct.

2. Démocrates et républicains, attachés à la liberté individuelle, les nationaux-libéraux sont de **droite modérée**, et non d'extrême droite, tout en proclamant : « *Pas d'ennemi à droite !* »

La formule « *Pas d'ennemi à droite !* » ne doit pas être prise à la lettre, car les candaules qui nous attaquent deviennent par là-même nos ennemis. Elle signifie en réalité que nul ne devient notre ennemi simplement parce qu'il serait trop à droite.

3. **Nation et liberté** sont inséparables.

Un bon nationaliste est forcément libéral ; pour lui, l'État n'est pas la nation, ce n'est qu'un instrument au service de la nation, et il tient que le peuple ne peut être souverain que si les individus qui le composent sont libres. Un bon libéral est forcément nationaliste, car la personnalité, qui est à la racine de la liberté, ne peut s'épanouir qu'au sein de la communauté nationale. Ils sont nationaux-libéraux.

4. Le national-libéralisme est fondé sur l'**universalisme de l'Incarnation** proclamé par le christianisme occidental et philosophiquement incontestable.

Toutes les valeurs authentiques, bien qu'issues de traditions diverses, sont universelles à un certain degré d'abstraction et c'est la hiérarchie des valeurs, c'est-à-dire la manière dont sont résolus les conflits de valeurs, qui définit l'identité culturelle des peuples et des civilisations.

L'universalisme de l'Incarnation s'oppose radicalement au cosmopolitisme, qui est un faux universalisme, puisque les prétendues valeurs qu'il entend défendre sont en réalité des anti-valeurs destructrices de l'ordre social et de la civilisation.

5. Le national-libéralisme est l'expression doctrinale du **populisme**, réaction des peuples contre les oligarchies cosmopolites.

C'est la vraie réponse au cosmopolitisme, comme au collectivisme.

Les principaux **maîtres à penser** des nationaux-libéraux sont Edmund Burke, Gustave Le Bon, Vilfredo Pareto, Carl Schmitt, Konrad Lorenz, Friedrich August von Hayek et Julien Freund.

6. « Liberté **individuelle**, égalité **civique**, fraternité **raciale** », telle est la devise des nationaux-libéraux.

La devise officielle de la France, « liberté, égalité, fraternité », qui fut d'abord celle de la principale obédience maçonnique, le Grand Orient de France, doit être précisée pour exprimer vraiment l'idéal de la république.

La liberté collective, si elle n'est pas synonyme de souveraineté nationale, est un leurre qui légitime la tyrannie. La liberté authentique s'applique à l'individu et à lui seul.

L'égalité au sein de la nation ne concerne que les citoyens ou nationaux, les deux termes étant strictement équivalents dans la république, et elle implique l'inégalité entre les citoyens et les étrangers.

La sociobiologie nous enseigne que la fraternité est nécessairement fondée, comme son nom le rappelle, sur la communauté de sang entre des individus apparentés, tenus au sens large pour des « frères ». Une certaine fraternité raciale peut sans doute exister entre tous les membres de la race caucasöide, indépendamment de leur nation ou de leur civilisation, et s'exercer à l'égard des autres races ; cependant, la fraternité raciale à laquelle nous invite la devise républicaine bien comprise s'entend pour les membres d'une même nation, qui ont les mêmes ancêtres, étant précisé qu'ici l'adjectif « racial » et le nom « race » dont il dérive désignent le fonds génétique que ceux-ci partagent, et non la division de l'espèce dans la taxinomie linnéenne.

7. Notre **honneur** tient dans la fidélité à nos **principes**.

C'est pourquoi nous nous engageons sans réserve pour la cause sacrée du salut de la patrie et de la civilisation.

Annexes

Annexe 1 : vade-mecum sur les Indo-Européens, autrement dit les Aryas

suite du commentaire II.3

1. *Domaine*

Les Indo-Européens sont une famille de peuples qui ont une origine commune et qui sont apparentés par la langue, la culture et la race. Le domaine de cette famille de peuples a connu une immense extension au cours des âges puisqu'elle occupe maintenant la moitié du monde. Neuf groupes ou sous-familles de langues appartiennent à la famille indo-européenne : ce sont, d'ouest en est, de l'Islande à Ceylan, les langues germaniques, celtiques, romanes, slaves, baltes, albanaise, grecque, arménienne et indo-iraniennes. Le français est une langue romane, issue du latin, langue des Romains. Le latin était lui-même issu de la langue primordiale, le proto-indo-européen, qui était parlée par le peuple indo-européen indivis en -3500 (3500 avant Jésus-Christ), il y a plus de cinq mille ans. Celle-ci est la source de toutes les langues de la famille indo-européenne.

Deux groupes ont disparu : le hittite (et les langues du même groupe : louvite, palaïte, lycien, carien, lydien), qui était parlé dans l'Anatolie (c'est-à-dire l'Asie mineure, qui est aujourd'hui la plus grande partie de la Turquie ottomane, dont la capitale est Ankara), et le tokharien, qui était parlé dans l'actuelle province chinoise du Sin-kiang.

Tous les pays d'Europe sont indo-européens, sauf cinq : la Finlande, l'Estonie et la Hongrie, où l'on parle des langues ouraliennes et plus précisément finno-ougriennes, Malte, où l'on parle une forme d'arabe, langue sémitique, et l'on mentionnera pour mémoire la petite Turquie d'Europe à l'ouest d'Istamboul (ex-Constantinople, ex-Byzance), en Thrace orientale, où l'on parle une langue altaïque. Il y a d'importantes populations ouraliennes ou turques en Russie des deux côtés de l'Oural et une importante minorité turque en Bulgarie. Il en reste une toute petite en Grèce après les échanges de population effectués avec la Turquie en 1923. Le basque, parlé en France et en Espagne, n'est pas indo-européen. En Asie, outre l'immense Sibérie, qui est russe, et Chypre, qui est en partie grecque, sont totalement ou principalement indo-européens l'Ossétie (du sud, qui s'est détachée de la Géorgie en 1992, l'Ossétie du nord étant en Russie), l'Arménie, l'Iran, le Tadjikistan, l'Afghanistan et tous les pays du sous-continent indien à l'exception du Bhoutan : Pakistan, Inde (Union indienne), Bengale oriental (Bangladesh), Népal, Ceylan (Sri Lanka) et Maldives. Les Kurdes, qui sont des Iraniens, forment en outre d'importantes minorités en Turquie, Irak et Syrie. Ainsi, dans sa première formation, qui est en Eurasie, le *monde indo-européen* est-il divisé en deux nappes continues, d'un seul tenant, auxquelles il faut ajouter de nombreuses îles, notamment les îles Britanniques dans l'océan Atlantique, pratiquement toutes les îles de la mer Méditerranée (sauf Malte et la partie turque de Chypre), Ceylan dans l'océan Indien... ; la première va de l'Atlantique au Pacifique, de la Bretagne au Kamtchatka, englobant l'Europe et la Sibérie, la seconde va de l'Arménie au Bengale. Elles sont séparées par les populations caucasiennes et turques du Proche-Orient qui sont dans le Caucase et l'Asie mineure. Il faut ajouter la petite Ossétie, du nord et du sud, qui est de langue iranienne et qui est isolée au milieu de populations de langues caucasiennes.

Du fait de l'expansion coloniale qui a suivi les grandes découvertes du XV^e siècle, tous les pays d'Amérique ont une langue indo-européenne comme langue officielle et, dans la plupart des cas, elle est celle de la majorité des habitants. En Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont indo-européennes et la Nouvelle-Calédonie est française, donc indo-européenne. Les Russes, pour leur part, ont conquis et peuplé toute la Sibérie en allant jusqu'à l'océan Pacifique.

En revanche, les anciennes colonies d'Afrique noire, qui ont adopté comme langue officielle le français, l'anglais, le portugais ou l'espagnol, alors que la population a conservé les langues indigènes, ne sauraient être incluses dans le monde indo-européen. Ce serait encore vrai si la population finissait par adopter la langue officielle comme langue maternelle, car la définition des peuples indo-européens est ethnique et non seulement linguistique. Du reste, dans cette hypothèse improbable, tout porte à penser que la population n'adopterait pas en réalité la langue de l'ancien colonisateur, mais un créole, comme celui qui est en voie de formation en Côte d'Ivoire. Dans ce pays, la diversité des ethnies fait du français la langue véhiculaire, à la différence, par exemple, du Sénégal, où presque tout le monde parle wolof.

Le créole, qui est un pidgin passé au statut de langue maternelle, ne peut pas être classé dans la même famille linguistique que la langue dominante dont il a copié le vocabulaire, car la structure des deux langues n'est pas la même. Dans les Antilles et dans les îles de l'océan Indien, les esclaves noirs n'ont pas adopté la langue de leurs maîtres blancs, ils ont élaboré la leur, que ceux-ci ne comprenaient pas. Leur créole a gardé la grammaire et la phonétique communes aux diverses langues négro-africaines de leurs ancêtres tout en empruntant les mots du français ou de l'anglais.

Le créole est une formation linguistique de nature parasitaire. Il ne fait pas partie de la famille. Il va de soi qu'une telle langue, ainsi formée, non par évolution, mais par amalgame, est d'une qualité très inférieure, non seulement à la langue dominante, mais encore aux langues ancestrales des premiers locuteurs. Rudimentaire, le créole est au plus bas niveau dans la hiérarchie des langues, tandis que les langues indo-européennes sont au plus haut niveau, particulièrement les quatre plus belles, qui sont le sanscrit, le grec ancien, le français et l'italien.

En Amérique, Haïti et la Jamaïque, où l'on parle un créole dérivé du français ou de l'anglais et où il n'y a plus de blancs, ne peuvent être classés dans le monde indo-européen. On peut faire la même observation pour tous les États insulaires des Antilles, sauf pour Cuba et la république Dominicaine, et, sur le continent américain, pour le Belize, le Suriname et la Guyane de l'ouest (Guyana), ainsi que pour les îles du Cap-Vert ou de Saint-Thomas-et-l'île du Prince, qui se rattachent géographiquement à l'Afrique et qui parlent un créole portugais. Porto-Rico, qui a été annexé par les États-Unis, est tout aussi indo-européen que Cuba, qui fut comme lui une colonie espagnole.

Les territoires français d'outre-mer comme la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion ou encore la Nouvelle-Calédonie font partie du monde indo-européen parce que la classe dirigeante y reste en grande partie constituée de Français de sang. Mais l'appartenance à la France ne suffit pas. Ni Mayotte ni les îles françaises de Polynésie ne sont indo-européennes. De même pour l'appartenance au Danemark : l'immense Groenland, peuplé de quelques dizaines de milliers d'Esquimaux, ne l'est pas non plus. Si l'archipel polynésien de Hawaï peut être classé dans le monde indo-européen, ce n'est

pas parce qu'il est devenu le cinquantième État des États-Unis, mais parce que 25% de ses habitants sont des Indo-Européens et en sont la classe dirigeante.

La Rhodésie du sud et l'Afrique du sud pouvaient être comptées dans le monde indo-européen tant que la minorité blanche, qui était là depuis plusieurs générations, gouvernait le pays d'une main de fer, bien que la majorité de la population fût congolaise. C'est la composition de la classe dirigeante qui est le critère décisif. Mais c'est fini depuis belle lurette, la loi de la majorité ayant fini par s'imposer en 1979 pour la première, en 1994 pour la seconde. Sur le continent africain, il ne reste que les *presides* (« places de souveraineté ») de Ceuta et Melilla, enclaves espagnoles situées au nord du Maroc sur la côte de la mer Méditerranée.

Ainsi, pour le continent africain, outre l'île française de la Réunion, à l'est, il n'y a guère que les îles Canaries, qui sont une province espagnole, à l'ouest, qui soient indo-européennes. Les Guanches, population autochtone d'origine berbère, ont été entièrement absorbés par les Espagnols, qui ont contribué pour les trois quarts au fonds génétique de la population actuelle. On mentionnera pour mémoire la petite île italienne de Lampedusa, voisine de la Tunisie, rendue célèbre par l'invasion des immigrés illégaux venus d'Afrique noire.

On pourrait ajouter Madère, qui était déserte à l'arrivée des Portugais, et qui est à 700 km au large des côtes du Maroc, mais politiquement et culturellement elle appartient à l'Europe. En revanche, les Açores appartiennent sans conteste à l'Europe, tant géographiquement que politiquement, étant à la latitude du Portugal, et bien qu'elles soient perdues au milieu de l'océan Atlantique, à 1.500 km de la péninsule ibérique. Voisine de la Réunion, l'île Maurice n'est pas, quant à elle, indo-européenne. La majorité de ses habitants descendent d'immigrés venus du nord de l'Inde qui parlaient des variantes du hindi (bharatiya ou aryabhasa pour les nationalistes hindous), langue indo-arya, mais ceux-ci n'appartenaient pas aux castes supérieures d'origine indo-européenne. Du reste, la plupart des Mauriciens ont aujourd'hui un créole pour langue maternelle. Celui-ci ne saurait être tenu pour une langue indo-européenne, bien que son vocabulaire soit emprunté au français. On peut en dire autant des Seychelles, dont le créole est proche du mauricien.

Soixante-quinze des cent quatre-vingt-treize États que compte l'organisation des nations-unies (ONU) depuis 2011 peuvent être considérés comme indo-européens. (L'Ossétie du sud, qui n'est reconnue que par la Russie et quelques autres États, n'en fait pas partie.) Auparavant, partant de leur patrie originelle des plaines de la Russie actuelle, les Indo-Européens avaient connu une prodigieuse expansion, faisant la conquête de la majeure partie de l'Eurasie. Vers l'ouest, ce furent les Celtes, les Italiques, les Germains ; vers le sud, les Hittites, puis les Gréco-Phrygiens et les Thraco-Illyriens, dont sont issus les Albanais ; vers l'est, les Indo-Iraniens, puis les Slaves. La conquête ultime (avant les temps modernes) a été celle de l'Inde, accomplie à partir de -1800 par les Indo-Aryas, branche orientale des Indo-Iraniens, qui étaient passés par l'est de la mer Caspienne avant de détruire la civilisation de l'Indus. Les Iraniens, qui formaient la branche occidentale, sont allés pour leur part vers le sud quelques siècles plus tard en passant par le Caucase, à l'ouest de la Caspienne. Voilà pourquoi les langues indo-aryas ont emprunté des mots aux langues ouraliennes, à la différence des langues iraniennes ; réciproquement, les langues ouraliennes ont emprunté des mots à l'indo-arya, non à l'iranien. Le schisme qui a coupé en deux les peuples indo-iraniens est donc fort ancien.

Il a eu lieu vers -2000 et n'a pas laissé de populations intermédiaires entre les deux branches. (Ce schisme, sans équivalent dans les autres groupes, explique que celui-ci ait un nom composé.)

Toutes les langues ne se valent pas. Le grand linguiste et philologue français Antoine Meillet (1866-1936) l'a affirmé avec prudence : « Les langues indo-européennes, par leur structure et leur histoire, présentent une richesse et une complexité qui les placent au-dessus de bien des langues d'autres familles. » Les premiers Indo-Européens ont légué en effet aux langues de leur descendance une structure riche et complexe, propice à la réflexion, à l'abstraction, à la création et à l'invention, notamment par la distinction claire qu'elle fait des catégories grammaticales, du sujet et de l'objet, du nom, du verbe, de l'adjectif. Dans le continuum qui va du système linguistique à la culture en passant par les mots et les formules, les peuples indo-européens ont su faire fructifier ce legs, à des degrés divers, il est vrai. Le sanscrit, le persan, le grec ancien, le gaélique, le français, l'italien et l'allemand ont fourni à la pensée des instruments incomparables. L'anglais ne vient qu'après ceux-ci et sa domination mondiale ne doit rien à la qualité de ce mélange d'anglo-saxon et de français. Certaines langues indo-européennes, comme le grec moderne ou démotique, ont carrément dégénéré.

Au total, cependant, aucune des autres familles de langues n'est du niveau de la nôtre. Le chinois et les langues sino-tibétaines en général sont monosyllabiques et donc structurellement primitives. En chinois, chaque syllabe a des dizaines de sens totalement différents ! Il en résulte un risque de confusion et d'ambiguïté dans le discours dont on ne peut sortir qu'en recourant à des stéréotypes. Cela ne favorise pas la conception d'une pensée élevée : la Chine ne l'a trouvée qu'en traduisant le sanscrit du bouddhisme *mahayana* (« grand véhicule »). Pour l'éminent sinologue français Henri Maspero (1883-1945), « les mots chinois ne sont ni des noms ni des verbes, ils sont quelque chose d'indifférencié ». Il estimait qu'il n'y avait pas de grammaire chinoise (on en a construit une en projetant sur cette langue les catégories des langues indo-européennes, procédé artificiel).

La majorité des langues dans le monde sont dites agglutinantes, notamment les langues ouralo-altaïques comme le turc. Elles ajoutent des affixes au début, à la fin et à l'intérieur du mot pour en changer le sens ou la fonction. C'est comme si la phrase tenait en un seul mot ! Ce procédé, qui apporte de la concision à la langue, lui fait perdre en clarté et en précision dans le déroulement du discours en sorte qu'il lui est difficile d'exprimer une pensée élevée.

La formation du vocabulaire des langues sémitiques à partir de racines triconsonnantiques a des vertus poétiques du fait qu'elle engendre un tissu de correspondances, mais celui-ci sème la confusion dans les esprits, la poésie ne faisant pas bon ménage avec la logique. Du reste, l'inégalité est grande aussi au sein de cette famille. L'arabe est sans doute la plus belle des langues non indo-européennes. En revanche, l'hébreu biblique a beau être tenu pour une langue sacrée par les Juifs et les chrétiens, il est matérialiste et plutôt primitif, impropre à la philosophie. C'est la grandeur du christianisme qui lui a procuré, par projection rétrospective, ses lettres de noblesse. Il n'y a pas de comparaison entre le texte massorétique, qui est en hébreu, et le grec de la Septante, laquelle n'est pas une simple traduction, mais une métamorphose de la Bible hébraïque. Elle a ouvert la voie à la révélation chrétienne. C'était elle que lisaient les

apôtres et les premiers chrétiens. Ils ignoraient totalement l'hébreu, les uns comme les autres.

On attend le linguiste ou le philosophe hardi et amoureux de la vérité qui écrira un *Essai sur l'inégalité des langues humaines*. Ce serait le pendant du fameux ouvrage d'Arthur de Gobineau (1816-1882), *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1855), tout en étant plus scientifique que celui-ci. Nous en savons assez cependant, d'ores et déjà, pour affirmer avec Meillet la supériorité de nos langues indo-européennes sur les autres. L'égalité n'étant pas dans la nature, il ne peut y en avoir davantage entre les langues qu'entre les races. La langue est l'outil de la pensée. Ce qui compte au premier chef, c'est la structure sous-jacente à la syntaxe et à la grammaire. On voit mal comment des outils si différents pourraient avoir les mêmes qualités, n'en déplaise aux disciples de Trophime Denissovitche Lyssenko (1898-1976), égarés par le préjugé égalitaire. On juge l'arbre à ses fruits, l'outil linguistique à ses productions culturelles. On éclaire mieux sa chambre par la lumière électrique que par la lampe à huile ; de même, on éclaire mieux son cerveau par le français que par le bambara (nous empruntons ce genre de comparaison à Antoine Meillet...).

L'inégalité des langues va de pair avec celle des cultures et des civilisations. Ensemble, elles forment un tout et elles se conjuguent avec l'inégalité des races et des fonds génétiques pour établir une grande inégalité entre les peuples – cette conclusion est d'une parfaite objectivité et s'impose à l'esprit pourvu que l'on ait pris l'antidote contre le poison de l'égalitarisme.

Notre nation a les plus grandes affinités avec les autres peuples de la civilisation occidentale, même avec ceux qui ne sont pas indo-européens, comme les Hongrois. Cependant, après plus de deux siècles d'études indo-européennes, il est temps de prendre la mesure du monde indo-européen tel qu'il existe aujourd'hui et de développer nos relations, non seulement culturelles, mais aussi politiques et économiques, avec les autres peuples indo-européens en faisant valoir ce passé qui nous rapproche.

Les peuples antiques n'avaient pas toujours perdu la conscience de leur origine commune puisque Eschyle, dans *Les Perses*, dit de la Perse et de la Grèce en guerre qu'elles sont « des sœurs de même sang ». Nous en savons bien plus qu'Eschyle et nous devons nous souvenir que la France et les autres peuples de la famille indo-européenne sont « de même sang », aussi différents soient-ils devenus après des millénaires de séparation.

Aussi étendu qu'il soit, le monde indo-européen s'est considérablement rétréci sous le coup des invasions turques. Les six États turcs que compte le monde actuel, deux au Proche-Orient, la Turquie ottomane et l'Azerbaïdjan, quatre en Asie centrale, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Kirghizistan et le Kazakhstan, auxquels il faut ajouter la province chinoise du Sin-kiang, où sont les Turcs ouïghours, ont tous pris la place d'anciens peuples indo-européens qu'ils ont en partie exterminés, en partie absorbés.

Les Turcs étaient à l'origine, il y a 2.000 ans, de pure race mongoloïde. Partant d'une région située au sud de la Sibérie, ils ont progressé vers l'ouest en se métissant de plus en plus en sorte qu'aujourd'hui les Turcs d'Anatolie sont de race caucasioïde à 80%.

Le populicide arménien de 1915 a été le dernier d'une longue série (moins usité, « populicide » est plus français que « génocide »). En l'an mil, il n'y avait pas un seul Turc en Anatolie, qui était peuplée essentiellement d'Indo-Européens, Grecs, Arméniens et Kurdes, et en partie de Caucasiens comme les Lazes. Aujourd'hui, les Turcs forment 85%

de la population, il n'y a presque plus d'Arméniens ni de Grecs, les seuls Indo-Européens qui sont encore nombreux sont les Kurdes. C'est ce qu'on appelle le grand remplacement. Les Mongols sont cousins germains des Turcs. L'empire mongol fondé par Gengis Khan, qui régna de 1206 à sa mort en 1227, empire dont les armées étaient composées en grande partie de Turcs, a fini au bout d'un peu plus d'un siècle par être repris par ces derniers, sauf en Chine. On peut voir dans l'extraordinaire aventure des Mongols un épisode particulièrement marquant de l'histoire des conquêtes turco-mongoles, qui furent dans l'ensemble essentiellement turques.

Les Turcs ont aussi dominé des peuples indo-européens sans les exterminer. Ainsi l'empire Ottoman a-t-il soumis les peuples des Balkans. De même, l'ancienne Perse et l'Inde. La première a été gouvernée pendant des siècles par des dynasties turques, Séfévides ou Qadjars. L'Inde, par les Moghols, qui, malgré leur nom, étaient en réalité des Turcs et qui, s'ils n'ont pas exterminé les hindous, en ont massacré des millions au fil des siècles, et au fil de l'épée... ou plutôt du sabre.

Les Turcs ont quand même eu le bon goût, ou le bon sens, d'admettre la supériorité intellectuelle des Indo-Européens. Leur langue de culture fut le sogdien, puis le persan, langues iraniennes, non seulement en Perse, mais aussi dans l'empire Ottoman et dans l'empire Moghol. Dans ce dernier, le persan était aussi la langue administrative, d'où ces noms de ville en -bad et de pays en -stan.

Des Huns d'Attila, arrêtés en 451 dans la plaine des champs Catalauniques, près de Troyes, aux Ottomans du grand vizir Kara Mustafa, qui le furent à Vienne en 1683, les Turcs, ainsi que leurs cousins les Mongols, n'ont cessé de déferler sur toute l'Eurasie et jusqu'en Afrique du nord, pendant douze siècles. S'agissant de l'Europe, après les Huns, ce furent les Avars, les Bulgares, les Khazars, les Petchenègues, les Kipchaks, les Kazakhs, les Tatars... Les Bulgares ont fini par laisser leur nom à la Bulgarie, en se noyant dans la population slave, qui en a reçu une bonne part de son fonds génétique. Les Khazars, qui avaient fondé un royaume sur la basse Volga, au nord de la Caspienne, se sont convertis au judaïsme au VIII^e siècle et, repoussés vers l'ouest par l'invasion mongole du XIII^e siècle, ont été à l'origine des Juifs achkénazes. Les Kazakhs ont donné leur nom aux fameux Cosaques d'Ukraine.

Cependant, les Indo-Européens ont pris leur revanche sur les Turcs, sans pour autant les exterminer et sans pouvoir ressusciter les peuples que ceux-ci avaient anéantis. Les Russes ont réduit la Horde d'or. Ils ont assujéti tous les Turcs, à l'exception des Ottomans et des Ouighours, jusqu'à l'effondrement de l'URSS en 1991. Russes et Occidentaux ont détruit l'empire Ottoman. Enfin, en Inde, les Anglais ont supplanté les Moghols.

Si donc les Indo-Européens ont eu des ennemis héréditaires, ce furent les Turcs, non les Sémites. La conquête par les Arabes des pays indo-européens, qui fut arrêtée par Charles Martel à Poitiers en 732 et qui se maintint pendant des siècles sur l'Espagne et le sud de l'Italie, fut relativement peu de chose à l'échelle de l'histoire par rapport aux invasions des Turcs. Ceux-ci ont soumis les Arabes et pris leur suite, l'empire Ottoman étant censé continuer l'empire du Califat fondé par les successeurs de Mahomet.

Si les Arabes étaient des Sémites, si les anciens Hébreux ou les Juifs qui vivaient en Palestine à l'époque du Christ l'étaient aussi, les Juifs actuels ne le sont pas, car ils ne descendent pas de ceux qui portaient le même nom il y a 2.000 ans. Les apparences sont trompeuses. Les soi-disant « antisémites », qui sont dans la lignée d'Édouard Drumont

(1844-1917), auteur exalté de *La France juive* (1886), devraient savoir que les Juifs achkénazes sont en réalité d'origine turque, descendants des Khazars. Il serait plus juste de parler d'antitouranisme !

2. Terminologie

« INDO-EUROPÉEN », adjectif ou substantif, est un terme conventionnel de la linguistique, donc artificiel. Ce mot composite, qui est long (six syllabes), a de plus le grave inconvénient de créer la confusion pour les non-spécialistes. Les Indo-Européens ne se trouvent pas seulement en Inde et en Europe, mais aussi en Arménie, en Iran, etc., sans parler des extensions en Amérique et en Océanie qui sont apparues aux temps modernes. De même, tous les Européens ne sont pas indo-européens, on l'a vu, et tous les Indiens ne parlent pas une langue indo-européenne, ainsi les Dravidiens, dans le sud du sous-continent, et les populations primitives de langue mounda ou tibéto-birmane. Les termes employés, non sans chauvinisme, par les auteurs allemands, *Indogermanen*, « Indo-German », et *indogermanisch*, « indo-germanique », sont encore moins défendables.

Il est donc préférable de parler des Aryas, terme que les Indo-Iraniens se sont appliqués à eux-mêmes (« Iran » vient de *Airyanem*, pays des Aryas en avestique) et que l'on peut étendre par synecdoque (figure qui consiste à désigner le tout par la partie ou l'inverse) à l'ensemble de la famille indo-européenne. Il n'y a rien de plus courant que la synecdoque dans la dénomination des peuples. C'est ainsi que les Français tirent leur nom des Francs et les Allemands, dans notre langue, des Alamans. De même, l'Inde, *Bharat* pour les Indiens, tire son nom du Sind, province de l'ouest de l'Inde indivise (telle qu'elle était constituée avant le partage de 1947), aujourd'hui au Pakistan. L'Europe fut d'abord une simple province de la péninsule balkanique avant qu'Hérodote étendît ce nom au continent qu'il avait inventé. On voit qu'il n'y a aucune raison de refuser l'emploi du terme « Arya » pour tous les « Indo-Européens ».

Mieux encore, il est vraisemblable que c'était ainsi que se désignaient les premiers Indo-Européens puisqu'on le retrouve chez les Celtes, à l'autre extrémité du monde indo-européen, dans le nom de l'Irlande, *Éire* en gaélique, *Ireland* en anglais. Il est peut-être aussi dans le grec *aristos*, « le meilleur », d'où vient aristocrate en français. On sait que bien des peuples ont tendance à considérer qu'ils sont les meilleurs ; les Proto-Indo-Européens n'avaient certes pas moins de raisons que les autres de s'en targuer : les Aryas étaient l'aristocratie du genre humain.

De fait, pendant longtemps, les savants, philologues ou archéologues, spécialistes de la question indo-européenne ont parlé des « Aryens » en français, *Aryans* en anglais, formes dérivées de *Arya*. Cependant, « Aryen » a l'inconvénient de se prêter à un mauvais calembour dans notre langue (« un bon Aryen »...). Il vaut donc mieux employer le mot ARYA, puisqu'il est attesté et qu'il ne peut donc être critiqué, d'autant qu'il n'a pas été utilisé par des penseurs importants, mais controversés, comme Georges Vacher de Lapouge (1854-1936), auteur de *L'Aryen, son rôle social* (1890) et dont les idées sont censées avoir inspiré le mouvement hitlérien.

Remarque grammaticale : adjectif ou substantif, le mot « arya » prend un « s » au pluriel, mais il est invariable au féminin (comme, par exemple, « angora »). On écrira donc un Arya, une Arya, des Aryas, des héros aryas, des princesses aryas...

On peut aussi utiliser l'adjectif « aryaque » qui figure dans le dictionnaire de Littré (1877) et parler d'*aryanisme* pour désigner des traits culturels propres aux Aryas. On dira de même *aryaniser*, *aryanisation* ou encore *aryanité*. Puisque l'ethnologie est l'étude des ethnies en général, « *aryanologie* » pourrait désigner les études indo-européennes, les spécialistes devenant alors des *aryanologues*. Et, comme on a créé le mot « Slavie » (*Slavia*, *Slavija*) pour désigner le monde slave, qui est un sous-ensemble du monde indo-européen et qui s'étale sur trois civilisations (Occident, Orient, monde russe), le monde indo-européen pourrait être l'*Aryanie*.

Nous ne proposerons pas pour autant de lancer un mouvement panarya comme il y a eu un mouvement panslave. Ce dernier était artificiel comme l'a prouvé l'effondrement sanglant de la Yougoslavie, « Slavie du sud », en 1992 et l'autre le serait davantage puisque les peuples arias se répartissent sur quatre civilisations (Occident, Orient, monde russe, monde indien) au lieu de trois pour la Slavie et deux pour la Yougoslavie (Occident et Orient). En revanche, il est loisible et souhaitable d'approfondir les relations mutuelles entre les peuples arias, aussi éloigné que soit leur apparentement dans l'espace et dans le temps, pour créer et entretenir la conscience d'une origine commune. La terminologie étant ainsi précisée, il convient de se demander : **qui est arya ?** Le critère linguistique est nécessaire, mais insuffisant. Est arya le membre d'un groupe ethnique arya, formé de locuteurs d'une langue arya et qui provient par une ligne généalogique continue, au travers de quelque deux cents générations, des Proto-Aryas, du peuple arya indivis.

Les Aryas ne sont pas une ethnie, mais une famille d'ethnies. Est arya en principe celui qui appartient à une ethnie arya, comme l'ethnie française. L'ethnicité d'un individu est plus difficile à établir que sa nationalité parce qu'elle n'est pas juridique. En la matière, c'est la filiation qui compte. Est arya l'enfant né de parents arias, ou plutôt est d'ethnie française l'enfant né de parents d'ethnie française. Un enfant arya adopté par un couple non-arya reste arya. Un enfant non-arya adopté par un couple arya ne devient pas arya pour autant. La discussion des cas particuliers présente peu d'intérêt tant que l'ethnicité n'a pas de valeur juridique.

Le principe, qui paraît simple, est d'une application délicate. Il faut ajouter à la continuité un autre critère, qui est la proximité. Au-delà d'un certain degré de métissage, le groupe ethnique ne ferait plus partie de la famille arya. Cela pourrait se produire dans quelques générations en Amérique latine pour des populations de langue espagnole ou portugaise qui étaient de race caucasoïde à l'origine et qui le sont de moins en moins.

La question peut aussi se poser pour un individu qui appartient en apparence à une ethnie arya. Il est entendu que l'ethnie est une catégorie culturelle tandis que la race est une catégorie biologique, mais il n'y a pas de cloison étanche entre les deux. La conscience ethnique va de pair avec la conscience raciale. Les Proto-Aryas étaient de purs caucasoïdes. Il va de soi, en conséquence, qu'un mongoloïde ou un congoïde n'est pas arya. Un métis peut quand même être considéré comme arya s'il est principalement de race caucasoïde et si le degré de métissage n'est pas trop élevé (un mulâtre n'est pas arya), sans qu'il soit nécessaire de préciser le seuil. Ainsi, une partie des Russes ethniques (très minoritaire, il est vrai) ne sont pas en réalité des Aryas dès lors qu'ils ont une trop forte dose de sang mongoloïde. On doit les classer comme des allogènes plutôt que comme des membres de l'ethnie russe.

Les groupes ethniques adjacents qui ont adopté une langue arya en remplacement d'une autre qui ne l'était pas et qui ne se situent donc pas dans la descendance des Proto-Aryas ne peuvent être considérés comme aryas. Ainsi, en Inde, seuls les membres des trois castes (*varnas*) supérieures, brahmanes, kshatriyas et vaisyas, qui se définissent elles-mêmes comme aryas, le sont effectivement. Les descendants des populations soumises par les Aryas, à savoir les membres de la caste inférieure des shudras et les tchandalas ou hors-castes, ne sont pas des Aryas. Les Romanichels, venus d'Inde, qui descendent d'un groupe de tchandalas, ne le sont pas non plus, bien que leur langue, le romani, soit indo-arya. Les noirs et métis de noirs qui peuplent l'Amérique et les îles de l'océan Indien ont beau parler des langues indo-européennes, quand ce n'est pas un créole, ils ne sont pas des Aryas. De même, les populations indigènes d'Amérique latine, plus ou moins métissées, qui ont largement adopté l'espagnol, ne sont pas des Aryas.

Les Juifs ne sont pas non plus des Aryas, sauf, évidemment, les Aryas qui se sont convertis au judaïsme, car on peut changer de nationalité, mais non d'ethnie. Les Juifs actuels ont beau ne pas être des Sémites, leur ascendance turque pour les Achkénazes, berbère pour les Séfarades, les définit comme une ou deux ethnies non aryas.

Les autres immigrés, qui sont venus par millions d'Afrique et d'Asie, ne sont pas non plus des Aryas, sauf pour une petite partie d'entre eux, Arméniens, Iraniens (au sens ethnique) ou Indo-Aryas (des castes supérieures).

Les Français, bien sûr, quant à eux, sont bel et bien des Aryas, quoiqu'ils soient un cas particulier. Leurs ancêtres ont troqué une langue arya pour une autre, le gaulois pour le latin.

Le cas des Basques, qui, réfugiés dans leurs montagnes, ont préservé leur langue jusqu'à nos jours, est aussi original qu'intéressant. Leur langue, donc, n'est pas arya, elle provient de celle des autochtones qui étaient là avant l'arrivée des Aryas, et pourtant il semble bien que leur culture propre soit arya, au moins en partie, car leur ethnie a pour emblème la « croix basque », *lauburu*. Celle-ci n'a rien de spécialement basque, c'est un *svastika*. Or, le svastiska (mot sanscrit qui signifie « de bon augure »), qui représente le soleil en mouvement, est typique des anciens Aryas. Il était courant dans la Grèce antique sous la forme de la croix gammée (constituée de quatre gammas majuscules) bien avant qu'il ne fût adopté par l'Allemagne hitlérienne et il demeure le symbole de l'hindouisme sous une forme arrondie. Le bouddhisme en a hérité et l'a exporté jusqu'au Japon... ce qui ne fait pas des Japonais des Aryas ! Dans une variante à trois branches au lieu de quatre, le *triskel* (du grec *triskelês*, « à trois pieds »), c'est aussi l'emblème des peuples celtiques.

Comment expliquer cette disjonction extraordinaire chez les Basques entre la langue et la culture ? La génétique peut nous aider à trouver la solution. En effet, alors que 60% des Français de sang de sexe masculin portent l'haplogroupe paternel R1b (caractéristique du chromosome Y), qui provient des Aryas, la proportion monte paradoxalement à 80% pour les Basques ! On peut en déduire, avec prudence, que les Aryas n'ont pas conquis cette région en amenant avec eux, comme ils l'ont fait ailleurs, leurs femmes et leurs enfants. Là, apparemment, c'étaient des bandes de jeunes guerriers comme celles décrites par le savant suédois Stig Wikander (1908-1983, cf. *Der arische Männerbund*, 1938), qui n'avaient pas de femmes avec eux et qui en ont trouvé sur place après avoir tué les hommes... À l'issue de ce carnage, les femmes ont transmis aux enfants que les conquérants leur avaient faits la langue justement appelée

maternelle, la leur, tandis que les hommes ont imposé leurs traditions arias – dont ces bandes ne devaient avoir au demeurant qu'une version appauvrie, centrée sur un emblème comme le svastika.

Quoi qu'il en soit, le critère linguistique est décisif : les Basques ne sont pas des Arias – cette conclusion s'applique aux Basques au sens strict, membres de l'ethnie basque, ayant le basque pour langue maternelle.

3. *Identité*

Nous, Français de sang, nous sommes des Arias et nous devons prendre conscience de cette identité qui est la nôtre et qui nous vient du fond des âges. Notre langue est indo-européenne, notre culture est indo-européenne et une large partie de notre fonds génétique vient de nos ancêtres arias. **La France est issue d'un synécisme celto-romano-germanique et elle est donc d'origine et de tradition arias.** Les Gaulois étaient des Celtes ; les deux mots étaient jadis équivalents, *Keltoi* en grec, *Galli* en latin, avant que l'on réservât le premier aux Celtes du continent ; nos ancêtres les Gaulois ou les Celtes étaient donc des Arias. De même, les Romains étaient des Arias. Les Francs, qui ont donné leurs noms à notre pays, comme les Burgondes, qui ont donné le leur à la province de Bourgogne, étaient des Germains, donc aussi des Arias. En outre, les Grecs, dont la culture et la pensée ont imprégné la civilisation de Rome, puis celle de l'Occident, dont la France fait partie, et qui avaient fondé une colonie à Marseille, étaient également des Arias.

Dans cette famille de langues, il y avait une sous-famille italo-celtique. Le latin parlé par Rome était une langue italique (comme l'osque, l'ombrien..., la seule qui n'ait pas disparu, puisqu'elle a seulement évolué pour aboutir aux langues romanes) ; le gaulois était une langue celtique. Cette proximité du gaulois et du latin n'est pas pour rien dans l'adoption du latin par les Gaulois. En dehors de la Roumanie, où une population de langue latine s'était installée, le latin n'a en effet fini par s'imposer que dans les pays peuplés en tout ou partie par des Celtes, la future France donc, mais aussi l'Espagne (Celtibères) et l'Italie du nord (Gaule cisalpine). *A contrario*, l'Afrique du nord a gardé ses parlers berbères jusqu'aux invasions arabes du VII^e siècle, le berbère ou *tamazight* étant une langue chamito-sémitique, non indo-européenne. En outre, il n'est pas impossible que le substrat gaulois dans notre langue française soit sous-estimé en raison de la proximité des deux langues, le latin et le gaulois, ainsi que de la faible quantité des sources écrites pour ce dernier.

Gaulois et Romains étaient donc faits pour s'entendre culturellement. Ce n'est pas à dire pour autant que la conquête de la Gaule ait été de tout repos, bien au contraire. Pendant la guerre des Gaules, de -58 à -51, les armées romaines de Jules César ont exterminé un million de Gaulois, hommes, femmes et enfants, soit 10% de la population. Ce populicide oublié est passé sous silence par les admirateurs inconditionnels de la Rome antique. Un siècle plus tard, les Romains ont voulu le compléter en liquidant les druides, ces prêtres qui incarnaient la résistance à l'impérialisme romain et qui ont dû fuir en Irlande. Ils y ont porté la culture celtique au plus haut, si bien que, une fois convertis au christianisme, les Irlandais sont venus évangéliser le continent au VI^e siècle, avec saint Gall, après la chute de l'empire romain.

Le départ des druides a permis l'achèvement de la synthèse qui a formé le peuple gallo-romain. Après la conquête par les Francs qui a suivi et qui a donné à ce peuple une

nouvelle aristocratie, il a fallu des siècles pour que s'accomplît une nouvelle synthèse. Produit de l'ethnie française qui avait pris conscience d'elle-même par opposition aux Germains, notre nation ne s'est constituée qu'aux X^e et XI^e siècles grâce à la dynastie nationale des Robertiens-Capétiens, qui étaient des Français, après avoir évincé la dynastie étrangère des Carolingiens, qui étaient des Germains.

4. Origine

On a beaucoup discuté du foyer originel des Aryas, *Urheimat* en allemand, c'est-à-dire de la région où vivaient les Proto-Indo-Européens avant qu'ils se lançassent à la conquête du monde et qu'ils se divisassent en de nombreux peuples. Pourtant, la solution était connue depuis longtemps grâce aux travaux de deux grands savants allemands, Otto Schrader (1855-1919) et Gustaf Kossinna (1858-1931). La paléogénétique a confirmé leurs conclusions en faisant justice d'une kyrielle de théories aberrantes. Les Aryas sont issus, d'une part, de la culture archéologique de Yamnaya (-3300 à -2600), qui était située dans les plaines au nord de la mer Noire, et, d'autre part, de la culture de la céramique cordée et des haches de combat (-3300 à -2200), qui était située, quant à elle, dans les plaines au sud de la mer Baltique. Bien que les porteurs de ces cultures eussent en commun les trois quarts de leur fonds génétique, on ne peut pas en conclure que l'une dérivait de l'autre puisque l'haplogroupe paternel de la première était R1b, celui de la seconde, R1a. On doit en déduire qu'elles provenaient d'une source commune.

L'une comme l'autre étaient issues d'une culture archéologique plus archaïque qui se situait, comme l'avait soutenu l'archéologue lituanienne Marija Gimbutas (1921-1994), dans le bassin de la moyenne Volga, ce puissant fleuve de Russie qui se jette dans la mer Caspienne : il s'agit de la culture de Khvalynsk (-4900 à -3300), où les deux haplogroupes coexistaient. Elle n'a été identifiée que très récemment, après 1977, à la suite de la découverte du site qui lui a prêté son nom. C'est celle-ci qui a domestiqué le cheval et qui a fourni ainsi aux Aryas l'instrument de leurs formidables conquêtes. On ne saurait surestimer l'importance du cheval dans la culture des Aryas. Elle s'est maintenue jusqu'à nos jours, où il est encore appelé « la plus noble conquête de l'homme » et bien que le progrès technique ait réduit à rien sa valeur d'usage.

Tandis que certaines fractions du peuple de Khvalynsk partaient vers l'ouest pour fonder la culture de la céramique cordée et des haches de combat, ceux qui étaient restés sur place ont été le germe de la culture de Yamnaya, qui a succédé à Khvalynsk. Yamnaya, qui avait donc gardé le territoire ancestral, s'est étendue loin vers l'ouest elle aussi, au sud de la céramique cordée.

Mais on doit remonter encore plus haut, plus loin dans le temps et plus au nord dans l'espace. Il ne faut pas confondre le foyer de dispersion, Khvalynsk en premier lieu, Yamnaya et céramique cordée en second lieu, et le foyer de formation. Les Aryas ont en effet des origines « hyperboréennes ». L'Allemand Ernst Ludwig Krause (1839-1903) et l'Indien Lokmanya Tilak (1856-1920) ont soutenu indépendamment et sur des bases entièrement différentes (les traditions populaires des Baltes pour le premier, la tradition védique pour le second) que les premiers Aryas avaient un habitat circumpolaire. Cette thèse a été confirmée par les travaux des savants français Jean Filliozat (1906-1982) et Jean Haudry (1934-2023). De fait, c'est dans le nord-ouest de la Russie qu'est apparu, à la fin de la glaciation de Würm, vers -9000, l'haplogroupe paternel R1a. (L'haplogroupe

R1b est apparu plus tôt et plus à l'est ; c'est le sous-clade R1b-M269 qui était porté par les Aryas de Yamnaya et qu'ils ont transmis aux Français.)

Cet environnement peu ensoleillé a dû favoriser la formation du blondisme par dépigmentation : cheveux blonds, peau claire, yeux bleus, traits caractéristiques du type justement appelé « nordique ». On peut y voir une marque accentuée de la néoténie propre à l'espèce humaine, qui est la conservation des propriétés du fœtus ou de l'enfant à l'âge adulte et qui a été définie par l'anatomiste néerlandais Louis Bolk (1866-1930). La persistance à l'âge adulte du goût du jeu et de la découverte, d'une curiosité insatiable, autre effet de la néoténie analysé par l'éthologue autrichien Konrad Lorenz (1903-1989), s'est affirmée parallèlement chez les nordiques à cette époque et a constitué à coup sûr le facteur-clé de leurs succès ultérieurs, qui les ont conduits jusqu'à la lune. Nul doute, en outre, que l'extrême difficulté de la survie dans le grand nord a favorisé l'éclosion d'une intelligence supérieure, au moins chez les chefs de ces groupes de chasseurs. Le développement de la pensée n'est pas le résultat du progrès matériel, il en est la cause. (Le fait que les Esquimaux n'aient pas connu la même évolution prouve au demeurant que les mutations néoténiques qui ont produit le type nordique n'étaient pas simplement la conséquence des conditions naturelles, mais aussi de circonstances providentielles.)

Le *blondisme*, qui caractérise au sens large aussi bien les yeux et la peau que les cheveux, est le seul des traits physique du type nordique qui lui soit spécifique et il est donc hautement caractéristique. La dépigmentation est partielle chez le nordique, qui n'est pas un albinos : cheveux blonds et non blancs, yeux bleus et non rouges, peau claire et non blanche. Le blondisme est en partie un phénomène global. Les trois éléments qui le définissent, relatifs respectivement aux cheveux, aux yeux et à la peau, se rapportent tous à la pigmentation. Ils sont liés à des gènes impliqués dans la régulation de la mélanine. Cela explique qu'ils apparaissent souvent ensemble. Cependant, bien qu'ils soient en partie associés génétiquement, ils ne sont pas déterminés uniquement par les mêmes gènes.

En outre, comme ils sont commandés par des gènes récessifs, ces trois éléments sont d'autant plus susceptibles d'apparaître séparément, dans une certaine mesure. Une brune aux yeux bleus aura de bonnes chances d'avoir la peau claire et de porter les allèles des cheveux blonds.

Le blondisme ne peut pas se développer dans les pays chauds. La peau claire y est exposée aux coups de soleil et aux cancers. Les yeux bleus sont sensibles à la lumière. En revanche, la peau claire favorise la formation de vitamine D par l'effet des rayons ultraviolets, ce qui est avantageux dans les pays froids où le soleil est rare et où le corps reste presque tout entier enveloppé dans les vêtements.

La sélection sexuelle a favorisé la généralisation du blondisme dans la population des premiers Aryas. La femme, dont la voix ne mue pas, ou peu, est moins éloignée de l'enfance que l'homme. Le blondisme de la femme accroît cet aspect néoténique, qui suscite de la tendresse chez l'homme et donne à celle-ci un avantage reproductif. En outre, par la suite, le blondisme et les traits nordiques en général ont été des marques de supériorité comme étant ceux de la classe dirigeante formée par les conquérants aryas.

Il reste à déterminer à quelle culture archéologique se rattachait cette antique population de chasseurs du paléolithique supérieur dont la descendance a connu un si

prodigieux destin. L'anthropologie physique et la paléogénétique devraient apporter la réponse.

S'agissant de la France, les conquérants aryas sont venus à partir du III^e millénaire de la culture de Yamnaya. Les archéologues énumèrent plusieurs cultures qui ont conduit jusqu'à la conquête romaine en formant le fond de la population de la Gaule : gobelets campaniformes (en forme de cloche), culture proto-italo-celtique (-2900 à -1900), champs d'urnes, proto-celtique (-1350 à -950), Hallstatt, celtique (-750 à -450), La Tène, celtique (-450 à -50).

Nos ancêtres les Gaulois ont fourni 90% du fonds génétique des Français de sang. L'arrivée successive des Romains, des Francs et autres Germains, des Bretons, qui étaient aussi des Celtes, et des Normands, qui étaient aussi des Germains, a été marginale en termes démographiques, sauf dans certaines régions. En outre, comme l'a montré le démographe Jacques Dupâquier (1922-2010), la population de la France n'a pas connu de modification génétique importante avant le début de l'immigration, vers 1850. Celle-ci est d'abord venue des pays voisins, puis, à partir de 1950, surtout d'Europe orientale, d'Afrique, des Antilles et d'Asie, et elle fut depuis en grande partie de race non caucasioïde, surtout congoïde.

5. *Bipartition*

Le monde indo-européen est divisé en deux selon des critères à la fois linguistiques et biologiques.

L'évolution phonétique à partir du proto-indo-européen nous fait distinguer aujourd'hui, à l'est, les langues *satem* : balto-slaves, indo-iraniennes, arménienne ; et, à l'ouest, les langues *centum* (prononcer « këntoum ») : germaniques, celtiques, romanes, grecque, catégories dénommées respectivement d'après le nombre « cent » (100) en avestique (langue iranienne) et en latin (langue italique, origine des langues romanes, dont le français). Les termes *satem* et *centum* se réfèrent à une distinction phonologique fondée sur le traitement des consonnes palatales proto-indo-européennes. Les langues *centum* conservent les anciennes consonnes vélaires comme « k » dans le latin *centum*. Les langues *satem* transforment ces vélaires en consonnes sifflantes ou affriquées, par exemple, en « s » ou « ch ». Ainsi, en sanscrit, *satám* signifie également « cent », comme *satem* en avestique. (Il se trouve qu'en français le mot « cent » se prononce comme « sans » et non comme « quand », mais ce changement secondaire ne fait pas du français une langue *satem* puisqu'il est issu du latin. Il serait même abusif de parler de néo-satémisiation.)

Or, la division *satem-centum* coïncide avec la répartition différentielle des haplogroupes paternels des Aryas : R1a à l'est, chez les Indo-Iraniens, les Baltes et les Slaves : R1b à l'ouest chez les autres peuples indo-européens, avec un certain mélange en Europe centrale.

Deux exceptions apparentes : les Arméniens et les Albanais.

Les premiers sont *satem* et plutôt R1b (30%), mais ils étaient certainement *centum* à l'origine puisqu'ils descendent des Phrygiens. Leur langue a évolué sous l'influence du substrat ourartéen, puisqu'elle est devenue partiellement agglutinante, cas unique dans la famille indo-européenne, mais la satémisation de l'arménien vient plus probablement de celle de leurs voisins iraniens. Une dynastie parthe, donc iranienne, a régné sur ce

pays pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne et les Arméniens s'étaient convertis au zoroastrisme avant de passer au christianisme.

Quant aux Albanais, leur langue est un cas particulier, bien qu'elle ait des similitudes avec les langues satem. Ils sont plutôt R1b (à 20% seulement), mais c'est un peuple très mélangé et le substrat pré-arya suffit à expliquer que leur langue ne soit pas centum. Cette bipartition des Aryas remonte à la dualité entre la culture de Yamnaya, qui était centum et R1b, et la culture de la céramique cordée, qui était satem et R1a. On en a la preuve en suivant à la trace les cultures archéologiques successives qui sont issues soit de l'une, soit de l'autre.

Yamnaya a produit, à l'ouest, celles qui conduisent jusqu'aux Celtes, aux Romains et aux Germains, donc jusqu'à nous, à l'est la culture d'Afanasievo (-3200 à -2400), située au sud de la Sibérie, au nord de la Mongolie, qui était donc R1b, et qui fut à l'origine des Tokhariens, dont la langue était centum. Ainsi, la belle division est-ouest entre satem et centum que l'on observe aujourd'hui était jadis plus complexe.

Les descendants restés sur place des Aryas de Yamnaya ont déserté leurs steppes à la suite de l'événement climatique de -2200, qui a causé une terrible sécheresse. Après -1700, ils ont été remplacés par des Iraniens, Scythes, puis Sarmates, lesquels, beaucoup plus tard, au VI^e siècle ap. J.-C., ont été supplantés et absorbés par des Slaves, futurs Russes.

La céramique cordée, pour sa part, a donc connu une immense expansion vers l'est, les Iraniens et les Slaves en étant issus. Elle a produit en outre la culture de Sintashta (-2100 à -1800), puis, succédant à celle-ci, la culture d'Andronovo (-1900 à -900), dans le Kazakhstan actuel, qui était donc R1a et qui, étant à l'origine des Indo-Aryas, était satem.

Ses descendants sont aussi restés sur place et jusqu'à nos jours, malgré un certain recul à l'ouest. Dans cette région, au sud de la mer Baltique, elle est à l'origine, d'une part, des peuples baltes, d'autre part, des peuples slaves occidentaux. Au sein de la famille indo-européenne, on réunit les deux groupes, balte et slave, dans un super-groupe. Cela implique qu'il a existé jadis une langue unitaire balto-slave, qui s'est scindé en deux branches.

Des langues baltes, il ne reste que le lituanien et le letton, d'autres langues s'étant éteintes, comme le vieux-prussien. Ce sont les plus archaïques des langues indo-européennes, ce qui se comprend, puisque l'évolution s'est faite sur place. Comme ces peuples n'ont été convertis au christianisme qu'au XIII^e siècle, ils ont été un conservatoire de la tradition. On ne s'étonnera donc pas que c'est chez eux que Krause ait pu retrouver le souvenir de l'habitat circumpolaire.

Les langues slaves occidentales sont plus nombreuses. Outre le polonais, le tchèque et le slovaque, ce sont le sorabe, le cachoube, le silésien et quelques langues mortes comme le polabe. Les vicissitudes de l'histoire et notamment l'influence germanique ont fait évoluer fortement toutes ces langues, qui n'ont pas le caractère archaïque des langues baltes.

6. Race

Les premiers Aryas étaient de race caucasoïde. Ils appartenait principalement à la sous-race nordique de la race caucasoïde, au « type nordique ». L'archéologue australien Vere Gordon Childe (1892-1957), qui avait étudié les restes humains des kourganes (tumulus) des anciens Aryas, les décrivait ainsi : « De grande taille, dolichocéphales, leptorhyniens, orthognates », autrement dit nordiques (dolichocéphale : crâne allongé, par opposition à brachycéphale, crâne rond ; leptorhynien : nez mince et allongé, par opposition à platyrhinien, nez large et plat ; orthognathe : profil rectiligne, par opposition à prognathe, mâchoire saillante). Ils devaient donc aussi avoir les cheveux blonds, les yeux bleus et la peau claire. Georges Dumézil (1898-1986) était plus nuancé : « Les Indo-Européens appartenaient à la race blanche et comptaient des représentants des trois principaux types d'hommes alors fixés en Europe, avec prédominance marquée du nordique. » Et Haudry le confirme, en soulignant que « les témoignages anciens concordent » : la sous-race nordique était « sinon celle de l'ensemble du peuple, au moins celle de sa couche supérieure ». Cela reste vrai en Inde : « Le type nordique est mis en valeur dans le Véda, où Indra, le dieu blond, donne aux guerriers aryens la victoire sur leurs adversaires à la peau sombre. (...) Aujourd'hui encore, en raison de la législation [ancienne] qui a prohibé l'intermariage, les différences physiques sont sensibles entre les hautes castes, où le type nordique est bien représenté, et les castes inférieures, où il est totalement absent » (Haudry). Le prophète de l'Iran, Zarathushtra, qui est pour nous Zoroastre, avait un nom qui signifiait « chameau jaune » en avestique ; il faut croire que son père le lui avait attribué parce qu'il avait un grand nez et les cheveux blonds... donc qu'il avait le type nordique.

En Grèce aussi, le type nordique était un idéal : « Les poètes classiques, d'Homère à Euripide, s'obstinent à nous représenter les héros grands et blonds. Toute la statuaire, depuis l'époque minoenne jusqu'à l'époque hellénistique, donne aux déesses et aux dieux, sauf peut-être à Zeus, des cheveux d'or et une taille surhumaine » (Paul Faure, cité par Haudry).

« Athéna, la déesse au yeux pers » (*Athēna, hē theos glaukôpis*) est une formule consacrée depuis l'Iliade : pers, épithète poétique pour dire bleu. (*Glaukôpis* peut aussi se traduire par « aux yeux brillants », mais ici c'est bien « aux yeux bleus » qu'il faut comprendre puisque l'on avait en latin : « *Athena, dea caeruleis oculis* » et que *caeruleus* veut dire « bleu », comme « pers » en français. D'autant que *glaukos*, qui a donné « glauque » et qui signifiait d'abord brillant, s'appliquait aux yeux clairs, qui seuls pouvaient briller, et en particulier aux yeux glauques, vert pâle, qui avaient la couleur de la mer. Bleus ou verts, ce sont les yeux du type nordique et ce sont ceux-là qui veillaient sur Athènes.)

« Si le type nordique est considéré comme un idéal, ajoute Haudry, c'est qu'il est celui de la couche supérieure de la population. » Celle-ci a été formée par les conquérants aryas, qui ont imposé leur domination à la population autochtone.

Le type nordique est demeuré un idéal de beauté dans tous les pays aryas, aussi mélangée que soit la population, et cela, en dépit de la promotion du type congolide effectuée par la propagande cosmopolite dans les pays occidentaux depuis quelques dizaines d'années. Il l'est même apparemment dans les autres peuples, y compris dans ceux de race mongoloïde ou congolide, où les femmes se font décolorer la peau pour paraître plus belles, la beauté étant en quelque sorte inversement proportionnelle au degré de pigmentation.

Idéal de beauté, le type nordique est en outre une marque de supériorité. Le « sang bleu », *sangre azul* en espagnol, est synonyme de distinction ou de noblesse, le sang paraissant bleu dans les veines du poignet quand la peau est claire.

L'inégalité des races et des sous-races est ainsi inscrite dans l'ADN de l'espèce homo sapiens, probablement parce qu'elle dépend du niveau de néoténie.

Cependant, les Aryas se sont beaucoup mélangés avec les peuples qu'ils ont assujettis et certaines des branches de la famille arya se sont même métissées avec des non-caucasoïdes. Ainsi des Russes, qui ont reçu des Ouraliens et des Turcs une bonne dose de sang mongoloïde, ou des Indo-Aryas, qui, en dépit du système des castes, se sont quand même un peu mêlés, du moins dans les sous-castes (*jatis*) inférieures de la caste des vaisyas, avec les autochtones australoïdes, ainsi qu'avec des mongoloïdes venus du Tibet et de Birmanie.

L'archéologie confirme dans son principe la thèse d'Arthur de Gobineau, dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, ouvrage passionnant, mais préscientifique. Il témoigne en outre, malheureusement, d'une étroitesse d'esprit en ce qu'il n'accorde aucune valeur aux autres sous-races qui ont contribué à la formation du peuple français. Ce réductionnisme déplorable ne rend pas justice au génie de la synthèse qui a produit notre peuple.

C'est cependant dans sa lignée que l'on a longtemps parlé de « race aryenne » (lui-même préférait dire « race ariane »), en confondant ainsi une catégorie culturelle, l'ethnie, avec une catégorie biologique, la race, ainsi que la sous-race avec la race qui l'englobe à un degré supérieur de la taxinomie. Il faut dire : race caucasoïde, sous-race nordique, peuple ou ethnie arya.

Quoi qu'il en soit, et malgré ses erreurs, Gobineau a mis en lumière le rôle essentiel du fonds génétique dans l'évolution des peuples et la formation des civilisations, d'une part, le lien étroit qui unit les Aryas à la sous-race nordique, laquelle est à la source de leur génie, d'autre part.

Le type racial est autant mental que physique. Dans son fameux *Essai*, Gobineau a montré que c'était avant tout leur énergie qui donnait aux nordiques la primauté sur les autres races et sous-races, bien qu'ils fussent aussi d'une intelligence supérieure. On l'a vu, c'est dans leur habitat circumpolaire originel que s'est apparemment formé ce type, auquel la néoténie n'a pas seulement conféré la blondeur, mais aussi le goût de la découverte et une curiosité insatiable. Ces qualités exceptionnelles leur ont donné l'esprit de conquête et la volonté de dominer, le sens de la hiérarchie. C'est dans les ressources mentales du sang nordique, aussi mêlé fût-il, que les peuples aryas ont trouvé les facteurs de leurs succès. Elles se sont traduites par une floraison de génies, dont la plupart sont restés inconnus en dépit des progrès admirables qu'ils ont fait faire à leur civilisation. Dans tous les domaines, les Aryas ont dépassé les autres peuples. Créée par la Grèce, l'Inde et l'Iran, portée au plus haut par l'Occident et le monde russe, la science est le fruit des Aryas. Il n'y a rien de comparable chez les non-Aryas à la philosophie des Grecs, des Indiens, des Iraniens, des Occidentaux, Français, Allemands, Italiens. Les progrès extraordinaires de la technique et de l'industrie dans les temps modernes ont aussi été le fait des Occidentaux, donc des Aryas. On dit que la poésie arabe est très belle, mais les Aryas ont créé les plus grands chefs-d'œuvre, tels que l'Iliade, le Mahabharata et le Livre des rois. Il en va de même pour les arts. L'égalité n'étant pas dans la nature (on ne le répètera jamais assez), il n'y a d'égalité ni entre les

racas ni entre les peuples ni entre les civilisations et il faut reconnaître objectivement que les Aryas sont au sommet du genre humain.

7. Tradition

C'est Jean Haudry qui a créé le concept fondamental de « tradition indo-européenne », laquelle inclut l'idéologie tripartie ou modèle des trois fonctions analysé par un autre grand savant français, Georges Dumézil. Haudry l'a illustré par deux contributions remarquables, *La triade pensée, parole, action dans la tradition indo-européenne* (2009) et *Le feu dans la tradition indo-européenne* (2016). Dans son esprit, la tradition indo-européenne comprenait les éléments et structures culturels qui étaient hérités des Proto-Indo-Européens, tels qu'ils les avaient intégrés dans leur culture aux différentes étapes de leur évolution. Nous élargirons pour notre part cette notion en y ajoutant ce qui est parvenu jusqu'à nous des anciens peuples aryas, en particulier des Grecs, en ce qu'ils ont innové par rapport aux premiers Aryas, leurs ancêtres. Ainsi, pour nous, la culture qui vient de la Grèce antique fait partie de la tradition indo-européenne, tout comme ce qui nous vient du zoroastrisme, ancienne religion de l'Iran, ou du bouddhisme, religion nouvelle apparue en Inde au VI^e siècle av. J.-C.

Les traditions ne sont pas figées, elles sont vivantes et elles s'adaptent.

Les études indo-européennes n'ont pas commencé avec l'orientaliste anglais William Jones (1746-1794), comme le prétendent abusivement ses compatriotes avec leur chauvinisme habituel en citant sa conférence de 1786 à Calcutta. En réalité, c'est l'érudit français Claude de Saumaise (1588-1653), génie méconnu, qui fut le premier, en 1643, presque un siècle et demi avant Jones, à soutenir, dans un ouvrage majeur, *De lingua hellenistica* (« De la langue hellénistique »), que le latin, le grec, les langues germaniques, le persan et le sanscrit avaient une origine commune, provenant d'une langue mère disparue, qu'il appelait le scythique, notre proto-indo-européen. La théorie fut reprise après lui notamment par le grand philosophe allemand Wilhelm Leibniz (1646-1716) en 1704 et par le jésuite français Laurent Cœurdoux (1691-1779) en 1767. Jones ne fut donc que le dernier des précurseurs.

Les études indo-européennes ne deviendront une science qu'au début du XIX^e siècle, grâce au Danois Christian Rask (1787-1832), dans un mémoire de 1818, et à l'Allemand Franz Bopp (1791-1867), dans six mémoires publiés de 1824 à 1833. Les études indo-européennes ont connu ensuite un immense développement et elles ont été illustrées notamment par le grand linguiste français Antoine Meillet. Après lui, les Français Georges Dumézil et Jean Haudry ont tenu la première place dans ce domaine scientifique, auquel ils ont fait faire un saut conceptuel en mettant au jour les éléments et les structures de la pensée des premiers Aryas.

La découverte par Georges Dumézil en 1938 de l'ancienneté et de la pérennité du modèle des trois fonctions est du plus haut intérêt. Selon cette antique tradition des sociétés aryas dont nous sommes les descendants et les héritiers, l'ordre social est fondé sur l'équilibre de trois fonctions hiérarchisées, dites respectivement « souveraine », « guerrière » et « productive ».

(1) La première est la fonction souveraine, sous deux pôles complémentaires, l'un fondateur – « royal » et politique, l'autre régulateur – sacerdotal et juridique. Le pôle royal représente la souveraineté politique ; il comprend tous les dirigeants de l'État. Ses valeurs spécifiques sont l'autorité, la puissance, la grandeur, la magnificence, la

miséricorde, l'espérance... Le pôle sacerdotal et juridique comprend tous ceux qui portent ou qui portaient la soutane, la robe ou la toge : prêtres, magistrats, professeurs... Ses valeurs spécifiques sont la sagesse, la justice, la vérité, la foi, la prudence... La couleur symbolique de la première fonction est le blanc.

(2) La deuxième est la fonction guerrière. Elle est celle de l'armée, des gens d'armes. Elle s'étend plus largement à tous ceux qui font usage de la force ou se mettent en danger, donc aux policiers ou agents de sécurité, sans oublier les pompiers, « soldats du feu ». Elle inclut aussi par extension les activités qui opposent des individus ou des équipes dans un combat ritualisé ou qui demandent du courage physique, donc le sport, l'athlétisme. Les valeurs spécifiques de la deuxième fonction sont la prouesse, le sacrifice, la force, le courage... Sa couleur symbolique est le rouge.

(3) La troisième est la fonction productive et reproductive. Elle comprend tout le reste, notamment ce qui concourt au développement quantitatif de la société, et elle est donc multiforme. Elle inclut les activités économiques : agriculture, industrie, commerce, finance. Elle est aussi fonction reproductive et la femme, mère de famille, s'y rattache. Les valeurs spécifiques de la troisième fonction sont la charité, la tempérance, la largesse, la pudeur, la pureté, l'honnêteté, la prospérité, la fécondité, la volupté. L'art en fait partie, comme technique, tout autant que comme esthétique. Sa couleur symbolique est le noir, le bleu ou le vert.

Il y a aussi des valeurs trivalentes, qui se rattachent à chacune des trois fonctions, comme l'honneur et la fidélité.

Le drapeau français, bleu, blanc, rouge, le blanc étant au centre, est un emblème trifonctionnel.

L'idéologie tripartite est à l'origine aussi bien de la division des trois castes aryas en Inde, qui sont les brahmanes (prêtres), les kshatriyas (guerriers) et les vaishyas (paysans et commerçants), que des trois ordres de l'Ancien Régime en France, clergé, noblesse, tiers état, ou encore, *oratores, bellatores, laboratores*, c'est-à-dire ceux qui prient, ceux qui se battent, ceux qui travaillent, résurgence remarquable de la tradition arya.

Ce modèle des trois fonctions n'a été observé que chez les peuples aryas d'Europe et d'Asie.

La dualité des pôles de la première fonction apparaît comme une préfiguration de la laïcité qui, sous une forme ou sous une autre, est le propre des sociétés occidentales. Contrairement à ce que pourrait laisser penser l'énumération des trois ordres de l'Ancien Régime qui se réunissaient dans les états généraux, clergé, noblesse et tiers état, la première fonction ne se réduisait pas au clergé, elle était d'abord représentée par le roi, qui convoquait les états généraux. Il avait l'autorité politique, temporelle, tandis que le clergé avait l'autorité religieuse, spirituelle. L'Église et l'État étaient complémentaires et non antagonistes comme ils le sont devenus en France sous la III^e république en vertu d'un laïcisme contraire à la saine laïcité.

Cette même dualité des pôles fonde en outre l'indépendance de la justice et celle de l'université. En revanche, elle ne légitime nullement la séparation des pouvoirs exécutif et législatif selon la théorie forgée par Charles de Montesquieu (1689-1755) d'après une interprétation idéalisée de la monarchie anglaise. Dans la tradition, le pôle royal est unitaire et non biparti. Du reste, cette séparation est un mythe, elle est impossible en pratique. Toujours et partout, le gouvernement, censé exercer un pouvoir purement exécutif dans lequel, donc, il se bornerait à l'application des lois votées par le parlement,

a lui-même un pouvoir réglementaire indépendant qui est matériellement législatif. En outre, pour la politique étrangère notamment, il doit prendre des décisions qui ne sont en rien une simple application de la loi. En France, patrie du « parlementarisme rationalisé » inauguré par la V^e république, la grande majorité des lois sont d'initiative gouvernementale et la chambre basse peut censurer le gouvernement. Même aux États-Unis, la séparation rêvée par Montesquieu n'est pas respectée. Le président a non seulement un large pouvoir réglementaire, mais il a de plus le droit de veto sur les lois votées par le parlement (*congress*) ; il prépare le budget. La chambre haute, le sénat, doit donner son accord à la nomination des ministres. Enfin, le parlement peut destituer le président (*impeachment*).

Chacun des deux pôles de la première fonction est lié particulièrement à l'une des deux autres fonctions. Le pôle royal, à la fonction guerrière, le roi étant normalement membre de la noblesse : il est « le premier des gentilshommes » ; c'est ce lien qui constitue le politique et la puissance de l'État, le droit et la justice restant à part. Le pôle sacerdotal et juridique est lié à la fonction productive et reproductive, les relations sociales et économiques étant régies par le droit et la justice, le mariage et la famille étant consacrés par la religion.

Tradition moins spécifique, les anciens Aryas connaissaient quatre cercles d'appartenance sociale eux aussi hiérarchisés : la famille (patrilinéaire), le lignage (qui réunissait les descendants d'un ancêtre commun en ligne masculine), la tribu (division du peuple) et le peuple. En latin : *familia, gens, tribus, populus*. Il n'y avait rien au-dessus du peuple. Les Aryas ont inventé l'empire pour organiser leurs conquêtes, mais celui-ci était contraire à leurs traditions les plus anciennes.

La tradition indo-européenne a aussi transmis un riche formulaire aux peuples aryas. La triade « pensée, parole, action » apparaît dans le *Confiteor* : « Je confesse à Dieu que j'ai beaucoup péché par pensée, par parole et par action » (« *Confiteor Deo... quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere...* », dans la forme traditionnelle, dite extraordinaire, du rite romain ; dans la forme ordinaire, on ajoute : « *et omissione* », (« et par omission »), dans un souci casuistique.

Les formules de la tradition arya ne sont pas de vagues proverbes. Elles énoncent des principes et définissent un idéal. Ici, il est dit que la pensée doit commander la parole ou plus précisément que celle-ci doit être conforme à celle-là, donc que l'on doit être sincère et ne pas mentir. En outre, l'action doit être conforme à ce que l'on a affirmé. Il faut tenir sa parole. C'est un idéal de vérité.

Mieux encore, l'ordonnancement des termes récuse la réalité quotidienne qui fonctionne en sens inverse en vertu de ce que l'on appelle maintenant la résolution des dissonances cognitives. Le fait est que si l'on se croit obligé d'agir contre sa conscience, on finit souvent, et même le plus souvent, par modifier sa conviction plutôt que son comportement. Blaise Pascal (1623-1662) l'avait compris qui, invitant le libertin à faire son fameux pari, en concluait qu'à force de pratiquer la religion il finirait par avoir la foi. L'idéal des Aryas dit au contraire qu'il faut penser et agir selon sa foi.

On mesure la richesse, la profondeur et la pertinence de ces formules venues de la tradition, qui sont autant d'articles de foi.

8. Religion

Que reste-t-il de la religion ancestrale des Aryas ? La réponse est éminemment paradoxale.

En premier lieu, l'hindouisme a prolongé ladite religion jusqu'à nos jours, sans rupture. Mais l'évolution a été telle au fil des siècles qu'il n'en reste pour ainsi dire plus rien, bien que les hindous continuent à vénérer les Védas et surtout le Rig-Véda, le plus ancien. Les principaux dieux védiques, Varuna et Mitra, Indra et les Nasatya, formaient une structure trifonctionnelle et représentaient respectivement la souveraineté sous ses deux aspects, la guerre et la production-reproduction. La triade qui les a remplacés, Brahma, Vishnu et Shiva, n'est pas trifonctionnelle et la *bhakti*, la dévotion pour les deux derniers, Brahma étant évanescant, apparue dans les derniers siècles avant l'ère chrétienne, n'a aucun rapport avec le culte précédent, qui était extraordinairement ritualisé et faisait peu appel aux sentiments. Mais surtout les premiers Aryas avaient la *religion de la vérité*, ils haïssaient le mensonge et les fidèles devaient avant tout croire à l'enseignement des prêtres, les brahmanes : leur religion était une orthodoxie. Véda veut dire savoir, connaissance, et le fidèle devait admettre que les sept *rishis*, les sages, avaient reçu les Védas des dieux. Le védisme était donc bien une religion de la foi, une orthodoxie. Au contraire, l'hindouisme qui lui a succédé est une religion de la loi, le *dharma*, au demeurant variable selon les conditions telles que la caste et le sexe : c'est une orthopraxie.

Le bouddhisme, qui dérive de l'hindouisme, mais qui a rompu avec lui, a effectué une révolution au sens premier du terme, un retour au point de départ, au moins dans le principe du retour à la foi, puisqu'il s'est émancipé du dharma, de la loi, en rejetant le régime des castes, et qu'il a fait appel à la foi de ses disciples dans la doctrine de Siddharta Gautama, dit le Bouddha, c'est-à-dire l'Éveillé.

En second lieu, c'est le christianisme qui représente, miraculeusement, le meilleur de la tradition indo-européenne puisque ses dogmes sont centrés sur le mystère de la Sainte Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que celui-ci est la consécration sublime de l'idéologie tripartite des Indo-Européens analysée par Dumézil. Pour un chrétien, cette antique doctrine peut être considérée comme une proto-révélation qui a préparé la voie du Seigneur.

Ainsi, « le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre », dit le Credo, exerce la souveraineté sur toute la création.

Le Fils, dont l'Apocalypse de saint Jean dessine une image terrible, fait la guerre à Satan et à ceux qui le représentent sur terre, à savoir les pharisiens, « fils du diable », « Synagogue de Satan ».

Puisque c'est par le Saint-Esprit, « qui est Seigneur et qui donne la vie » (dit le Credo), que le Christ « a pris chair de la Vierge Marie », puisque le Saint-Esprit est amour et charité et que c'est par lui que la grâce féconde les âmes, on peut dire que la troisième Personne de la Trinité est, dans sa grandeur infinie, l'aboutissement des intuitions des anciens Aryas au sujet de la troisième fonction. Si le mot Esprit est masculin en français, il est neutre en grec (*Pneuma*), mais féminin en hébreu et en araméen (*Rouah*). Or, le Christ parlait à ses disciples en araméen. Il est permis d'en tirer un argument *a contrario*, car il serait difficilement concevable qu'il eût employé un mot du genre féminin pour le Saint-Esprit si celui-ci avait été en rapport avec la souveraineté ou la guerre, avec la première ou la deuxième fonction.

Ainsi, sans connaître la vérité ultime qu'a apportée la révélation chrétienne, les Aryas avaient su concevoir un modèle social à l'image de la divinité qu'ils pressentaient. Si le Saint-Esprit « a parlé par les prophètes », comme le dit le Credo, il faut croire qu'il a inspiré jadis, il y a six mille ans, sur les bords de la Volga plutôt que sur ceux du Jourdain, un prophète inconnu qui a conçu un ordre social et un ordre divin qui préfiguraient le mystère de la Sainte Trinité. Les prophètes d'Israël, quant à eux, n'ont ni vu ni pressenti la Trinité et, s'ils ont annoncé la venue du Messie, il était pour eux « le fils de l'homme » et non le Fils de Dieu.

Paradoxe corollaire du précédent, le christianisme est sorti du judaïsme dans les deux sens du verbe sortir : il lui a succédé et il a rompu avec lui. Il y a dans le Nouveau Testament des centaines de citations de l'Ancien. Elles sont presque toutes prises dans une version grecque, en général la Septante, parfois dans celle de Théodotion, quelquefois encore dans la version en araméen, le Targum, mais jamais dans une version hébraïque. Jésus était le Messie annoncé par les prophètes, mais il y a autant de ressemblance entre le christianisme et le judaïsme qu'entre lui et Bar Kochba, chef de la révolte juive de l'an 135, qui se prétendait le Messie et qui a été écrasé par les Romains. « Mon royaume n'est pas de ce monde », a dit le Christ au procureur romain, Ponce Pilate, et il n'a jamais fait la guerre qu'à Satan et à ses représentants, les pharisiens, « fils du diable ».

Autant dire que la notion de « judéo-christianisme » est une absurdité, à moins qu'elle ne qualifie ceux des premiers chrétiens qui continuaient à judaïser. D'autant que le judaïsme actuel est celui des pharisiens vilipendés dans l'Évangile.

La mutation qui a conduit du judaïsme au christianisme n'a pas été une évolution, mais une rupture, consacrée par la mort de Jésus sur la Croix à la demande des Juifs. Les Évangiles imputent clairement aux Juifs la responsabilité du « Déicide », de la mise à mort d'un homme qui était Dieu. L'apôtre saint Paul, dans la première épître aux Thessaloniciens, saint Pierre dans les Actes des apôtres, les en accusent formellement : « Les Juifs ont tué le Seigneur Jésus et les prophètes » (I Thessaloniciens II 14-16).

De leur côté, les Juifs n'ont pas été avares d'imprécations contre le Christ, contre la Vierge Marie et contre les chrétiens. La version non expurgée du Talmud en est remplie. Les Juifs traitent la Vierge Marie de « prostituée » et son Fils de « bâtard ». On comprend que le roi saint Louis, quand il eut pris connaissance de ces abominations, ait ordonné que le Talmud fût brûlé en place de Grève.

Le judaïsme sous toutes ses formes était une religion de la loi, une orthopraxie : il demandait de faire, plutôt que de croire. Tout ce qui était ordonné aux adeptes du judaïsme, c'était de respecter scrupuleusement la loi de Moïse. C'est encore le cas pour le judaïsme actuel. Selon Moïse Maïmonide (1138-1204), la loi juive comporte 613 *mitzvot* ou commandements, qui sont pour nous tous plus ridicules les uns que les autres, comme l'interdiction de mélanger la viande et le lait.

Ne parlons pas de la circoncision masculine, excision du prépuce, mutilation sexuelle qui, selon l'Exode, est le signe de l'Alliance de Yahvé avec son peuple... Primitivisme de la première religion des Israélites. Cela ne s'est pas arrangé par la suite, dans la cabale, gnose juive qui est née au XII^e siècle de l'ère chrétienne et qui, suivie par 80% des Juifs religieux, est supérieure à leurs yeux tant au Talmud qu'au *Tanakh* (la Bible hébraïque) :

« Dès la naissance, ou dans les jours qui suivent, l'enfant mâle est marqué de la lettre de Dieu. La circoncision, disent les Kabbalistes, est la transformation du pénis humain en la lettre *yod*, la première du Tétragramme [YHWH, ces quatre lettres que nous lisons « Yahvé »], le sceau de Dieu » (Tsili Dolève-Gandelman et Claude Gandelman cités par Jean Soler).

Trouver le pénis dans le nom de Dieu, il fallait le faire ! Ici, le ridicule le dispute au blasphème. Qui se réclamait du judéo-christianisme ?

Si on a fait grâce aux filles de la circoncision féminine, excision du clitoris, ce n'était pas pour les épargner, mais parce que les femmes ne comptaient pas et ne pouvaient être parties à l'Alliance. Celle-ci était un contrat passé avec Yahvé : en échange du culte exclusif que les Israélites lui rendaient, il devait les protéger et les favoriser en leur donnant la victoire.

La Nouvelle Alliance inaugurée par le Christ a aboli l'Ancienne Alliance, « ministère de la mort », « ministère de la condamnation », a dit saint Paul (II Corinthiens, III 7-9), et avec elle la loi de Moïse : c'est la foi qui sauve, ce ne sont pas les œuvres, en tout cas pas celles prescrites par la loi juive. Le christianisme est une orthodoxie : il demande avant tout à ses adeptes d'avoir la foi, de croire ; ce sont des « fidèles », mot qui vient du latin *fidelis* et, par lui, de *fides*, la foi.

Saint Jean-Baptiste, « le plus grand des prophètes », qui a baptisé Jésus dans les eaux du Jourdain, était essénien et c'est par l'intermédiaire de l'essénisme que le christianisme a hérité de la tradition indo-européenne telle qu'elle s'était métamorphosée en Iran, en Inde et en Grèce.

C'est ainsi que, du monothéisme à la résurrection des morts, les dogmes du zoroastrisme, religion des anciens Perses, se retrouvent dans le christianisme. Or, l'Avesta, le livre saint du zoroastrisme, est antérieur de plusieurs siècles à la rencontre des Juifs et des Perses, qui s'est produite en 539 av. J.-C., quand l'empereur Cyrus a pris Babylone, où les Juifs avaient été déportés, et qu'il les a libérés. Il faut en conclure que le judaïsme, surtout dans sa branche essénienne, a hérité des dogmes zoroastriens après cette date et qu'il les a transmis au christianisme. La concordance des dogmes est en effet confondante.

Le zoroastrisme croit en un Dieu unique, *Ahura Mazda*, le Seigneur Sagesse, qui est infiniment bon et qui a formé le monde. Il est entouré d'un cortège d'archanges, les saints immortels ou immortels bienfaisants, *ameshas spentas*, et de simples anges, *yazatas*. Chaque homme a un ange gardien, *fravarti*. Ahura Mazda a créé l'Esprit Saint, Esprit du Bien, *Spenta Manyu*, et l'Esprit du Mal, *Angra Manyu*, qui a choisi en toute liberté, comme Satan, de s'opposer à Dieu, et qui est assisté par une foule de démons, *daevas*.

Le zoroastrisme est une religion de salut. Il croit à la vie éternelle, au jugement de l'âme après la mort, à la rétribution des bonnes et des mauvaises pensées, paroles et actions, à l'enfer et au *paradis* (mot d'origine iranienne) – eschatologie individuelle.

Le zoroastrisme croit aussi au Sauveur, *Saushyant*, qui viendra à la fin du monde, à la résurrection des morts, au jugement dernier et à l'avènement du Royaume de Dieu – eschatologie collective.

Le zoroastrisme est une religion universaliste, qui s'adresse à tous les hommes, non à un peuple particulier, et qui fait du prosélytisme.

Il faut donc admettre que le christianisme a hérité du zoroastrisme une grande partie de ses dogmes. N'est-ce pas la signification profonde de l'hommage que « *des mages venus d'Orient* » ont rendu à l'enfant Jésus dans sa crèche de Bethléem (Matthieu, II 1-12) ? À l'époque du Christ, on appelait « mages » les prêtres zoroastriens. Saint Matthieu ne l'ignorait pas. (Les mages étaient des prêtres et non des rois comme on l'a imaginé à partir du III^e siècle.) Il est significatif que les premiers hommes qui soient venus adorer Jésus ne fussent pas juifs, mais iraniens. En se prosternant devant lui pour l'adorer, ils ont célébré par là même la translation du zoroastrisme au christianisme.

Le christianisme a hérité en outre, à travers l'enseignement des esséniens et de saint Jean-Baptiste, de la morale de compassion du bouddhisme. C'est aussi du bouddhisme qu'il a reçu deux institutions majeures, le monachisme et l'Église, qui n'existent pas en dehors de ces deux religions et qui sont, en particulier, absentes du judaïsme, si ce n'est de sa branche essénienne, aujourd'hui disparue et que le christianisme a continuée.

Enfin, le christianisme, dans sa genèse et dans son développement, est tout imprégné de la culture grecque et de la philosophie platonicienne. C'est ainsi que l'Évangile selon saint Jean commence par ces mots : « Au commencement était le Verbe », le *Logos* de la philosophie grecque, qui est là identifié au Christ.

Le christianisme n'est pas fondé sur une loi, mais sur une foi, un credo, « je crois » en latin. Il suffit de lire le Credo pour s'en convaincre : la foi chrétienne ne doit quasiment rien à la religion des Juifs sadducéens ou pharisiens, les esséniens étant à part. Même la conception virginale du Messie, annoncée par le prophète Isaïe selon la Septante, est rejetée par les Juifs, qui s'en tiennent à la version hébraïque. La création *ex nihilo* (à partir de rien) n'a pas de précédent, ni dans le judaïsme ni même dans le zoroastrisme. Correctement traduits, les deux premiers versets de la Genèse, dans la Bible hébraïque, disent simplement que le grand dieu, *Elohim* (pluriel de majesté de *Eloha*, dieu), a *formé* (et non créé) le ciel et la terre, à partir du « tohu-bohu », autrement dit du chaos qui préexistait. De même, du reste, Ahura Mazda, le Seigneur Sagesse, nom de Dieu pour Zoroastre, a formé le monde, il ne l'a pas créé *stricto sensu*.

Le judaïsme était théocratique. Il ne faisait pas de différence entre le spirituel et le temporel. La loi de Yahvé régissait tous les aspects de la vie et c'est au nom de lui que l'on gouvernait, avec la mission première de faire respecter sa loi. Tout au contraire, le christianisme est laïc. Jésus a dit, rappelons-le : « Mon royaume n'est pas de ce monde », mais aussi : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » Le spirituel est donc bien dissocié du temporel. C'est ce qu'ont rappelé les évêques de France en 1682 dans la déclaration des quatre articles. Les prétentions crypto-théocratiques des papes, qui ont même inventé une « doctrine sociale de l'Église », n'y peuvent rien changer. Du reste, elles ne remettent quand même pas en cause la distinction de l'Église et de l'État, laquelle est inconcevable dans le judaïsme.

Le judaïsme admettait la polygamie. Il a continué à le faire dans les pays catholiques jusqu'au XI^e siècle et en Orient jusqu'au XX^e siècle. Au contraire, le christianisme est monogame. Né dans une province profondément hellénisée de l'empire romain, il a rejeté le judaïsme aussi sur ce point en reprenant la norme des Grecs et des Romains. C'est encore un héritage indo-européen bien qu'il soit impossible de remonter plus haut. On ne sait pas ce qu'il en était des Proto-Aryas à cet égard.

Normalement, le monothéisme et l'universalisme vont de pair. Si, en effet, il n'y a qu'un seul Dieu, tous les hommes doivent croire en lui et l'adorer. De fait, Zoroastre, le prophète de l'Iran, qui, le premier, a découvert la vérité du Dieu unique, a voulu qu'il fût adoré par toute la terre. Pourtant, si le christianisme est universaliste par essence, le judaïsme, qui est passé tardivement au monothéisme, a réussi l'exploit de garder au Dieu unique la qualité d'un dieu ethnique réservé aux Juifs.

Le judaïsme était raciste et il l'est resté. Au départ, il était classiquement polythéiste, comme le prouvent les papyrus retrouvés dans l'île d'Éléphantine, sur le Nil, au sud de l'Égypte, puis il est devenu monolâtrique, en ce sens qu'il exigeait des Juifs qu'ils adorassent exclusivement Yahvé, leur dieu ethnique, sans nier pour autant l'existence des autres dieux, ceux des peuples étrangers. Il est passé au monothéisme sous l'influence du zoroastrisme, qui s'est combinée avec la notion de « peuple élu ». Yahvé est devenu Dieu, dieu unique, quand les Juifs ont privé de leurs dieux les « nations », les *Goyim*, les non-Juifs, qu'ils méprisaient et qu'ils haïssaient. Pour eux, il n'y avait qu'un seul Dieu, mais il était réservé aux Juifs. Il fallait donc que les non-Juifs fussent assimilés à des bêtes. Cette doctrine invraisemblable (pour rester poli) était en formation dans l'Ancien Testament, elle a été formalisée dans le Talmud (« Vous êtes des hommes, les non-Juifs ne sont pas des hommes »). La cabale a fait encore mieux, puisque, pour elle, les Juifs sont des étincelles de la Divinité (*Shekhina*) dispersées au milieu du fumier des non-Juifs (*Goyim*, terme de mépris et d'exécration).

Au contraire, le christianisme est universaliste, il veut convertir tous les hommes. « Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit... » (Matthieu, XXVIII 19). Le peuple élu a achevé sa mission, qui était de donner le Christ aux hommes de « toutes les nations » (*ethnè*), ces *goyim* que les Juifs rejetaient et détestaient.

Faut-il ajouter qu'il n'y a pas de comparaison entre la grandeur du christianisme et la médiocrité du judaïsme actuel, petite religion étriquée qui était celle des pharisiens ? Quant à l'ancien judaïsme, tel qu'il apparaît dans la Bible, on lui a prêté, comme à l'hébreu biblique, par projection rétrospective, une partie de la grandeur du christianisme qui lui a succédé.

C'est une alchimie qui a transformé le plomb du judaïsme en or du christianisme grâce à la tradition indo-européenne. À l'inverse de l'hindouisme, le christianisme est une religion de la foi qui a succédé à une religion de la loi.

Autant dire que le néo-paganisme dont certains se réclament au nom de la tradition indo-européenne est un contresens. Il est aussi absurde qu'artificiel. Absurde, dès lors que celle-ci est portée par le christianisme. Artificiel, car les religions païennes des Gaulois, des Romains et des Germains, au demeurant fort différentes entre elles, sont mortes et enterrées, sauf pour ce que l'Église en a gardé en le christianisant, par exemple en assimilant certains dieux à des saints : c'est l'*interpretatio christiana*.

Il se peut quand même qu'il y ait eu des traces de paganisme dans certaines traditions populaires, mais, d'une part, il est fort difficile de savoir d'où elles proviennent et il se pourrait bien qu'elles fussent d'origine pré-arya, d'autre part, ce ne serait au mieux que des débris dont on ne pourrait pas faire une religion. Le néo-paganisme est un produit de synthèse idéologique qui est contraire à toute tradition authentique. La France est chrétienne depuis la conversion de Clovis en 496 et, si la foi a reculé depuis trois siècles devant le matérialisme et l'athéisme, si les bons catholiques déplorent un « nouveau

paganisme», celui-ci n'a en réalité rien à voir avec l'ancien. On ne peut pas faire revivre une religion qui a disparu. (Il est d'ailleurs cocasse que les quelques Français qui se disent néo-païens par haine du christianisme ne trouvent rien de mieux pour leurs rites ésotériques que le marteau de Thor ou la tour de Youle, qui relèvent de la mythologie des Germains et pas du tout de celle de nos ancêtres les Gaulois...)

9. *Civilisation*

Les Aryas sont à l'origine de quatre des six civilisations contemporaines. Ce sont les plus grandes.

Au XVIII^e siècle av. J.-C., les Aryas ont envahi l'Inde, détruisant la civilisation de l'Indus. Dans les siècles qui ont suivi, ils ont adopté les Védas, qui vantaient les exploits des conquérants. C'est l'origine de la civilisation indienne.

Au VI^e siècle av. J.-C., Cyrus le grand, de la dynastie des Achéménides, a fondé l'empire perse. Ce fut le début de la civilisation orientale. Elle fut zoroastrienne, puis chrétienne, avant que l'islam ne s'imposât et devînt majoritaire.

Au XI^e siècle ap. J.-C., à la demande de l'empereur des Francs, l'Église de Rome a adopté le *Filioque* (précision ajoutée au Credo : le Saint-Esprit procède du Père *et du Fils*). Cela conduisit à la rupture avec l'Église d'Orient qui se produisit en 1054 et à la naissance de l'Occident. À la même époque, les Français venus de Normandie chassèrent les Arabes et les Byzantins d'Italie, établissant ainsi la frontière avec la civilisation orientale.

Au XVI^e siècle, Ivan le terrible, prince de Moscovie, devint le premier tsar de toutes les Russies après avoir vaincu les Turcs. Ce fut l'acte de naissance du monde russe.

Les Aryas ont même contribué à la genèse de la civilisation chinoise. Ses premiers pas ont été guidés par les Aryas de la culture d'Afanasievo, qui s'est prolongée dans celle des Tokhariens, ainsi que par les Indo-Aryas de la culture d'Andronovo.

En revanche, les Aryas ne sont pour rien dans la civilisation de l'Afrique noire. Elle est fort inférieure aux cinq autres et même primitive.

Le savant allemand Hans Krahe (1898-1965), linguiste et philologue, a démontré en 1949 que l'hydronymie (noms des cours d'eau) de l'ouest de l'Europe était remarquablement homogène et qu'elle provenait d'une première vague de conquérants arias parlant ce qu'il a appelé le « vieil-européen » et antérieure à la formation des peuples historiques, italo-celtiques, germaniques, slaves et baltes. Cela signifie qu'il y a eu dans cette région continuité culturelle et linguistique par fusion des élites au cours des siècles et des conquêtes successives effectuées par les divers peuples arias en sorte que les noms des fleuves et rivières ont évolué sans rupture. Ce « vieil-européen », étant commun aux deux cultures archéologiques des gobelets campaniformes, issue de Yamnaya, d'une part, et de la céramique cordée, d'autre part, ne devait pas être bien différent de l'indo-européen commun des origines.

Or, les limites de cette hydronymie « vieille-européenne » sont justement celles de la civilisation occidentale née au XI^e siècle de l'ère chrétienne. Ce ne peut être le fait du hasard. La genèse de la civilisation occidentale s'est appuyée sur un très ancien héritage culturel et génétique, sur un atavisme datant de plus de deux mille ans av. J.-C., que ne partagent pas ses voisins de l'est.

En effet, l'hydronymie de l'est de l'Europe, dans le monde russe (Russie, Biélorussie, Ukraine) et dans la péninsule balkanique, n'a rien à voir avec celle de l'Occident. Elle

est très hétérogène et ne présente pas de traces du vieil-européen. Là, les vagues successives n'ont eu aucune continuité. Il en résulte une hydronymie composite. Les noms des cours d'eau y relèvent de la superposition de plusieurs strates linguistiques. Il y en a qui remontent aux Iraniens, d'autres aux Thraco-Ilyriens, mais il y en a bien davantage qui sont dus aux Slaves. Dans les régions les plus à l'est, l'hydronymie est en partie ouralienne. D'autres noms de cours d'eau dans le sud-est de l'Europe sont d'origine turque.

La découverte sensationnelle de Krahe a établi que notre civilisation était la résurgence extraordinaire d'une réalité très ancienne.

10. Conquête

Les Aryas ont toujours été des conquérants. Ils n'ont pas été les seuls puisque, on l'a vu, les Turco-Mongols ont été remarquables à cet égard. Les Sémites, spécialement les Arabes après Mahomet, se sont illustrés par leurs conquêtes et ont répandu leur langue et leur religion, l'islam. Pourtant, les Aryas l'emportent dans la puissance conquérante sur toutes les autres familles de peuples. Partis du bassin de la Volga il y a six mille ans, ils ont conquis une grande partie de l'Ancien Monde avant de découvrir et de coloniser le Nouveau.

Si les Indo-Iraniens de l'est, dits « Indo-Aryas », ont conquis l'Inde à partir de -1800, certains d'entre eux ont pris la direction du Proche-Orient. Les Hyksos ont régné sur l'Égypte pendant deux siècles, les Kassites sur Babylone pendant près de quatre siècles et les Mittaniens se sont taillé un empire qui comprenait la Syrie actuelle et les régions voisines. Dans ces trois peuples, seule l'aristocratie était arya.

Au XII^e siècle av. J.-C., ce fut le déferlement des « Peuples de la mer », ainsi que les ont nommés les Égyptiens. C'étaient des Gréco-Phrygiens. Ils ont détruit des royaumes ariens, en commençant par les cités grecques du Péloponnèse comme Mycènes, puis l'empire hittite, avant de ravager la Syrie. En s'emparant du royaume d'Ourartou, ils ont créé ce qui allait devenir l'Arménie. Plus au sud, certains d'entre eux, les Philistins, repoussés par les Égyptiens, se sont installés sur les côtes de la Méditerranée autour de Gaza. Leurs cités ont été anéanties par les Babyloniens vers -600 et la population a été déportée.

Il est remarquable que les anciens Grecs, comme Hérodote (-484, -425), aient appelé « Palestine », *Palaistinê*, toute la région comprise entre la Phénicie, actuel Liban, au nord, et l'Égypte au sud, d'après le nom des Philistins, *Philistioi*, sans tenir compte des petits royaumes de Juda et d'Israël. La Palestine était pour les Grecs le pays des Philistins, non celui des Israélites, Juifs ou Samaritains, qui avaient visiblement peu d'importance à leurs yeux, à supposer qu'ils en aient entendu parler. Autant dire que le récit pseudo-historique de l'Ancien Testament ne rend pas justice aux Philistins, qui ont été vaincus par les Babyloniens et non par les Israélites... (Il est surréaliste de prétendre que le nom des Philistins viendrait de l'hébreu *Pelishtim*. Les Grecs ignoraient l'hébreu et tenaient ses locuteurs pour quantité négligeable.)

Entre -710 (fondation de l'empire mède) et 651 (conquête musulmane), pendant une période qui s'étend sur treize siècles, avec une simple parenthèse de quatre-vingts ans, les Iraniens ont fondé quatre empires successifs : mède, perse achéménide, parthe arsacide, perse sassanide. Alexandre de Macédoine a mis fin à l'empire achéménide

en -330 et il n'y a plus eu d'empire iranien jusqu'à la fondation de l'empire parthe en -250.

Plus tard, l'empire romain prit la suite des royaumes gréco-macédoniens des successeurs d'Alexandre, Lagides et Séleucides, mais sans jamais réussir à vaincre les Parthes et leurs successeurs, les Perses sassanides. L'empire romain d'Orient, dont la capitale était à Constantinople, « nouvelle Rome », a survécu jusqu'à la prise de la ville par les Turcs en 1453.

Beaucoup plus tard, à partir du XVI^e siècle, les Aryas ont pris et peuplé l'Amérique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les colonisations portugaise, espagnole, anglaise française, néerlandaise et italienne ont soumis toute l'Afrique et une grande partie de l'Asie, dont l'Inde, l'Indochine et l'Insulinde.

On s'intéressera particulièrement au cas de la France, qui a connu trois vagues d'expansion de type colonial. La première commence au XI^e siècle. Guillaume de Normandie prend l'Angleterre et ce sera une conquête sans retour. D'autres Français de Normandie, les fils de Tancrede de Hauteville, font la conquête du sud de l'Italie, dont ils chassent les Arabes et les Byzantins. Ce sont aussi essentiellement des Français qui se lancent dans les croisades pour délivrer les lieux saints et qui créent le royaume franc de Jérusalem : franc, c'est-à-dire français. La quatrième croisade, qui s'est arrêtée à Constantinople, a fondé pour soixante ans un empire latin, autrement dit, là encore, français. Enfin, les Lusignan, princes français, ont régné sur Chypre pendant près de trois siècles.

La deuxième vague de conquêtes françaises remonte à Jacques Cartier, qui nous a donné le Canada, avant que Robert Cavelier de la Salle ne nous donnât la Louisiane. François Dupleix avait entrepris la conquête de l'Inde, mais il a été abandonné par le roi Louis XV et celui-ci perdit tout cet empire colonial à la suite de la guerre de sept ans (1756-1763) et après le calamiteux traité de Paris conclu avec l'Angleterre victorieuse. Il ne restait de ce premier empire colonial français que quelques îles, la Guyane et les comptoirs français des Indes. Napoléon a repris aux Espagnols l'immense Louisiane, qui faisait plus de deux millions de km² et qui était donc bien plus grande que l'État qui porte son nom aujourd'hui, mais il l'a vendue en 1803 aux Américains pour une bouchée de pain (15 millions de dollars).

Le second empire colonial français, qui commence à se constituer avec la prise de l'Algérie à partir de 1830, s'est étendu sur une grande partie de l'Afrique et sur l'Indochine (Viêt Nam, Laos, Cambodge). La France a dû quitter cette dernière après une cuisante défaite à Diên Biên Phù (1954) contre les communistes du Viêt-Minh. Elle a accordé l'indépendance aux anciennes colonies d'Afrique quelques années plus tard selon des modalités des plus pacifiques, sauf pour l'Algérie, dont on avait fait absurdement des départements français. Celle-ci est devenue indépendante en 1962 après les accords d'Évian dans des conditions tragiques qui ont provoqué le départ vers la France d'un million de rapatriés.

Quoi qu'il en fût du résultat final pour la France de toutes ces entreprises coloniales, elles ont témoigné de l'esprit de conquête des Aryas.

On ne peut qu'être ébloui par la formidable expansion démographique et géographique des Aryas. Ils n'étaient que quelques dizaines de milliers de chasseurs il y a dix mille ans, quelques centaines de milliers d'éleveurs il y a 5.000 ans, ils sont deux milliards aujourd'hui – fortement mélangés, il est vrai, avec les populations autochtones des

territoires qu'ils ont conquis et qui couvrent la moitié du monde. Il n'y a rien eu de plus grand dans l'histoire des hommes.

Aujourd'hui, c'est dans l'espace que se porte l'esprit de conquête des Aryas et ils ont marché sur la lune.

C'est ce même esprit de conquête qui pousse les Occidentaux à gravir les montagnes ou à traverser l'océan à la voile. Le goût de la découverte s'applique aussi au domaine de la connaissance. Le travail inlassable des savants et des chercheurs occidentaux, dont la curiosité est sans limite, en est encore une illustration. Les Aryas sont des conquérants dans tous les domaines. Les études indo-européennes elles-mêmes sont un exemple fascinant de cette volonté de savoir qui anime les Aryas.

11. *Héritage*

Après quelque deux cents générations, l'héritage de nos ancêtres aryas palpite dans nos veines et sous-tend notre culture nationale. C'est d'abord notre langue, issue du proto-arya, qui a conservé des structures ancestrales malgré des transformations considérables. Notre religion est elle-même un véhicule inestimable de la tradition arya, y compris des enrichissements qui lui ont été apportés en Iran, en Inde et en Grèce. Toute la pensée de la France et de l'Occident est tellement imprégnée de la tradition indo-européenne, tellement marquée par elle, que l'on pourrait difficilement trouver un domaine qui lui échappe. On est impressionné par la force, la persistance et la richesse de ces traditions, qui dépassent notre entendement.

La grandeur de notre nation s'est manifestée dans tous les domaines depuis sa naissance au XI^e siècle : la religion, la France étant la « fille aînée de l'Église » ; la pensée, la science, les lettres ; la guerre, la gloire, la conquête, l'aventure ; l'art, la technique, l'industrie, l'agriculture, le commerce... Partout, la marque de nos origines aryas se fait sentir. Non point que quoi que ce soit ait pu être reproduit à l'identique, mais l'analyse peut y retrouver une inspiration et des structures sous-jacentes qui remontent très loin dans le temps, notamment pour la religion. Il en va de même de notre peuple, donc de la société française et de tout ce qui constitue celle-ci, en particulier les institutions et les mœurs, outre la langue et la culture.

L'horrible révolution de 1789, qui voulait faire table rase du passé et abolir toutes les traditions, leur a porté un coup sévère, notamment en supprimant les parlements de l'Ancien Régime, qui étaient les gardiens des libertés et traditions françaises, mais elle a été fort loin d'y parvenir, parce que c'était impossible.

La fusion des trois ordres n'a pas fait disparaître ces trois classes fonctionnelles, bien qu'il n'y eût plus entre elles de limites infranchissables. Après comme avant, il y avait au sommet de la sphère sociale, d'un côté, l'État, de l'autre, l'Église, la justice et l'université, avec les prêtres, les magistrats et les professeurs. Ensuite, l'armée, muette, mais prestigieuse. Enfin, les entreprises, les familles, les associations, et toutes les autres organisations et activités qui ne relevaient pas des deux premières fonctions. Il n'est nullement nécessaire que les individus soient assignés à jamais dans une classe fonctionnelle pour réaliser le modèle des trois fonctions. On peut ainsi affirmer qu'en France la hiérarchie des fonctions et des classes fonctionnelles a été à peu près respectée, malgré l'incertitude de leurs délimitations, jusqu'à la révolution cosmopolite de 1968.

Depuis lors, c'est la troisième fonction, la fonction productive, qui est passée au sommet de la hiérarchie et qui l'emporte sur les deux autres, indûment déclassées. Cette inversion des fonctions a entraîné l'inversion des valeurs qui est propre à l'idéologie cosmopolite. La crise que traversent les sociétés occidentales, et non seulement la France, trouve sa source dans le déclin des valeurs souveraines et guerrières, qui sont délaissées, méprisées et réduites à la portion congrue. C'est alors que s'établit une société unifonctionnelle, dominée par le matérialisme et l'utilitarisme. Dans cette confusion générale, l'État prétend régenter la culture aussi bien que l'économie alors qu'il n'assume plus ses missions : établir l'ordre public, garantir la sécurité. Ce reniement du modèle des trois fonctions et de la hiérarchie des valeurs qu'il implique est lourd de conséquences. Le jugement de Pâris en est le symbole puisque celui-ci, en choisissant Aphrodite, déesse de la volupté et de la troisième fonction, plutôt que Héra, déesse de la souveraineté, ou Athéna, déesse de la guerre, a causé la destruction de la cité de Troie.

Bien sûr, la société ne peut pas être purement « unifonctionnelle ». Il lui faut un gouvernement et des policiers, et, si l'on peut mettre prêtres et professeurs aux oubliettes, ou peu s'en faut, il faut des juges pour trancher les litiges. C'est alors que se met en place le prétendu « État de droit ». La formule, qui est la traduction servile de l'allemand *Rechtsstaat*, est à la fois pléonastique et apologétique. Elle est pléonastique puisqu'il ne peut pas y avoir de droit sans État ni d'État sans droit. Elle est apologétique puisqu'elle sert à légitimer le gouvernement des juges. Ils mettent le droit qu'ils définissent à leur guise au-dessus de la loi que le parlement a votée. Ainsi, dans ce régime, le pôle royal est-il réduit à quia, dominé qu'il est par le pôle juridico-sacerdotal, qui annexe son domaine propre. C'est un contresens au regard de la tradition et c'est néfaste puisqu'en désertant le politique la nation n'est plus en état d'affronter les dangers. On le voit, par exemple, dans le fait que le prétendu État de droit livre la France à l'immigration.

C'est une décadence dramatique, qui met aujourd'hui la nation en péril de mort. Nous devons rétablir un ordre social fondé sur le modèle des trois fonctions. S'il faut réactualiser celui-ci, ce n'est pas pour « remodeler » la société, mais pour la rééquilibrer en revenant à une tradition républicaine bien comprise, qui est un écho lointain de la tradition arya. L'économie souffre elle-même de la confusion entre les prérogatives de l'État (qui relèvent des première et deuxième fonctions) et le rôle de l'entreprise (troisième fonction). Pour libérer l'économie, il faut ramener l'État à sa sphère propre en sorte qu'il établisse l'ordre public et garantisse le droit de propriété, ainsi que l'exercice de la liberté individuelle, au lieu d'intervenir indûment dans les affaires privées, sous réserve de la protection des intérêts nationaux – à l'égard de l'étranger en particulier.

Les quatre cercles d'appartenance que connaissait la société de nos ancêtres n'ont pas disparu, mais ils sont en péril. La famille, « cellule de base de la société », est toujours là, bien sûr, mais elle s'est repliée sur le couple et l'évolution récente a été calamiteuse. Il y avait 1% de naissances hors mariage en 1789, 5% en 1968, il y en a 60% aujourd'hui. On a aboli la charge de chef de famille. On a inventé un pseudo-mariage homosexuel qui est une caricature du mariage authentique, dont la procréation est le premier objet. L'attachement au peuple ou à la nation, qui va de pair avec l'amour de

la patrie, est battu en brèche par l'idéologie cosmopolite, qui veut construire un empire européen où les nations seraient dissoutes, le but ultime étant l'État mondial.

Les anciennes tribus, divisions du peuple, gardent une certaine substance sous la forme de l'attachement à la province : en France, on est breton, auvergnat, alsacien... Mais l'hypercentralisation du pays, qui a fait de l'Île de France un ectoplasme de région (ses habitants n'avaient pas de nom jusqu'à l'invention récente de « Francilien »), a privé une bonne partie des Français de cet attachement à leur province. Enfin, le sens du lignage, qui réunit en principe des porteurs du même nom de famille, descendants d'un ancêtre commun en ligne masculine, est presque effacé, en dépit de la mode des « cousinades ».

12. *Substrat*

Nous devons être justes envers tous nos ancêtres. Les Aryas ne se sont pas installés dans un espace vide. Les premiers occupants du territoire de la France actuelle furent les néanderthaliens. Ils ont été exterminés par les chasseurs ouest-européens, arrivés avant -30000. Puis, à partir de -6000, sont venus les paysans anatoliens, qui ont introduit l'agriculture et l'élevage, et se sont mêlés aux habitants précédents. Enfin, à partir de -3000, les conquérants aryas se sont imposés par vagues successives, jusqu'aux Bretons au V^e siècle et aux Normands au IX^e siècle ap. J.-C. Ces trois couches ethniques ont apporté respectivement les sous-races alpine, méditerranéenne et nordique de la race caucasioïde qui sont les trois composantes raciales du peuple français.

La population actuelle des Français de sang, abstraction faite de l'immigration qui a déferlé sur la France après 1850, est constituée de ces trois populations. La plus ancienne, les chasseurs ouest-européens, contribue pour 15% à notre fonds génétique. Les paysans anatoliens, pour 45%. Les Aryas, pour 40%. Cependant, l'haplogroupe paternel R1b apporté par ces derniers est celui de 60% des Français de sang.

S'agissant de l'Europe de l'ouest en général et non plus seulement de notre pays, on voit que les paysans anatoliens se sont mêlés aux chasseurs ouest-européens, à qui ils ont appris l'agriculture. De cette première synthèse est née la culture mégalithique de l'ouest européen. Les sépultures mégalithiques, les dolmens, et les alignements de menhirs, dont le plus impressionnant est à Carnac, en Bretagne, sont datés de -4800 pour certains d'entre eux, qui sont antérieurs de deux mille ans aux premières pyramides d'Égypte. Celles-ci remontent à la troisième dynastie, qui a régné après -2700. Les grands monuments de pierre de la culture mégalithique de l'ouest européen sont les plus vieux du monde. Les Aryas en ont hérité après -2500. Il s'agissait des Proto-Celtes de la culture des gobelets campaniformes. C'est en partant d'un site pré-arya qu'ils ont édifié Stonehenge, en Angleterre, admirable construction à la double fonction astronomique et religieuse, qui est le plus grand et aussi le dernier des monuments mégalithiques ouest-européens.

Certaines populations pré-aryas ont longtemps conservé leur identité.

Les Basques l'ont gardé jusqu'à nos jours. Leur langue, apparentée au géorgien et à d'autres langues caucasiennes, dérive de celle des paysans anatoliens.

Les Ibères, qui vivaient en Espagne et qui ont laissé leur nom à la péninsule ibérique, parlaient une langue de la même famille que le basque et avaient donc hérité, eux aussi, de celle des anciens paysans anatoliens, dont ils descendaient. Les Romains

ont commencé à conquérir la péninsule en -218, au cours de la deuxième guerre punique, et ont progressivement intégré les Ibères dans leur empire. Ceux-ci étaient entièrement romanisés à la fin du I^{er} siècle de notre ère.

On a beaucoup disputé de l'origine des Ligures, qui ont laissé leur nom à une province d'Italie, la Ligurie. Ils vivaient dans le nord-ouest de ce pays et dans le sud-est de la France, en Provence. Soumis par Rome au II^e siècle av. J.-C., ils ont été romanisés au cours des deux siècles suivants. On a soutenu que les Ligures étaient des Indo-Européens. Cette thèse était indéfendable, bien qu'ils se fussent en partie mêlés aux Gaulois. En effet, les Ligures étaient animistes. En outre, les auteurs de l'Antiquité leur prêtaient une mentalité orientale, disant qu'ils étaient fourbes et menteurs, ce qui était au rebours de la religion de la vérité propre aux Aryas. La génétique a fait définitivement justice de la thèse indo-européenne. L'haplogroupe paternel des Ligures était principalement celui des paysans anatoliens, G, et secondairement celui des chasseurs ouest-européens, I. Ils étaient le produit du mélange des deux couches ethniques qui ont précédé l'arrivée des Aryas. Ils devaient donc parler, comme les Basques ou les Ibères, une langue apparentée aux langues caucasiennes.

On n'a pas réussi à traduire la langue des Étrusques. Elle n'était pas indo-européenne. Ils seraient venus du Proche-Orient en Italie, dans l'actuelle Toscane, au XIII^e siècle av. J.-C. Ils parlaient probablement une langue isolée. L'Étrurie a été conquise par Rome au III^e siècle av. J.-C. et sa population a été romanisée au cours des siècles suivants.

Les Pictes, qui vivaient au nord de la Grande-Bretagne, dans l'Écosse actuelle, au-delà du mur d'Hadrien, au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne, avant d'être absorbés par les Gaëls, Celtes venus d'Irlande, descendaient probablement des derniers chasseurs ouest-européens qui ont pu longtemps préserver leur indépendance dans les montagnes de cette région excentrée. Ils avaient sans doute gardé leur langue, aujourd'hui disparue.

Si les Aryas étaient supérieurs aux populations qu'ils avaient soumises, il n'en demeure pas moins évident que le génie de la nation française et, en partie, le tempérament des Français sont redevables aussi aux deux couches de population pré-aryas. Ce substrat est intégré à notre identité, qui est une synthèse, mais il est presque impossible de le mesurer en l'absence de sources écrites, bien que les anciennes coutumes paysannes aient pu en conserver des traces.

La comparaison de l'Italie et de l'Allemagne réfute l'idée simpliste que se faisait Gobineau de la hiérarchie des sous-races. La proportion de sang nordique est nettement plus forte dans le second pays que dans le premier et pourtant le génie de l'Italie l'emporte à bien des égards sur celui de l'Allemagne, comme peut le confirmer aisément la visite de ces deux pays. C'est surtout vrai de l'Italie du nord, la « Pandanie » d'Umberto Bossi (né en 1941), l'ex-patron de la Ligue du Nord. En France, le Nord, où s'est constitué l'ethnie française de langue d'oïl, s'est imposé au Sud, pays de la langue d'oc, dont il ne reste plus guère que l'accent du Midi, pour parfaire l'unité de la nation française. Le sang nordique est mieux représenté au nord qu'au sud. Pourtant, nul n'osera prétendre que la Provence est moins belle que le Nord-Pas-de-Calais !

Il y avait sûrement une combinaison optimale du sang nordique avec ceux des pré-Aryas, dont la France paraît s'être le mieux rapprochée. (Ce mélange entre des populations de même race ou entre sous-races de la race caucasioïde ne peut être qualifié de « métissage ». Ce terme doit être réservé au mélange des races, par exemple entre caucasioïdes et congoïdes, qui produit des métis : mulâtres, quarterons, octavons... Rien à voir avec le mélange interne à une race.)

Conclusion

La science du passé éclaire le présent et nous ouvre les voies de l'avenir. Les études indo-européennes ont accumulé les découvertes sensationnelles qui ont mis au jour la profondeur de nos traditions. Nous devons prendre conscience de cet héritage pour sauvegarder ce que nous sommes, car l'identité d'un peuple est d'autant plus forte qu'il a conservé, ou recouvré, la mémoire de ses origines.

Certes, nous savions déjà que nous pouvions être fiers d'appartenir à la nation française, mais nous en comprenons mieux la grandeur en sachant d'où elle vient. Qu'il s'agisse de la religion ou de la laïcité, c'est la tradition des Aryas qui, à travers les multiples mutations de génération en génération qui se sont produites depuis cinq mille ans, continue à animer, à donner une âme, à nos institutions, à nos mentalités, à notre culture. Au fond, cette tradition est ineffable, elle nous traverse de part en part, elle est nous-mêmes, mais elle est davantage que nous-mêmes. Il serait impardonnable de ne pas le comprendre et de ne pas vouloir l'assumer.

« L'avenir n'est écrit nulle part », disait l'ancien ministre d'État Michel Poniatowski (c'était le titre de son livre de 1978), mais c'est à nous justement de l'écrire en restant fidèles à l'héritage de nos ancêtres arias. Comme l'a dit Bernard de Chartres au XII^e siècle, « nous sommes des nains juchés sur les épaules de géants ». Tout est plus facile pour nous grâce à l'accumulation des progrès réalisés par nos ancêtres. Les plus anciens Aryas, qui vivaient au-delà du cercle polaire, n'ont pas seulement survécu dans un environnement redoutable, ils ont été la graine d'où a germé la magnifique postérité des Aryas.

À nos ancêtres, nous avons un devoir de reconnaissance infinie qui nous impose de continuer à faire fructifier le sang et la tradition des Aryas pour les siècles à venir. Il faut combattre les ennemis de la France et de la civilisation occidentale qui voudraient faire table rase du passé. Souvenons-nous que les trois couleurs de notre drapeau sont le symbole des trois fonctions de l'idéologie des Aryas. C'est elle qui a porté la civilisation au plus haut niveau, c'est elle qui doit nous inspirer. Fiers d'être des Français, fiers d'être des Occidentaux, fiers d'être des Aryas, nous aurons à cœur de servir la patrie et la civilisation pour que vive et fleurisse la tradition qui nous porte vers l'avenir.

Annexe 2 : les bienfaits de la colonisation françaisee

suite du commentaire II.5

Après la perte de l'essentiel de son empire colonial en Amérique du nord et en Inde consécutive à la guerre de Sept Ans (1756-1763), puis sous Napoléon I^{er}, la France a entamé une nouvelle entreprise coloniale en 1830. Ce nouvel empire, composé de colonies à proprement parler, de protectorats, de concessions et de mandats, s'étendait sur 12.347.000 km² à son apogée durant l'entre-deux-guerres, soit près de 10 % de la surface terrestre émergée du globe, comprenant notamment l'Algérie après la prise d'Alger (1830), l'Indochine (1863), la Tunisie (1881), Madagascar (1885), l'Afrique-Occidentale française (1895), l'Afrique-Équatoriale française (1910), le Maroc (1912), le Cameroun et le Togo (1919), ainsi que le Liban et la Syrie (1920). Si le premier empire colonial, qui coïncidait avec une phase d'expansion démographique importante, avait donné lieu à une colonisation de peuplement, comme en atteste l'envoi par Louis XIV vers la Nouvelle-France des « filles du Roy », l'empire que la France s'est constitué à partir de la Restauration a été bâti alors qu'elle n'avait gagné que 7 millions d'habitants entre 1830 et 1914, passant de 33 à 40 millions d'habitants. L'Algérie, colonie de loin la plus peuplée, comptait au maximum près d'un million d'Européens, toutes nationalités occidentales confondues, pour une population totale passant de 3 à 12 millions d'habitants entre 1830 et 1962. Il n'y eut donc pas de *grand remplacement* des autochtones, ni *a fortiori* de populicide. S'ils étaient relativement peu nombreux, les colons français n'en ont pas moins accompli une tâche immense, de telle sorte qu'on peut à bon droit affirmer que la colonisation française fut une grande œuvre civilisatrice dont nous pouvons être fiers et dont les peuples colonisés ont toutes les raisons de nous être reconnaissants.

La conquête du second empire colonial français a commencé sous Charles X. Il s'agissait en premier lieu d'une expédition française visant à mettre un terme aux attaques des corsaires et des pirates barbaresques, qui, en partance des ports d'Afrique du nord, prenaient d'assaut les vaisseaux chrétiens et les côtes d'Europe occidentale depuis le moyen âge, pillaient la rive nord de la mer Méditerranée et réduisaient en esclavage les Occidentaux, Italiens, Français, Espagnols. Dans un second temps, après de nombreux incidents, parmi lesquels le massacre des marins de la frégate française *Duchesse de Berry*, dont les têtes coupées furent vendues à Alger, et le bombardement du bâtiment de la marine royale française *La Provence*, la France s'est décidée à prendre Alger. Forte de son illustre et longue histoire militaire et ayant entamé son essor industriel, la France s'est imposée d'autant plus nettement qu'elle n'a pas rencontré de front uni. Ainsi, selon Bernard Lugan : « *La rapidité de la conquête s'explique d'abord et surtout parce que les colonisateurs n'eurent jamais face à eux une résistance globale, car il n'y eut à aucun moment la moindre solidarité entre les peuples africains. Plus encore, quand la conquête coloniale renversait des empires, leur effondrement se faisait dans l'allégresse de ceux qui avaient été exploités, d'où les aides que les Européens obtinrent lors de chaque résistance ethno-nationale* ». Cela valait aussi pour l'Algérie, où les autochtones entendaient profiter de la présence française pour se débarrasser de l'influence ottomane déclinante. La France a procédé par la suite à la conquête de l'Algérie,

territoire en proie aux *razzia* tribales. Elle a adjoint à l'Algérie, qui n'était ni un État, ni une nation, le Sahara que l'empire Ottoman n'avait jamais possédé.

Il est à cet égard très excessivement fait grief à la France d'avoir fait emploi de la force armée dans le cadre de ses efforts de pacification. Daniel Lefeuvre note ainsi que même Péliissier de Reynaud, arabophile auteur des *Annales algériennes* (1854), « *si compréhensif d'ordinaire à l'égard des Algériens, assure pourtant "qu'ils ne font jamais de prisonniers et qu'à quelques rares exceptions près ils égorgent tout ce qui leur tombe sous les mains"* » et qu'il « *salue d'ailleurs "comme une amélioration dans les mœurs arabes [qui] doit être remarquée, qu'en décembre 1835, pour la première fois, les Hadjoutes introduisirent dans la guerre un principe d'humanité jusqu'alors méconnu des Arabes dans leurs démêlés avec nous : ils firent des prisonniers"* ». Lefeuvre note qu'il en est de même dans « *les Récits de Kabylie d'Émile Carrey, à propos, cette fois, des Kabyles : "C'est leur coutume sauvage d'achever tout blessé et d'emporter sa dépouille comme un trophée de victoire"* ». À propos de l'usage français de la force, Charles de Gaulle remarquait lors de sa conférence de presse du 31 janvier 1964 : « *Naturellement, tant que la colonisation était la seule voie par laquelle il était possible de pénétrer des peuples repliés dans leur sommeil, nous fûmes des colonisateurs, et quelquefois impérieux et rudes. Mais, au total, le bilan de ce que nous avons donné aux autres est largement positif pour toutes les nations où nous l'avons fait. [...] Pour ce qui est de nous Français, il est clair que la politique des Gentil, des Brazza, des Gallieni, des Sarraut, des Lyautey, des Ponty, qui a toujours tendu à élever les populations où leur action s'exerçait, les ont conduites à mesurer ce qui était leur possibilité nationale.* ». L'effort de pacification accompli par la France a ainsi rendu possible que, « *dans les années 1950, l'Afrique subsaharienne [fût] la partie du monde la plus paisible : ni guerre, ni coups d'État, ni massacres ethniques, ni réfugiés faméliques entassés dans des camps insalubres* ». « *Le continent ignorait alors les famines. [...] Les métropoles se faisaient un point d'honneur de transformer leurs colonies en miroir de leur propre génie. Elles y réussissaient avec plus ou moins de bonheur, souvent avec des maladresses, parfois au prix d'injustices, mais, pour la première fois de son histoire, l'Afrique noire connaissait la paix* », comme le note Bernard Lugan, ajoutant : « *Depuis la décennie 1960, la région saharo-sahélienne a connu plusieurs guerres, toutes inscrites dans la longue durée historique. Qu'il s'agisse du Mali, du Niger, du Tchad ou du Darfour, nous étions en effet en présence d'autant de résurgences de conflits gelés par la colonisation.* »

Si les différentes facettes de la supériorité stratégique et tactique française sont le moyen qui explique les conquêtes coloniales et la pacification qui s'en est suivie, on ne peut pour autant perdre de vue quels en étaient les objectifs. La France n'était en effet pas seule et, pour maintenir son rang, se devait de s'affirmer sur la scène internationale. Rivale séculaire du Royaume-Uni, autre puissance coloniale qui lui disputait ses conquêtes, ainsi que les mers, et, partant, les voies commerciales, la France a dû, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, faire face à la montée en puissance de la Prusse, puis de l'Allemagne unifiée, laquelle cherchait, au même titre que les autres puissances européennes, sa « place au soleil » dans le cadre de sa nouvelle *Weltpolitik*. Par ailleurs, après les découvertes réalisées grâce à l'exploration du continent américain et de l'océan Pacifique, et lors de l'expédition française en Égypte, les raisons de la colonisation étaient aussi d'ordre scientifique : il s'agissait

notamment de cartographier, de recenser la faune et la flore, de faire des recherches historiques ou des fouilles archéologiques.

Cependant, le succès de la colonisation française s'explique aussi et dans une large mesure par l'engouement d'une partie de la population et des dirigeants français pour le « *côté humanitaire et civilisateur de la question* », pour reprendre les mots de Jules Ferry lors de son discours du 28 juillet 1885 à la chambre des députés (1), c'est-à-dire pour la *mission civilisatrice* qui sous-tendait le projet colonial français et qui était perçue comme ce que l'Anglais Rudyard Kipling appelait *le fardeau de l'homme blanc*, puis également comme une *contrainte de souveraineté* sur les territoires de l'empire. Ainsi, en 1860, Napoléon III déclarait-il, lors de son discours d'Alger, que « *le but de la France doit être d'élever les Arabes à la dignité d'hommes libres, de répandre sur eux l'instruction, tout en respectant leur religion, d'améliorer leur existence en faisant sortir de cette terre tous les trésors que la Providence y a enfouis et qu'un mauvais gouvernement laisserait stériles* ». Il s'agissait en effet d'apporter aux populations autochtones ce que la France avait accumulé au cours de sa longue histoire et qu'elle avait de plus précieux. Les travaux combinés de Raymond Cartier, de Jacques Marseille et de Bernard Lugan mettent ainsi en évidence qu'en 1960, au moment de l'indépendance, 3.800.000 enfants des colonies africaines étaient scolarisés et que, dans la seule Afrique noire, 16.000 écoles primaires et 350 écoles secondaires (collèges ou lycées) fonctionnaient. En 1960 toujours, 28.000 enseignants, soit le huitième de tout le corps enseignant français, exerçaient sur le continent africain. Loin de jalousement garder pour elle sa science et son savoir-faire, patrimoine intellectuel hors pair, la France a au contraire transmis le fruit de son expérience unique. Cet ensemble de savoirs dont elle a fait don forme, en plus du legs matériel, un legs immatériel inestimable. S'il est impossible d'en dresser une liste exhaustive, on se doit de mentionner l'évangélisation, remplaçant les croyances animistes, les rites barbares et les superstitions locales ; l'art, les mœurs et, plus largement, la culture française, qui faisait l'admiration de l'Europe et du monde ; le français, langue de référence mondiale depuis les traités de Westphalie en 1648 ; les progrès de la science, domaine, parmi tant d'autres, dans lequel la France est une nation phare ; la liberté ou encore les grands principes juridiques, administratifs et financiers, issus à la fois de l'Ancien Régime, de la Révolution, de l'Empire de Napoléon, de la Restauration, puis de la République. Il s'agit là sans conteste pour les populations de l'empire colonial français de l'un des plus grands transferts de connaissances et de l'un des plus grands sauts technologiques dans l'histoire de l'humanité.

Il convient ici de rappeler combien les populations autochtones apparaissaient primitives, pour ne pas dire arriérées au regard des Occidentaux. Les conquêtes coloniales françaises s'expliquent en effet aussi par l'écart de civilisation et de développement causé par la stagnation séculaire du continent africain avant la colonisation. C'est vrai pour l'Afrique du nord, tour à tour dominée par les Romains, les Arabes, puis les Turcs, avant l'arrivée des Français. Ça l'est plus encore pour l'Afrique noire au sud du Sahara, qu'il faut distinguer des populations noires au sud de l'Égypte, qui étaient au contact du monde oriental. Bernard Lugan pose la question en ces termes : « *Un des grands mystères de l'histoire de l'Afrique réside dans la constatation suivante : subitement, l'histoire s'arrête au sud du Sahara. Après*

l'apparition de l'homme moderne, l'Afrique subsaharienne, c'est-à-dire l'Afrique noire, accumule un retard qu'elle ne parviendra plus à combler. C'est en effet avec l'Homo sapiens sapiens que l'on suit l'émergence des civilisations qui se traduit par une quintuple invention : élevage, agriculture, céramique, métallurgie et écriture ; or, aucune de ces nouveautés n'est apparue d'abord en Afrique noire ». Cette Afrique noire n'avait en effet pas généralisé l'écriture, n'avait pas de corpus juridique élaboré ou de monnaie fiduciaire et l'utilisation de la charrue, de la traction animale et de moyens de transports sur roues y constituaient l'exception plutôt que la règle. Outre d'une agriculture à faible rendement, elle vivait en grande partie de la traite négrière, qui était prioritairement interafricaine et à destination du nord de l'Afrique et du Proche-Orient. En effet, selon Olivier Grenouilleau : « La traite transatlantique est quantitativement la moins importante : 11 millions d'esclaves sont partis d'Afrique vers les Amériques ou les îles de l'Atlantique entre 1450 et 1869 et 9,6 millions y sont arrivés. Les traites que je préfère appeler "orientales" plutôt que musulmanes — parce que le Coran n'exprime aucun préjugé de race ou de couleur — ont concerné environ 17 millions d'Africains noirs entre 650 et 1920. Quant à la traite intrafricaine, un historien américain, Patrick Manning, estime qu'elle représente l'équivalent de 50 % de tous les déportés hors d'Afrique noire, donc la moitié de 28 millions. C'est probablement plus ». Dans ces conditions, les thèses selon lesquelles la colonisation aurait empêché le développement de l'Afrique paraissent absurdes.

Il découle des nobles motivations et des réussites dont nous venons de faire état que les Français peuvent à raison être fiers de ce que, loin de la patrie, leurs ancêtres colons ont accompli au service de la France et de son empire. Il n'en reste pas moins que, largement débitrices, les populations indigènes peuvent à juste titre être regardées comme redevables envers la France de son action.

Cette obligation apparaît particulièrement légitime lorsqu'on songe au fait que de nombreux descendants des peuples colonisés par la France doivent leur existence même aux progrès qu'elle a apportés. Les accomplissements de la médecine coloniale française et ses conséquences pour la santé et l'hygiène des populations sous son administration sont en effet indissociables de l'histoire de la colonisation française. Bernard Lugan relate ainsi : « *L'œuvre accomplie par les médecins coloniaux français fut considérable. Ils débarrassèrent les Africains de la lèpre, de la rougeole, de la maladie du sommeil, du choléra, de la variole, de la fièvre typhoïde et ils leur donnèrent la quinine qui permettait de lutter contre la malaria. Cette médecine coloniale, héritière de l'École impériale de santé de Strasbourg forma à partir de 1856 les praticiens qui suivaient une spécialité à l'hôpital d'instruction du Val de Grâce. Après l'annexion allemande de l'Alsace, deux écoles de santé furent ouvertes, l'une à Lyon en 1889 et l'autre à Bordeaux en 1890. À partir de 1904, la dernière année de spécialisation se fit au Pharo à Marseille. Parmi ces bienfaiteurs de l'humanité, François Maillot (1804-1894) découvrit l'utilisation de la quinine, Alphonse Laveran (1845-1922) identifia l'hématozoaire agent du paludisme et reçut le Nobel de physiologie en 1907, Albert Calmette (1863-1933) fonda le laboratoire de l'hôpital de Saïgon en 1894, Alexandre Yersin (1863-1943) découvrit l'agent bactérien de la peste, le bacille de Yersin, Paul Simond (1858-1947) montra que les puces et les poux qui*

prolifèrent sur les rats sont les principaux vecteurs de la propagation de la peste. Georges Girard et Jean Robic, qui avaient été formés à l'École de Santé navale de Bordeaux, puis au Pharo, à Marseille et enfin à l'Institut Pasteur de Paris, furent nommés à Madagascar alors que la peste y exerçait des ravages. Ils y inventèrent un vaccin et, comme le temps pressait, car il fallait gagner la course contre la mort, ils se l'injectèrent, servant ainsi de cobayes humains ». Ce fut en particulier le cas en Algérie à partir de 1830 : « Quand, sous les ordres du maréchal de Bourmont et de l'amiral Duperré, une armée de 36.450 hommes débarqua à Sidi Ferruch, il n'y avait pas de médecins en Algérie. Cet art y était pratiqué par des soigneurs dans les bains maures et les accouchements étaient réalisés par des matrones, les qablat. Seule exception, certains consulats européens avaient monté des centres de soins. Avant la fin du mois de juin 1830, le service de santé des Armées ouvrit ses premiers centres destinés à la population civile. En 1853, le ministre de la Guerre créa les Médecins de colonisation, qui furent au nombre d'une centaine à la fin du XIX^e siècle et qui œuvrèrent dans une soixantaine de circonscriptions, réduites au fur et à mesure de l'installation de médecins libéraux. [...] En 1944, les médecins de colonisation devinrent médecins de la santé, puis, en 1951, médecins de l'assistance médico-sociale, aidés et secondés par des infirmières visiteuses coloniales. Ils éradiquèrent le typhus, firent reculer le paludisme et la syphilis, traitée efficacement après l'introduction de la pénicilline. Ils distribuèrent les sulfamides qui permirent de traiter le trachome. Ils firent reculer puis ils éradiquèrent la tuberculose et la rage. » La baisse de la mortalité générale et infantile en particulier et donc la hausse de l'espérance de vie ont ainsi permis aux peuples colonisés de traverser la première phase de leur transition démographique et de connaître une hausse de leur population sans précédent. En l'espace de 15 ans seulement, entre 1921 et 1936, à périmètre constant, la population des colonies, protectorats et mandats de l'empire français est ainsi passée de 55,56 à 69,13 millions d'habitants. Selon les différentes estimations, la population totale de l'Afrique a en conséquence été multipliée par 7 au cours du XX^e siècle, passant d'un peu plus de 100 millions à près de 800 millions d'habitants.

Si la colonisation française a apporté la paix et la santé, elle n'a pas négligé d'apporter la prospérité. Pour mettre en valeur son empire, la France a ainsi consenti à des efforts considérables, qui n'ont cessé d'augmenter jusqu'à la décolonisation. Les travaux de Jacques Marseille ont en effet montré qu'en 1914 l'empire était la troisième destination des capitaux français exportés, derrière la Russie et l'ensemble de l'Amérique latine. En 1929, l'empire absorbait entre 30 et 40 % des investissements extérieurs totaux, c'est-à-dire privés et publics ; en 1939 ce chiffre atteignait entre 40 et 50 %. Ces sommes ont en grande partie servi à financer les productions locales, lesquelles ont pu se développer d'autant plus facilement que la métropole les protégeait de la concurrence internationale en achetant les produits à des prix le plus souvent supérieurs à ceux du marché mondial. Ont par voie de suite notamment pu apparaître et croître les secteurs des phosphates au Maroc, du vin, des minerais, puis du pétrole en Algérie à partir de sa découverte par la compagnie publique française de pétrole SN-Repal en 1956, du caoutchouc en Indochine, du cacao en Côte d'Ivoire, des arachides et des agrumes au Sénégal, du bois au Gabon, de l'huile de palme au Cameroun, etc. Quant à la rémunération des salariés dans les

colonies, elle était loin d'être toujours risible. Daniel Lefeuvre cite à cet égard un rapport de Saint-Gobain de 1949, lequel fait état d'un surcoût pour les productions coloniales : « *Pour le personnel au mois, la moyenne des [rémunérations versées] ressort à 27.000 F pour la métropole, contre 36.000 F en Algérie [...] Par comparaison avec une usine métropolitaine située en province, l'ensemble des dépenses, salaires et accessoires est de 37 % plus élevée.* » L'activité économique que la France a fait naître et prospérer dans son empire et qui trop souvent a disparu après, que ce soit du fait des choix socialistes opérés par les élites locales sous l'influence de l'URSS, de la corruption ou d'autres facteurs, n'aurait pas été possible sans infrastructures. L'exemple de Madagascar est de ce point de vue instructif. Bernard Lugan constate en effet qu'en 1960 « *la France légua à Madagascar 28.000 km de pistes carrossables, 3.000 km de routes bitumées ou empierrées, des centaines d'ouvrages d'art, des lignes de chemin de fer (Antsirabé-Tananarive-Tamatave-lac Alaotra et Fianarantsoa-Manakara), des ports équipés (Diego-Suarez, Tamatave, Majunga et Tuléar) et des aérodrômes* ». « *La priorité française avait été l'agriculture et ses dérivés : café, vanille, girofle, canne à sucre et tabac. La culture du poivre avait été introduite avec celle du coton, du sisal, des arbres fruitiers, de la vigne et de la pomme de terre. Quant à la riziculture, elle avait été développée et, dès 1920, Madagascar en exportait 33.000 tonnes. Les ingénieurs des Eaux et Forêts avaient lutté contre l'érosion par le reboisement des hauts plateaux. Des barrages avaient été construits afin de constituer des réserves pour l'irrigation. Des industries de transformation des productions agricoles (huileries, sucreries, tanneries, conserveries de viande, etc.) avaient été créées. Ceci faisait qu'au moment de l'indépendance l'autosuffisance alimentaire était assurée et les exportations de riz courantes et régulières.* » Aussi, bien qu'elle ne soit pas due à la colonisation française à proprement parler, mais à l'influence française au sens large, on ne peut faire abstraction de la plus illustre des réalisations du continent africain. Il s'agit bien sûr de la construction par Ferdinand de Lesseps du canal de Suez en Égypte en l'espace de dix ans seulement, de 1859 à 1869, et ce, malgré l'opposition diplomatique et les actions hostiles du Royaume-Uni et de l'empire Ottoman.

Ce n'est pas par cupidité que la France colonisa, contrairement aux lieux communs et aux reprises des thèses de Lénine, dans *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme* (1917). On retrouve pourtant aujourd'hui encore ces contresens éculés et réfutés par la science économique, au même titre que leur soubassement, le marxisme, sous la plume d'auteurs collectivistes. Si certains acteurs privés ont sans nul doute exercé une activité économique rentable dans les colonies, les banques et leurs épargnants, en revanche, auraient bénéficié de rendements supérieurs s'ils avaient investi dans d'autres pays alors en plein essor, comme le Japon, les États-Unis ou encore l'Argentine, lesquels n'étaient pas des colonies. C'est sans compter le coût pour les finances publiques et donc le contribuable que constitua l'empire. Une partie de la classe politique ne s'y est d'ailleurs pas trompée, voyant le dilemme entre la nécessaire préparation à un affrontement avec l'Allemagne et la continuation de la politique coloniale. Après la perte de l'Alsace-Moselle, conséquence de la signature de l'inique traité de Francfort en 1871, Paul Déroulède déclara ainsi en 1884, lors de son discours du Trocadéro, qu'« *avant d'aller planter le drapeau français là où il n'est*

jamais allé il fallait le replanter d'abord là où il flottait jadis, là où nous l'avons vu de nos propres yeux ». Dans le même esprit, il affirma : « *J'ai perdu deux sœurs, et vous m'offrez vingt domestiques* ». En 1885, Georges Clemenceau, considérant qu'on ne pouvait à la fois vouloir reconquérir l'Alsace-Moselle et renforcer la présence française en Indochine, faisait ainsi chuter le gouvernement Ferry à l'occasion de l'affaire du Tonkin. Pourtant, l'honneur de la France, c'est de n'avoir négligé ni la préparation de la revanche, ni le développement colonial et, de surcroît, d'avoir accompli les deux avec succès ; ou, pour être plus précis, d'avoir réussi la première malgré les coûts humains et financiers qu'imposait le second. Daniel Lefeuvre relate à ce titre : « *En septembre 1961, alors que l'indépendance prochaine de l'Algérie ne fait plus aucun doute, le ministère des Finances évalue les conséquences économiques et financières de cette sécession. Le résultat de cette étude, loin d'être inquiétant, conclut au contraire que le lien colonial "a pour conséquence de faire payer par la France la plupart des exportations algériennes à des prix de soutien sensiblement supérieurs aux cours internationaux"* ». » Lors de sa conférence de presse du 11 avril 1961, de Gaulle déclarait ainsi : « *L'Algérie nous coûte, c'est le moins qu'on puisse dire, plus cher qu'elle ne nous apporte. Qu'il s'agisse de dépenses administratives, d'investissements économiques, d'assistance sociale, de développement culturel, ou bien d'obligations qui concernent le maintien de l'ordre, ce que nous lui fournissons en fait d'efforts, d'argent, de capacités humaines, n'a pas de contrepartie, à beaucoup près, équivalente. [...] Voici que notre grande ambition nationale est devenue notre propre progrès, source réelle de la puissance et de l'influence. C'est un fait, la décolonisation est notre intérêt et, par conséquent, notre politique.* » Il précisa par la suite sa pensée dans ses *Mémoires d'espoir* (Tome 1, 1970) : « *En reprenant la direction de la France, j'étais résolu à la dégager des astreintes désormais sans contrepartie que lui imposait son Empire [...], des charges que nous coûtaient nos colonies [...], [et de] ce qu'il nous fallait dépenser pour entretenir et encadrer [la] vie lente et reléguée [de ses populations], [...] gageure où, pour ne rien gagner, nous avons tout à perdre* ».

Autre motif à la fois de fierté et de reconnaissance et contrairement à certaines idées reçues, la France est loin d'avoir fait table rase des cultures, traditions et coutumes locales de son empire, surtout lorsqu'elles ne présentaient pas un caractère archaïque. Si l'Algérie a ainsi été départementalisée en 1848 afin de la considérer comme partie intégrante de la France, tant et si bien que Napoléon III, s'opposant ainsi au Maréchal Pélissier, dont il désapprouvait partiellement les projets pour l'Algérie, allait jusqu'à écrire : « *Les indigènes ont comme les colons un droit égal à ma protection et je suis aussi bien l'Empereur des Arabes que l'Empereur des Français* », tel ne fut pas le cas du Maroc. L'exemple marocain montre en effet combien la France savait se montrer respectueuse des institutions préexistantes. Ainsi Lyautey affirmait-il en 1916 : « *Alors que nous nous sommes trouvés en Algérie en face d'une véritable poussière, d'un état de choses inorganique, où le seul pouvoir était celui du Dey turc effondré dès notre venue, au Maroc, au contraire, nous nous sommes trouvés en face d'un empire historique et indépendant, jaloux à l'extrême de son indépendance, rebelle à toute servitude, qui, jusqu'à ces dernières années, faisait encore figure d'État constitué, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, sa représentation*

à l'étranger, ses organismes sociaux. » Bernard Lugan explique qu'en 1912, avec le traité de Fès, la France a ainsi mis en place un dispositif institutionnel original : « *Le sultan du Maroc conservait tous les attributs de son prestige ; son pouvoir spirituel restait intact, car il demeurait imam et calife, la prière étant dite en son nom le vendredi dans les mosquées. Il n'en était pas de même avec ses pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire car il devait se contenter de signer les dahîrs présentés par la Résidence ; pour nommer les fonctionnaires, il n'avait de choix que sur les listes que cette dernière lui soumettait. Quant au Makhzen, il fut réformé et il n'eut plus qu'un rôle de façade. Le Résident de France au Maroc était nommé en Conseil des ministres et il dépendait du ministère des Affaires étrangères. Il était le représentant du Maroc sur la scène internationale, commandait l'armée, dirigeait l'administration, promulguait les décrets signés par le sultan après avoir décidé des lois et choisi les vizirs et les fonctionnaires.* » De même : « *À chaque fois que l'administration locale pouvait aider à la mise en place de l'autorité coloniale, la France conserva ainsi le pouvoir traditionnel, comme par exemple avec le roi du Dahomey jusqu'en 1900. En Oubangui-Chari, l'organisation du royaume Bandia fut maintenue jusque dans les années 1940 et, en Haute-Volta, le Moro Naba, empereur des Mossi, fut également laissé en place. Au Sénégal, après l'avoir combattue, la France s'appuya sur la confrérie des Mourides et plus largement sur les marabouts.* » Il ressort ainsi que la France a su faire preuve de désintérêt et même de dévouement, tentant soit de respecter les populations, traditions, et les structures politiques locales, lorsque celles-ci existaient, soit de considérer les indigènes comme les siens, essayant de les élever à son niveau.

À mille lieues des idées fausses véhiculées par les tiers-mondistes, les indépendances ne furent presque jamais conquises dans le sang. Elles furent essentiellement accordées dans la paix et firent le plus souvent l'objet d'un consensus. Sur le continent africain en particulier, aucune puissance coloniale ne fut militairement contrainte d'abandonner ses possessions. Le cas algérien est à cet égard saisissant : c'est contre une partie de l'armée française, victorieuse sur le terrain, et d'une partie des locaux, qu'ils soient français ou autochtones, que l'indépendance fut décidée par de Gaulle. Les indépendances sont d'ailleurs loin d'avoir entraîné de la part des anciennes colonies une prise de distance générale à l'égard de la France et une condamnation unanime, bien au contraire : après l'Union française sous la IV^e République et la Communauté française sous la V^e République, la France et ses anciennes colonies ont maintenu leurs relations et coopéré dans de nouveaux cadres ; d'une part de manière bilatérale, en application des accords conclus à l'indépendance, lesquels contiennent d'ailleurs souvent des clauses exorbitantes de droit commun, par trop généreuses, qui bénéficient excessivement aux ressortissants des anciennes colonies ; mais aussi, d'autre part, de manière multilatérale, en particulier dans le cadre de l'organisation internationale de la francophonie, créée en 1970. Les liens financiers sont notamment restés très forts, comme en témoignent le maintien du franc CFA après la décolonisation, lequel a contribué, comme sous la colonisation, à offrir une remarquable stabilité financière et monétaire aux pays en bénéficiant, mais aussi l'aide au développement accordée par la France, ainsi que les transferts monétaires vers leurs pays d'origine des immigrés et de leurs descendants installés

en France, mais dont la vocation est de renouer avec le pays de leurs ancêtres. Par ailleurs, même après leur départ, la France et les Français continuent de montrer la voie et d'inspirer la pensée et l'action de leurs anciennes colonies dans de très nombreux domaines.

En 1945 débute un mouvement de décolonisation qui s'achève en 1962 avec l'indépendance accordée à l'Algérie par les accords d'Évian. Cette décolonisation n'a que partiellement été subie, elle a en grande partie été voulue par la métropole. À l'exception de l'Indochine, où les communistes ont remporté la bataille de Diên Biên Phu, conquérant leur indépendance, la France a octroyé les territoires qu'elle possédait aux élites indigènes qu'elle avait formées. Dans l'intérêt mutuel, elle a par la suite noué des liens étroits avec ces pays, qu'elle a plus qu'abondamment contribué à faire émerger et pour lesquels elle a continué de représenter un modèle. Elle peut légitimement s'honorer de l'immense accomplissement qu'elle a partant réalisé. C'est dans cet esprit, le 11 novembre 1996, à l'occasion de l'inauguration d'un monument à la mémoire des victimes civiles et militaires tombées en Afrique du nord de 1952 à 1962 et dans un moment d'une rare lucidité, que le président Jacques Chirac, en guise de bilan, invitait à la réflexion suivante :

« Nous ne saurions oublier que [les soldats de l'armée d'Afrique] furent aussi des pionniers, des bâtisseurs, des administrateurs de talent, qui mirent leur courage, leur capacité et leur cœur à construire des routes et des villages, à ouvrir des écoles, des dispensaires, des hôpitaux, à faire produire à la terre ce qu'elle avait de meilleur ; en un mot, à lutter contre la maladie, la faim, la misère et la violence et, par l'introduction du progrès, à favoriser pour ces peuples l'accès à de plus hauts destins. Pacification, mise en valeur des territoires, diffusion de l'enseignement, fondation d'une médecine moderne, création d'institutions administratives et juridiques, voilà autant de traces de cette œuvre incontestable à laquelle la présence française a contribué non seulement en Afrique du Nord, mais aussi sur tous les continents. Traces matérielles certes, mais aussi apport intellectuel, spirituel, culturel, comme en témoigne la formation des élites francophones, qui participent au sein des instances internationales et dans le monde au rayonnement de notre pays. Aussi, plus de trente ans après le retour en métropole de ces Français, il convient de rappeler l'importance et la richesse de l'œuvre que la France a accomplie là-bas et dont elle est fière ».

(1) *Discours de Jules Ferry, député de Paris, ancien président du conseil, ancien ministre de l'instruction publique, fondateur de l'école laïque, prononcé à la chambre des députés le 28 juillet 1885 en soutien d'un projet de loi destiné à financer une expédition à Madagascar*

Messieurs, il y a, je crois, quelque intérêt à résumer et à condenser, sous forme d'arguments, les principes, les mobiles, les intérêts divers qui justifient la politique d'expansion coloniale, bien entendu, sage, modérée et ne perdant jamais de vue les grands intérêts continentaux qui sont les premiers intérêts de ce pays.

Je disais, pour appuyer cette proposition, à savoir qu'en fait, comme on le dit, la politique d'expansion coloniale est un système politique et économique, je disais qu'on pouvait rattacher ce système à trois ordres d'idées ; à des idées économiques, à des idées de civilisation de la plus haute portée et à des idées d'ordre politique et patriotique.

Sur le terrain économique, je me suis permis de placer devant vous, en les appuyant de quelques chiffres, les considérations qui justifient la politique d'expansion coloniale au point de vue de ce besoin de plus en plus impérieusement senti par les populations industrielles de l'Europe et particulièrement de notre riche et laborieux pays de France, le besoin de débouchés.

Est-ce que c'est quelque chose de chimérique ? est-ce que c'est une vue d'avenir, ou bien n'est-ce pas un besoin pressant, et on peut dire le cri de notre population industrielle ? Je ne fais que formuler d'une manière générale ce que chacun de vous, dans les différentes parties de la France, est en situation de constater.

Oui, ce qui manque à notre grande industrie, que les traités de 1860 ont irrévocablement dirigé dans la voie de l'exportation, ce qui lui manque de plus en plus, ce sont les débouchés.

Pourquoi ? parce qu'à côté d'elle l'Allemagne se couvre de barrières, parce que, au-delà de l'océan, les États-Unis d'Amérique sont devenus protectionnistes et protectionnistes à outrance ; parce que non seulement ces grands marchés, je ne dis pas se ferment, mais se rétrécissent, deviennent de plus en plus difficiles à atteindre par nos produits industriels ; parce que ces grands États commencent à verser sur nos propres marchés des produits qu'on n'y voyait pas autrefois. Ce n'est pas une vérité seulement pour l'agriculture, qui a été si cruellement éprouvée et pour laquelle la concurrence n'est plus limitée à ce cercle des grands États européens pour lesquels avaient été édifiées les anciennes théories économiques ; aujourd'hui, vous ne l'ignorez pas, la concurrence, la loi de l'offre et de la demande, la liberté des échanges, l'influence des spéculations, tout cela rayonne dans un cercle qui s'étend jusqu'aux extrémités du monde. C'est là une grande complication, une grande difficulté économique. C'est là un problème extrêmement grave.

Il est si grave, messieurs, si palpitant, que les gens moins avisés sont condamnés à déjà entrevoir, à prévoir et se pourvoir pour l'époque où ce grand marché de l'Amérique du sud, qui nous appartenait de temps en quelque sorte immémorial, nous sera disputé et peut-être enlevé par les produits de l'Amérique du nord. Il n'y a rien de plus sérieux, il n'y a pas de problème social plus grave ; or, ce programme est intimement lié à la politique coloniale.

Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder, le plus rapidement possible, croyez-le bien : c'est **le côté humanitaire et civilisateur de la question.**

Sur ce point, l'honorable M. Camille Pelletan raille beaucoup, avec l'esprit et la finesse qui lui sont propres ; il raille, il condamne, et il dit : « Qu'est ce que c'est que cette civilisation qu'on impose à coups de canon ? Qu'est-ce sinon une autre forme de la barbarie ? Est-ce que ces populations de race inférieure n'ont pas autant de droits que vous ? Est-ce qu'elles ne sont pas maîtresses chez elles ? Est-ce qu'elles vous appellent ? Vous allez chez elles contre leur gré ; vous les violencez, mais vous ne les civilisez pas. »

Voilà, messieurs, la thèse ; je n'hésite pas à dire que ce n'est pas de la politique, cela, ni de l'histoire : c'est de la métaphysique politique et je vous défie – permettez-moi de vous porter ce défi, mon honorable collègue, monsieur Pelletan –, de soutenir jusqu'au bout votre thèse, qui repose sur l'égalité, la liberté, l'indépendance des races inférieures. Vous ne la soutiendrez pas jusqu'au bout, car vous êtes, comme votre honorable collègue et ami M. Georges Perin, le partisan de l'expansion coloniale qui se fait par voie de trafic et de commerce.

Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures.

Je dis que les races supérieures ont des devoirs. Ces devoirs, messieurs, ont été souvent méconnus dans l'histoire des siècles précédents. Mais, de nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, avec grandeur et honnêteté de ce devoir supérieur de civilisation.

Est-ce que vous pouvez nier, est-ce que quelqu'un peut nier qu'il y a plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales dans l'Afrique du nord depuis que la France a fait sa conquête ? Quand nous sommes allés à Alger pour détruire la piraterie et assurer la liberté du commerce dans la Méditerranée, est-ce que nous faisons œuvre de forbans, de conquérants, de dévastateurs ? Est-il possible de nier que, dans l'Inde, et malgré les épisodes douloureux qui se rencontrent dans l'histoire de cette conquête, il y a aujourd'hui infiniment plus de justice, plus de lumière, d'ordre, de vertus publiques et privées depuis la conquête anglaise qu'auparavant ?

Est-ce qu'il est possible de nier que ce soit une bonne fortune pour ces malheureuses populations de l'Afrique équatoriale de tomber sous le protectorat de la nation française ou de la nation anglaise ?

Voilà ce que j'ai à répondre à l'honorable M. Pelletan sur le second point qu'il a touché.

Il est ensuite arrivé à un troisième, plus délicat, plus grave, et sur lequel je vous demande la permission de m'expliquer en toute franchise. C'est le côté politique de la question.

Messieurs, dans l'Europe telle qu'elle est faite, dans cette concurrence de tant de rivaux que nous voyons grandir autour de nous, les uns par les perfectionnements

militaires ou maritimes, les autres par le développement prodigieux d'une population incessamment croissante ; dans une Europe, ou plutôt dans un univers ainsi fait, **la politique de recueillement ou d'abstention, c'est tout simplement le grand chemin de la décadence !**

Les nations, au temps où nous sommes, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent ; ce n'est pas « par le rayonnement des institutions » qu'elles sont grandes, à l'heure qu'il est. Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure, toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième ou au quatrième.

Je ne puis pas, messieurs, et personne, j'imagine, ne peut envisager une pareille destinée pour notre pays.

Il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres, et, puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les puissances européennes, il faut qu'il en prenne son parti, autrement il arrivera... oh ! pas à nous, qui ne verrons pas ces choses, mais à nos fils et à nos petits-fils ! il arrivera ce qui est advenu à d'autres nations qui ont joué un très grand rôle il y a trois siècles, et qui se trouvent aujourd'hui, quelque puissantes, quelque grandes qu'elles aient été, descendues au troisième ou au quatrième rang. Aujourd'hui, la question est très bien posée : le rejet des crédits qui vous sont soumis, c'est la politique d'abdication proclamée et décidée. Je sais bien que vous ne la voterez pas, cette politique, je sais très bien aussi que la France vous applaudira de ne pas l'avoir votée ; le corps électoral devant lequel vous allez rendre n'est pas plus que nous partisan de la politique de l'abdication ; allez bravement devant lui, dites-lui ce que vous avez fait, ne plaidez pas les circonstances atténuantes ! **dites que vous avez voulu une France grande en toutes choses, grande par les arts de la paix, comme par la politique coloniale, dites cela au corps électoral, et il vous comprendra.**

Quant à moi, je comprends à merveille que les partis monarchiques s'indignent de voir la république française suivre une politique qui ne se renferme pas dans cet idéal de modestie, de réserve, et, si vous me permettez l'expression, de pot-au-feu que les représentants des monarchies déchues voudraient imposer à la France. Je connais votre langage, j'ai lu vos journaux... Oh ! l'on ne se cache pas pour nous le dire, on ne nous le dissimule pas : les partisans des monarchies déchues estiment qu'une politique grande, ayant de la suite, qu'une politique capable de vastes desseins et de grandes pensées est l'apanage de la monarchie, que le gouvernement démocratique, au contraire, est un gouvernement qui rabaisse toutes choses.

Eh bien, lorsque les républicains sont arrivés aux affaires, en 1879, lorsque le parti républicain a pris dans toute sa liberté le gouvernement et la responsabilité des affaires publiques, il a tenu à donner un démenti à cette lugubre prophétie, et il a montré, dans tout ce qu'il a entrepris, aussi bien dans les travaux publics et dans la construction des écoles que dans sa politique d'extension coloniale, qu'il avait le sentiment de la grandeur de la France.

Il a montré qu'il comprenait bien qu'on ne pouvait pas proposer à la France un idéal politique conforme à celui de nations comme la libre Belgique et comme la Suisse républicaine, qu'il faut autre chose à la France : qu'elle ne peut pas être seulement un pays libre, qu'elle doit aussi être un grand pays exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient, qu'elle doit répandre cette influence sur le monde, et porter partout où elle le peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie.

Quand vous direz cela au pays, messieurs, comme c'est l'ensemble de cette œuvre, comme c'est la grandeur de cette conception qu'on attaque, comme c'est toujours le même procès qu'on instruit contre vous, aussi bien quand il s'agit d'écoles et de travaux publics que quand il s'agit de politique coloniale, quand vous direz à vos électeurs : « Voilà ce que nous avons voulu faire », soyez tranquilles, vos électeurs vous entendront et le pays sera avec vous, **car la France n'a jamais tenu rigueur à ceux qui ont voulu sa grandeur matérielle, morale et intellectuelle.**

Références

- . Gaulle (Charles de), *Mémoires d'espoir, t. I, Le Renouveau, 1958-1962*, Plon, 1970.
- . Grenouilleau (Olivier), *Qu'est-ce que l'esclavage ? Une histoire globale*, Gallimard, 2014.
- . Lefeuvre (Daniel), *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Flammarion, 2008.
- . Lugan (Bernard), *Afrique, l'histoire à l'endroit*, Perrin, 1989.
- . Lugan (Bernard), *Les guerres d'Afrique : des origines à nos jours*, Éditions du Rocher, 2013.
- . Lugan (Bernard), *Osons dire la vérité à l'Afrique*, Éditions du Rocher, 2015.
- . Lugan (Bernard), *Histoire de l'Afrique du Nord, des origines à nos jours*, Éditions du Rocher, 2016
- . Lugan (Bernard), *Histoire de l'Afrique, des origines à nos jours*, (2^e édition), Ellipses, 2020
- . Marseille (Jacques), *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Albin Michel, 2005.

Annexe 3 : les dix raisons du mythe européen

suite du commentaire II.7

L'Europe n'est qu'une expression géographique. Il n'y a ni civilisation européenne ni race européenne ni ethnie européenne ni peuple européen. Il y a une civilisation occidentale, dont ne font partie ni la Russie ni l'Ukraine ni la majorité des pays des Balkans, et qui s'est largement étendue hors d'Europe, en Amérique et en Océanie, à la suite des grandes découvertes ; il y a une race caucasioïde, qui inclut beaucoup de peuples en dehors de l'Europe, dans l'ouest de l'Asie et le nord de l'Afrique ; il y a une ethnie française, un peuple français.

Nous dirons, pour paraphraser Joseph de Maistre : « J'ai déjà rencontré un Français, un Italien, un Russe... mais l'«Européen», s'il existe, c'est à mon insu. » Pourtant, force est de constater que le mythe européen fait florès, et cela depuis longtemps. Il y a dix mauvaises raisons au succès de ce mythe. Ce sont autant de contresens qui s'accumulent pour égarer les esprits.

1. Illusion géographique

Les anciens Grecs ont appelé « Europe » (*Eurôpê*) les pays qui bordaient la mer Égée à l'ouest, comme l'Attique, et « Asie » (*Asia*) ceux qui la bordaient à l'est, comme l'Ionie, peuplés de Grecs les uns comme les autres à l'époque, il n'est pas inutile de le noter. Mais, par la suite, le grand historien grec Hérodote (-484/-425), natif d'Halicarnasse en Asie mineure et considéré comme le « père de l'histoire », a découpé le monde connu de lui en trois parties, la troisième étant la Libye (*Libyê*), devenue pour nous l'Afrique, et il a étendu les notions d'Europe et d'Asie respectivement vers les extrémités occidentales et orientales de l'Ancien Monde. Sa terminologie a mis cependant fort longtemps à s'imposer puisque, dans le Nouveau Testament, par exemple, on voit que l'Asie désigne simplement une province de l'empire romain située en Anatolie, notamment quand, dans l'Apocalypse, saint Jean s'adresse au nom du Christ aux « sept Églises d'Asie » (Éphèse, Smyrne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée), toutes situées à l'ouest de l'actuelle Turquie.

Il faut avouer que la division opérée par Hérodote, plus historien que géographe, était fort artificielle, du point de vue de la géographie humaine évidemment, puisque les Grecs occupaient les deux côtés de la mer Égée, mais aussi pour la géographie physique, puisqu'il ne pouvait pas ignorer la continuité territoriale entre son « Europe » et son « Asie » au nord de la mer Égée et de la mer Noire, à travers les plaines de la Russie actuelle, alors habitées par les Sarmates. De nos jours, il suffit de regarder une mappemonde pour comprendre que l'Europe et l'Asie ne font qu'une. Tout au plus peut-on distinguer une « péninsule européenne » à l'ouest, dont l'immense Russie ne fait pas partie, comme il y a une péninsule indienne au sud et une péninsule indochinoise au sud-est. On peut parler de l'Inde comme d'un « sous-continent » parce qu'elle est bornée au nord par l'Himalaya, plus haute chaîne de montagnes du monde, mais on ne peut pas en dire autant de la péninsule européenne, laquelle n'a pas de limites naturelles à l'est, l'Oural n'en étant pas une. L'Europe, qui n'est pas un vrai continent, n'est même pas un sous-continent !

En outre, l'isthme de Suez a moins de raison de séparer deux continents que l'isthme de Panama puisqu'il est deux fois plus large que celui-ci ; la mer des Caraïbes est bien plus étendue que la Méditerranée ou que la mer Rouge et il y a bien plus de distance entre la Floride et le Vénézuéla qu'entre l'Espagne et le Maroc, séparés par le détroit de Gibraltar, ou qu'entre le Yémen et Djibouti, séparés par le détroit de Bab-el-Mandeb. L'Amérique du nord et du centre se détache bien davantage de l'Amérique du sud que l'Eurasie ne le fait de l'Afrique. Il vaudrait mieux parler d'un seul continent, l'*Eurasafrique*, au lieu de trois... L'Ancien Monde ne fait qu'un et le continent européen n'existe tout simplement pas.

Les géographes sont coupables d'avoir paresseusement conservé des notions anciennes qui n'avaient pas de fondement scientifique. De surcroît, au XVIII^e siècle, à la demande de l'empereur de Russie Pierre le Grand (qui régna de 1682 à 1725), qui voulait occidentaliser son pays, qu'on mettait avant lui en Asie, un géographe aux ordres, Vassili Tatichtchev (1686-1750), a repoussé jusqu'à l'Oural la frontière de l'Europe bien que les collines qui étaient au centre de cette chaîne de montagnes ne fissent que 500 mètres de haut et qu'on les franchît aisément. Celle-ci ne constituait en aucune façon une frontière naturelle entre deux espaces. De plus, au sud des monts Oural, Tatichtchev a fixé la limite sur le fleuve du même nom, qui se jette dans la mer Caspienne. Son embouchure se situe dans le Kazakhstan actuel, ce qui met un bout de ce pays en Europe... Auparavant, on considérait que l'Europe s'arrêtait au Dniepr, fleuve qui coule à l'est de l'Ukraine actuelle et qui se jette dans la mer Noire, ou bien au Don, qui coule à l'ouest de la Russie et se jette dans la mer d'Azov (laquelle n'est en réalité qu'un golfe de la mer Noire), ce qui, dans un cas comme dans l'autre, reléguait la Russie en Asie...

Il fallait aussi définir les limites de l'Europe au sud et il était à cet égard logique, dès lors que ce pseudo-continent allait jusqu'à l'Oural, qu'elles fussent fixées au Caucase, vaste ensemble montagneux entre la mer Noire et la mer Caspienne, et plus précisément sur la zone axiale du grand Caucase, qui culmine au mont Elbrouz à quelque 5.600 mètres, ce qui laissait la Géorgie, l'Azerbaïdjan et l'Arménie à l'Asie. Le penchant des hommes à confondre les catégories, à s'imaginer que les mots sont des choses, qu'un mot ne peut pas désigner une chose qui n'existe pas, et à s'abandonner à des vues simplistes, a fait ensuite que l'on a prêté à chacune de ces deux notions conventionnelles, l'Europe et l'Asie, une unité culturelle propre qu'elles n'avaient en rien, ni l'une ni l'autre. Aujourd'hui, un Libanais, chrétien ou non, qui est un Asiatique, est bien plus proche d'un Grec, pourtant qualifié d'Européen, que d'un Chinois.

La géopolitique s'en est mêlée. On se souvient de Charles de Gaulle évoquant une mythique Europe « de l'Atlantique à l'Oural » et qui semblait par là prêter à cette Europe une unité historique, culturelle et politique imaginaire.

Nous devons nous délivrer de l'illusion géographique. L'Europe est mal définie au regard de la géographie physique. Du reste, même si elle l'était, cela ne lui donnerait aucun titre à figurer dans la géographie humaine. Pourquoi cette prétendue Europe aurait-elle plus d'unité culturelle que l'Asie ou l'Afrique, qui n'en ont aucune ?

2. Prestige de la Grèce

Lorsqu'il fut question de l'adhésion de la Grèce à la Communauté économique européenne, future Union européenne, qu'elle rejoignit le 1^{er} janvier 1981, à la fin du mandat de Valéry Giscard d'Estaing, ce qui n'avait rien d'évident, eu égard à la corruption et à la gabegie typiquement orientales qui sévissaient dans le pays, le président français déclara que l'on ne pouvait pas fermer la porte de l'Europe à Platon... C'était une belle ineptie. La Grèce actuelle a beau parler un sabir lointainement dérivé de la langue de Platon, elle a très peu à voir avec la Grèce antique, dont le territoire a connu plusieurs grands remplacements, sous chacun des quatre empires successifs dont elle a fait partie : brassage de populations sous l'empire macédonien fondé par Alexandre et partagé entre ses successeurs ; populicide perpétré par les Romains et repeuplement du pays par des immigrants venus du Proche-Orient ; invasion des Slaves par le nord sous l'empire byzantin ; massacres et déportations massives sous l'empire Ottoman. Autant dire qu'il ne reste plus grand-chose aujourd'hui dans ce territoire de ce qu'il y avait jadis, à l'origine de la Grèce, à part les ruines des monuments antiques. Rastapopoulos ne ressemble guère à Périclès, ni physiquement ni moralement.

Au XVIII^e siècle, des idéologues ont créé une langue artificielle qu'ils voulaient pure, la *katharevousa* (de *katharos*, pur) sur la base du grec ancien, au lieu de reprendre purement et simplement celui-ci, ce qui eût été plus logique, puisqu'ils se réclamaient de ce passé glorieux. Mais cette prétendue langue pure inventée pour les besoins de la cause n'a jamais été adoptée par la population, malgré le soutien des autorités, et a fini par être abandonnée au profit du démotique, *démotiké* (de *dêmos*, peuple ; rien à voir avec le démotique égyptien), la langue vulgaire, mélangée de latin, de slave, d'italien et de turc.

La civilisation grecque s'est noyée de longue date dans la civilisation orientale, dont la Grèce actuelle fait encore partie. Cela remonte à Alexandre de Macédoine, qui a achevé la conquête de l'empire perse en 330 av. J.-C. après avoir défait Darius. Les royaumes hellénistiques des héritiers d'Alexandre, Séleucides en Syrie, Mésopotamie, Iran, Lagides en Égypte, la Grèce actuelle étant échue aux Antigonides, ont repris les principes et adopté la civilisation de l'empire perse achéménide : ils se sont orientalisés. En outre, si l'héritage de la Grèce antique a irradié la civilisation occidentale par l'intermédiaire des Romains, il n'en demeure pas moins que la civilisation romaine était très différente de la nôtre, comme l'était la civilisation grecque, laquelle a disparu en nous laissant un souvenir éclatant.

C'est le prestige de la Grèce antique qui nous a fait accroire que l'Europe existait, comme s'il y avait une essence de l'Europe ; c'est lui qui fait encore adhérer à l'idée frauduleuse d'une unité européenne parce que c'est elle qui a inventé le mythe européen au temps d'Hérodote.

Il est amusant que, dans la mythologie grecque, *Eurôpê*, notre Europe, fût une princesse de Phénicie, le Liban actuel, et qu'elle fût donc asiatique et sémitique. Le dieu Zeus, transformé en taureau, l'a enlevée avant de prendre une forme humaine pour s'unir à elle et lui donner trois enfants. Ceux-ci auraient fondé des villes qui auraient formé une province, laquelle aurait reçu le nom de leur mère Europe, avant que celui-ci fût étendu par Hérodote aux terres qui étaient au nord et à l'ouest.

Le pays qui a conservé le nom de Grèce, et qui n'a pratiquement que cela en commun avec celle de l'Antiquité, a recueilli bien à tort une part du prestige de cette dernière et il est tenu de ce fait, contre toute vérité, pour un élément indiscutable de notre civilisation.

3. Confusion entre Europe et chrétienté

Il est de fait que la chrétienté, c'est-à-dire l'ensemble des peuples chrétiens, a coïncidé à peu près avec le pseudo-continent européen jusqu'à la colonisation qui a suivi les grandes découvertes à partir du XVI^e siècle et qui l'a étendue à toute l'Amérique, ainsi qu'en Afrique noire et en Océanie, sans oublier, en Asie, les Philippines. Il ne s'ensuit pas pour autant que tous les peuples d'Europe ni que tous les peuples chrétiens aient jamais partagé la même civilisation, d'une part parce que la civilisation ne se réduit pas à la religion, quelle que soit l'importance de celle-ci dans la culture, d'autre part parce que le christianisme n'est pas uniforme, mais qu'il a au contraire éclaté en suivant la frontière entre les civilisations.

Le christianisme est né en Palestine, donc en Orient, parmi les Juifs, peuple sémitique et donc oriental, avant de se répandre dans le monde entier suivant le précepte du Christ : « Allez donc et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit... » (Matthieu, XXVIII 19). Cette religion universaliste, qui s'adresse à tous les hommes, s'est émancipée grâce à Jésus-Christ du fonds sémitique en rejetant la loi mosaïque, en abolissant l'Ancienne Alliance pour en fonder une Nouvelle, et ne saurait être identifiée à une civilisation particulière, pas même à l'Occident, bien que l'Église catholique et apostolique soit aussi romaine et que le pape, évêque de Rome, soit appelé « souverain pontife », ayant repris ce titre au culte païen des anciens Romains.

Jusqu'aux conquêtes arabes qui ont suivi la mort de Mahomet en 632, la chrétienté incluait le Proche-Orient et l'Afrique du nord et elle était autant asiatique et africaine qu'européenne, d'autant qu'une bonne partie de l'Europe était encore païenne. De plus, si l'islam a éradiqué le christianisme en Afrique du nord de la Libye au Maroc, celui-ci est resté vivace en Égypte comme dans tout le Proche-Orient pendant longtemps et il y a survécu jusqu'à nos jours. Dans le sud du Caucase, la Géorgie et l'Arménie sont chrétiennes. La lointaine Éthiopie est aussi demeurée en partie chrétienne, ainsi que sa voisine l'Érythrée, dans les ethnies amhara et tigréenne.

Il n'y a donc eu de coïncidence entre l'Europe et la chrétienté que du VII^e au XV^e siècle et celle-ci n'a jamais été parfaite puisqu'il restait des chrétiens en dehors d'Europe et que celle-ci comptait aussi des musulmans et des Juifs. Des Turcs musulmans étaient en effet entrés en Russie par le nord de la mer Caspienne. Ce furent notamment les Tatars, résidu de la Horde d'or, qui forment aujourd'hui une république de la fédération de Russie, capitale Kazan, sur la Volga, à l'ouest de l'Oural. Les Tatars de Crimée avaient constitué un khanat d'abord indépendant avant d'entrer dans l'orbite de l'empire Ottoman, puis d'être conquis par les armées de la Grande Catherine, impératrice de Russie, à la fin du XVIII^e siècle.

Les Turcs ottomans, qui ont dominé les Balkans, lesquels portent un nom turc, pendant cinq cents ans, du XV^e au XX^e siècle, y ont introduit l'islam en convertissant

les Albanais, les Bosniaques et les Pomaques de Bulgarie. Ils ont été aussi nombreux à s'y installer avant d'en être expulsés après la première guerre mondiale et la dislocation de l'empire ottoman, sauf pour ce qui reste de la Turquie en Europe à l'ouest d'Istanbul.

La Russie incorpore actuellement une trentaine de millions de musulmans, le cinquième de la population, qui sont en majorité en « Europe » et qui comprennent, outre les Turcs, les populations non turques du Caucase.

L'essentiel, cependant, n'est pas là. La proximité religieuse de tous ceux qui partagent la foi dans le Christ n'implique aucune forme d'unité culturelle ou politique, ni même religieuse. Il est légitime, il est salutaire, que les chrétiens d'Occident prennent fait et cause pour les chrétiens d'Orient, car ceux-ci sont persécutés par les musulmans, faisant passer au second plan un passé chahuté et les controverses doctrinales qui les ont opposés jadis. Il n'empêche que celles-ci ont depuis longtemps brisé l'unité religieuse.

Les chrétiens du Proche-Orient adhéraient soit au nestorianisme, hérésie condamnée au concile d'Éphèse en 431, soit au monophysisme, hérésie condamnée au concile de Chalcédoine en 451. Pour ce qui est des chrétiens d'Europe orientale, l'œcuménisme mis à la mode par le concile Vatican II (1965) ne doit pas nous faire oublier l'histoire, qui a creusé un fossé entre les deux ou plutôt les trois parties de l'Europe – Occident, Orient, monde russe. La rupture de 1054 était plus qu'un simple schisme puisque le légat du pape, évêque de Rome, a déposé sur l'autel de la basilique Sainte-Sophie à Constantinople une bulle d'excommunication. Celle-ci anathématisait le patriarche et l'Église byzantine, dont il était le chef, parce qu'il refusait d'ajouter dans le Credo la précision essentielle du *Filioque* (expression qui signifie « et du Fils » en latin – *kai tou Yiou* en grec – : « Je crois au Saint Esprit, qui procède du Père *et du Fils* »). Dès lors, il est abusif, pour un catholique, de qualifier les chrétiens byzantins d'« orthodoxes », adjectif qui signifie « qui se conforme au dogme », comme si ceux-ci partageaient intégralement la foi des catholiques romains et alors qu'ils sont en réalité hétérodoxes, autrement dit hérétiques.

En fait, la division de l'Europe entre l'Orient et l'Occident remontait plus haut. Elle datait de celle de l'empire romain effectuée en l'an 394 par l'empereur Théodose, qui le partagea entre ses deux fils, attribuant l'Occident, qui parlait latin, à Honorius et l'Orient, qui parlait grec, à Arcadius. D'où la frontière des alphabets : latin à l'ouest, grec et surtout cyrillique, adapté du précédent pour les Slaves de religion byzantine, à l'est. C'est aussi à cette époque, autour de l'an 400, que l'Église romaine a abandonné la Septante, version grecque de l'Ancien Testament, pour adopter la Vulgate de saint Jérôme, traduction en latin à partir de l'hébreu, en sorte que les deux parties de l'Église chrétienne n'ont plus eu la même Bible, Byzance, pour sa part, étant toujours restée fidèle à la Septante.

La chrétienté est une notion religieuse et humaine qui ne définit pas une civilisation. Même pendant les huit cents ans où elle a coïncidé peu ou prou avec l'Europe, elle n'a conféré à celle-ci aucune unité culturelle.

4. Confusion entre Europe et Occident

La France appartient à la civilisation occidentale, mais celle-ci n'englobe pas toute l'Europe et elle s'étend aujourd'hui hors d'Europe, en Amérique et jusqu'aux antipodes, en Australie et Nouvelle-Zélande. Comme nous le rappelle la phrase ressassée de Paul Valéry (« Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles. »), la plupart des civilisations que les hommes ont créées ont aujourd'hui disparu : il en est ainsi notamment des civilisations grecque et romaine, qui ont précédé la nôtre. Il en reste six dans le monde contemporain : l'Occident, l'Orient, le monde russe, le monde indien, le monde chinois et l'Afrique noire. En Europe, l'Occident s'arrête à l'est à la frontière des alphabets, frontière qui est aussi celle des religions : christianisme romain à l'ouest, christianisme byzantin à l'est (étant précisé que le roumain s'écrivait en caractères cyrilliques jusqu'au XIX^e siècle, que l'albanais ne s'écrivait pratiquement pas avant le XX^e siècle et alors selon les alphabets grec, cyrillique ou arabe, ou encore selon des alphabets particuliers forgés pour cette langue, l'alphabet latin n'étant utilisé que par la minorité catholique). La prétendue réforme de l'Allemand Martin Luther et du Français Jean Calvin au XVI^e siècle qui a donné naissance au protestantisme n'a pas brisé l'unité culturelle de l'Occident. Les catholiques s'imaginent souvent que leur foi est plus proche de celle des soi-disant orthodoxes que de celle des protestants. C'est une erreur, notamment parce que catholiques et protestants continuent à professer le même Credo, avec le *Filioque*, qui n'est pas celui des « orthodoxes ».

Il y a en fait trois Europe et non deux. Bien que les Russes aient adopté le christianisme byzantin, ils ont formé une civilisation propre qui résulte de l'interpénétration des éléments slaves, ouraliens et turcs, avec une forte infusion de sang mongoloïde. Les pays dits orthodoxes des Balkans appartiennent à la civilisation orientale, tout autant que la Géorgie, qui professe la même religion, ou encore que l'Arménie et l'Éthiopie, qui ont adopté pour leur part le christianisme monophysite, et tout autant que les pays musulmans du Proche-Orient et d'Afrique du nord. L'islam n'a pas fait apparaître une nouvelle civilisation, il a confisqué celle qui était née avec Cyrus, fondateur de l'empire perse achéménide en 550 av. J.-C., et qui fut successivement zoroastrienne et chrétienne avant les conquêtes musulmanes. La civilisation occidentale s'est formée en Europe sur les ruines de la civilisation romaine, mais elle n'a jamais été que celle de l'ouest de l'Europe avant de s'étendre hors d'Europe.

Comme l'a écrit Henri de La Bastide, l'Occident est la « civilisation de la personne », en ce sens qu'elle met la liberté individuelle au cœur de sa conception de l'homme. Les chrétiens d'Occident, s'ils sont appelés à l'obéissance envers Dieu, ne sont pas ses esclaves, à la différence des Orientaux, qui peuvent s'appeler *Théodule*, ce qui signifie « esclave de Dieu » en grec, ou *Abdelmasih*, « esclave du Christ » en arabe, s'ils sont chrétiens ; ou *Abdallah*, « esclave d'Allah », s'ils sont musulmans, avec autant de variantes qu'il y a d'épithètes d'Allah dans le Coran, ce qui donne par exemple *Abd-el-Kader* ou *Abd-el-Krim*. L'Occidental s'agenouille devant Dieu comme un sujet devant son seigneur (*dominus* en latin, *kyrios* en grec) ou un vassal devant son suzerain, l'Oriental se prosterne, comme un esclave devant son maître.

Avec le principe du libre examen, le protestantisme résulte au fond d'une radicalisation de l'individualisme qui est inhérent à la civilisation de la personne. Le mariage se fait en Occident par l'échange de consentements entre l'homme et la femme. Rien de tel en Orient dans la cérémonie du mariage, où la femme n'a pas son mot à dire.

On peut affirmer aussi bien que l'Occident est la civilisation de l'Incarnation, avec un « I » majuscule, en référence au dogme chrétien de l'Incarnation du Christ, vrai Dieu et vrai homme. Seul le christianisme occidental, catholique ou protestant, l'a vraiment compris. Les grandes hérésies qui sont nées en Orient ont toutes été fondées sur le refus de recevoir le mystère de l'Incarnation dans sa plénitude. Les « ariens », disciples d'Arius, (aucun rapport avec les Aryens ou Indo-Européens) soutenaient que le Christ avait été créé par le Père. Les nestoriens ne voulaient pas que la Vierge Marie fût dite *Theotokos*, Mère de Dieu, parce qu'ils estimaient que deux Personnes ou Hypostases, l'une divine, l'autre humaine, coexistaient en Jésus. Les monophysites n'acceptaient pas que le Christ eût une nature humaine qui s'ajoutât à sa nature divine, qu'il fût à la fois vrai Dieu et vrai homme. Dans sa version extrême, il a abouti au docétisme, théorie selon laquelle Jésus était un fantôme qui avait pris l'apparence de l'homme, mais qui, en réalité, n'avait pas de corps. Les monothélites, quant à eux, qui défendaient une version adoucie du monophysisme, ne voulaient pas admettre que le Christ eût une volonté humaine ; cette hérésie, qui avait été soutenue par le pape Honorius I^{er}, a été condamnée en 681 par le troisième concile de Constantinople, sixième concile œcuménique, qui a anathématisé Honorius I^{er} *post mortem* (comme quoi un pape peut être hérétique...). Deux Personnes, deux natures ou deux volontés : c'est toujours une manière de refuser l'Incarnation.

Les chrétiens byzantins eux-mêmes, qui se sont dégagés non sans peine de ces quatre hérésies précédentes, ont rejeté le dogme du *Filioque* selon lequel le Saint-Esprit procède non seulement du Père, mais aussi du Fils. Or, si le Saint-Esprit, qui sauve les hommes en leur donnant la grâce, ne procédait pas du Fils, la mission de celui-ci pour le salut des hommes se serait achevée avec le sacrifice de la Croix ; au contraire, selon la foi catholique, elle se poursuit par le Saint-Esprit jusqu'à la fin des temps. Les fidèles dont l'âme est pénétrée par la grâce sont habités ainsi par la manifestation conjointe des trois Personnes divines. Si l'on nous pardonne cet oxymore, nous dirons que l'infusion de la grâce dans l'âme réalise une « incarnation spirituelle » qui prolonge l'effet salvifique du sacrifice du Christ Rédempteur jusqu'à son retour glorieux à la fin des temps. Le chrétien d'Occident sait qu'il a en lui une part de divin qui lui donne vocation à la liberté.

On peut aussi écrire « civilisation de l'incarnation » avec un « i » minuscule, en prenant le mot dans un sens plus faible par analogie avec celle du Christ. Le fait que Dieu ait choisi de s'incarner en prenant la nature humaine confère à celle-ci, que tout homme partage, la grandeur et la dignité. Telle est la conception de l'homme qui prévaut en Occident et qui n'est ni celle de l'Orient ni celle du monde russe.

L'étymologie n'est pas la théologie, sans doute, mais il faut savoir que le mot « âme » vient du latin *anima*, qui signifie « souffle » et qui a donné en outre en français « animal » et « animation ». L'âme et l'esprit sont inséparables puisque le mot latin *spiritus*, qui a donné « esprit », signifie d'abord aussi souffle ou respiration. Même

doublet en grec, où *pneuma* et *psychê* signifient en premier lieu « souffle » l'un comme l'autre, bien que l'on traduise le premier par « esprit » et le second par « âme ». De même, en sanscrit, « *atman* », l'âme, est d'abord le souffle. Ainsi, cette conception qui associe le souffle à l'esprit ou à l'âme trouve sa source chez les Proto-Indo-Européens. Elle n'est nullement matérialiste, elle ne signifie pas que l'on ait tenu l'esprit pour un sous-produit du corps, puisque ceux-ci croyaient à l'au-delà et à la survie de l'âme des défunts. Elle traduit une première forme de l'idée d'incarnation de l'âme ou de l'esprit du corps. Mais pas seulement. On lit ceci dans l'Évangile selon saint Jean : « *Jésus souffla sur les disciples et leur dit : "Recevez l'Esprit-Saint."* » (XX 22). Ici, le souffle du Christ représente l'Esprit-Saint (dans le texte original, en grec : *pneuma hagiôn*).

Cette conception part de ce fait élémentaire que la vie ne se manifeste que par le souffle, quand on dort ou que l'on est simplement immobile, si l'on excepte les battements du cœur, lesquels sont imperceptibles pour les tiers. Lorsque l'homme meurt, « il rend son dernier souffle ». Elle a laissé des traces en français. *Spiritus*, le souffle, *spirare*, respirer, mots latins, ont donné non seulement « esprit », mais aussi respirer, aspirer, inspirer, expirer, et ces mots ne signifient pas seulement que l'on emplit ou que l'on vide les poumons. On respire l'intelligence, on aspire à un sort meilleur, on inspire le respect... ici, le verbe ne se rapporte plus au corps et à son souffle, mais à l'esprit. On dit aussi « expirer » pour mourir ; là, le rapport avec le corps n'est pas rompu puisque « expirer » dans ce sens, c'est donc rendre son dernier souffle, mais il est significatif de cette association du souffle à l'âme et à l'esprit que l'on dise aussi bien « rendre l'âme », « rendre l'esprit ». On inspire des sentiments ou des idées et, en « expirant », on rend l'âme ou l'esprit.

Le dictionnaire français définit l'âme comme « un des deux principes composant l'homme, principe de la sensibilité et de la pensée », et aussi comme « le principe spirituel de l'homme, conçu comme séparable du corps, immortel et jugé par Dieu ». Définition exacte, si ce n'est que cette séparation de l'âme et du corps qui se produit à la mort n'est pas définitive pour un chrétien, qui croit à la résurrection des corps à la fin des temps. « Principe spirituel », autrement dit l'âme et l'esprit se confondent. En théologie, l'animation est l'union de l'âme et du corps, ce que nous pourrions appeler aussi « incarnation », sans majuscule, laquelle est réalisée dans chaque être humain, dès la conception.

Le IV^e concile de Constantinople (869), huitième concile œcuménique, a condamné Photius, ex-patriarche de ladite ville, qui avait prétendu que l'homme avait deux âmes et qui avait donc défendu la trichotomie corps, âme, esprit. La dichotomie de l'âme et du corps est l'expression de l'incarnation individuelle de l'âme dans le corps, laquelle est un reflet de l'Incarnation du Fils de Dieu. La trichotomie refuse cette incarnation et tend au gnosticisme dans la mesure où elle conçoit un esprit qui habite le corps de l'homme sans s'unir à lui. Il n'est donc pas étonnant que l'Orient et l'Occident se soient opposés sur ce point. L'Église byzantine a fait de Photius un saint et un Père de l'Église, et elle a gardé jusqu'aujourd'hui la doctrine hérétique de la trichotomie héritée de celui-ci.

La conjonction de l'âme, principe spirituel, et du corps, donnée matérielle, est une première forme d'incarnation, mais celle-ci prend toute sa majesté en Occident parce

que l'on y croit que le Christ, modèle du chrétien, est à la fois vrai Dieu et vrai homme.

Le rejet total de toute forme d'incarnation est poussé à l'extrême dans le dualisme et celui-ci, né en Iran, n'a prospéré qu'en Orient avant d'y disparaître. Son origine est à trouver dans le zoroastrisme. Selon le prophète Zoroastre, inventeur du monothéisme, Dieu, qu'il appelait Ahura Mazda, le Seigneur Sagesse, avait créé l'Esprit Saint, Spenta Manyu, et l'Esprit du mal, Angra Manyu, qui avait choisi librement de faire le mal et qui est devenu Satan pour les Juifs et les chrétiens. L'insuffisance de cette théodicée est cependant apparue aux disciples de Zoroastre. En effet, puisque Ahura Mazda était à la fois infiniment bon et tout-puissant, pourquoi a-t-il permis à Angra Manyu de faire le mal ? Le christianisme a répondu par la doctrine du péché originel. Les zoroastriens, du moins une partie d'entre eux, ont fait d'Angra Manyu un dieu aussi puissant qu'Ahura Mazda, ce dernier absorbant l'Esprit saint, Spenta Manyu, qui devenait un simple aspect du dieu bon. C'est ainsi qu'est apparu le dualisme, qui a triomphé dans l'empire perse sassanide (224-651), avant la conquête musulmane. Ce dualisme a inspiré de nombreuses sectes gnostiques qui ont proliféré dans les premiers siècles de l'ère chrétienne en parasitant le christianisme. Il a inspiré l'hérésie de Marcion au II^e siècle. Il a surtout donné naissance au manichéisme, qui a prospéré pendant des siècles avant de s'éteindre. Il a donné naissance au paulicianisme en Asie mineure, puis au bogomilisme en Bulgarie à partir du IX^e siècle, lequel, introduit en Occident, a été appelé « catharisme ».

À cet égard, la croisade contre les Albigeois, autre nom des cathares, au XIII^e siècle est une manifestation cruciale du fossé entre l'Occident et l'Orient. Dans sa version radicale, le catharisme, cette religion venue d'Orient, professait que Satan était aussi puissant que Dieu. C'est Satan qui avait créé le monde matériel, et il l'avait fait pour enfermer les âmes, créées par Dieu, dans les corps, qui étaient les prisons de l'âme. On ne pouvait pas aller plus loin dans le refus de l'incarnation de l'âme dans le corps. En éradiquant le catharisme, les croisés ont extirpé du corps de la nation française une inclusion orientale contraire au génie de la civilisation occidentale. Grâce soient rendues à Simon de Montfort !

Le sort des Juifs est une autre pierre de touche de l'opposition entre l'Orient et l'Occident. Il ne faut pas commettre d'anachronisme sur cette question. Tout a changé au XIX^e siècle. Auparavant, le groupe juif vivait en symbiose dans les pays musulmans. Mais le projet sioniste, qui visait à conquérir une terre arabe et musulmane, a mis fin à cette relative harmonie, quoique l'insertion traditionnelle des Juifs se soit maintenue au Yémen et au Maroc. En Occident, ce fut le contraire. Jusqu'à leur émancipation à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, favorisée par le mouvement dit des « Lumières » juives, la Haskala, les Juifs avaient toujours été ostracisés et souvent expulsés. En France, en application du IV^e concile de Latran, douzième concile œcuménique, le bon roi Saint Louis avait obligé les Juifs à porter la rouelle. Il avait fait brûler le Talmud, livre saint des Juifs qu'ils mettent au dessus de la Bible, après qu'un Juif converti lui eut appris les horreurs qui s'y trouvaient contre le Christ, la saint Vierge et les chrétiens. Après plusieurs expulsions qui avaient été rapportées, le roi Charles VI le Bien-Aimé a procédé en 1394 à l'expulsion définitive des Juifs. En 1789, les quelques milliers de Juifs qui étaient dans le

royaume étaient ceux d'Alsace, province annexée en 1648, et les Marranes du Sud-Ouest venus du Portugal, auxquels il fallait ajouter ceux d'Avignon et du Comtat Venaissin, terres pontificales qui furent annexées en 1791.

En effet, le judaïsme actuel est celui qui a survécu après la destruction du temple de Jérusalem en l'an 70 par Titus et qui a été organisé par les scribes et les rabbins de l'école de Jamnia (ou Yabneh) à la fin du I^{er} siècle. C'est celui des pharisiens dont parle l'évangile dans les termes que l'on sait. Le point essentiel pour notre discussion, c'est que tout oppose le judaïsme au christianisme, alors que tout rapproche en revanche le judaïsme de l'islamisme (ou islam). Le christianisme est une religion de la foi : une orthodoxie. Le judaïsme et l'islamisme sont des religions de la loi (halakha, charia) : ce sont des orthopraxies. Le judaïsme est un islam raciste, l'islam est un judaïsme universaliste. Autant dire que le judaïsme est une religion orientale. La réforme du judaïsme en Occident au XVIII^e siècle, qui est loin d'avoir concerné tous les Juifs, au demeurant, n'a pas suffi pour que cette religion pût perdre sa nature orientale. Elle a quand même permis et facilité la pénétration et l'insertion du groupe juif dans les sociétés occidentales, malgré des poussées d'antijuivisme (le terme est plus approprié que le classique « antisémitisme », puisque les Arabes sont des Sémites), notamment en France avec l'affaire Dreyfus (condamné pour trahison en 1894) et en Allemagne avec le mouvement hitlérien (1933-1945), qui a abouti aux horreurs que l'on sait.

5. Proximité de l'Occident et du monde russe

Pierre le Grand a tout fait pour occidentaliser la Russie, notamment en déplaçant la capitale de Moscou à Saint-Pétersbourg, à l'extrémité occidentale de son immense empire. Le mouvement s'est poursuivi après lui et la Russie a subi une profonde influence de l'Allemagne et de la France, d'autant que de nombreux Allemands s'y sont installés et ont formé une bonne partie de ses élites. C'est une idéologie venue d'Occident, le marxisme, que les communistes ont imposée aux Russes, de la révolution bolchévique de 1917 à l'effondrement de l'URSS en 1991. Si le monde russe est resté une civilisation distincte, il n'en demeure pas moins que celle-ci est la plus proche de la nôtre. C'est pourquoi certains, fermant les yeux sur ses particularités manifestes, voudraient inclure la Russie dans l'Occident. C'est une erreur. Les différences culturelles restent très profondes. Il faudrait priver la Russie de ses traditions et de sa religion, qu'elle a emprunté à Byzance et non à Rome, pour qu'elle pût s'identifier à l'Occident.

Non, la Russie ne fait pas partie de l'Occident. Ainsi, l'Europe n'est pas une.

6. Confusion entre caucasoïde et « Européen »

Dans le langage courant des Français, lorsqu'il n'est pas cosmopolitiquement correct, on oppose volontiers les « blancs » aux immigrés extra-européens, comme si la race « blanche » était réservée à l'Europe. Cette façon de parler a beau relever d'une salutaire conscience de race et s'inscrire dans une longue tradition, elle est erronée et crée la confusion.

Au moyen âge, avant les grandes découvertes réalisées par les navigateurs portugais au XV^e siècle, on ne connaissait pas l'Afrique noire et l'on confondait les Berbères d'Afrique du nord, arabisés ou non, qui étaient plus ou moins métissés de congoides et avaient donc souvent la peau foncée, avec ceux-ci. « Maure » ou « Sarrasin » était synonyme de « noir » et c'est de là que l'ingrédient des excellentes galettes bretonnes, qu'on appelle aussi « blé noir », tire son nom. Mais les Nord-Africains ou Maghrébins n'ont pas plus de 10% ou 15% de sang congoides en moyenne. À la base, ce sont des caucasoïdes.

La race est un fait d'observation élémentaire que la science confirme et précise. Il y a cinq races humaines : caucasoïdes ou « blancs », mongoloïdes ou « jaunes », congoides, capoides et australoïdes, les trois dernières races étant qualifiées collectivement de « noirs ». Or, la race caucasoïde ne se limite nullement à l'Europe. Elle inclut les Arabes et les Berbères, nettement métissés en Afrique du nord, surtout en Égypte et au Maroc, et aussi les Indo-Européens d'Asie, Arméniens et Indo-Iraniens, ces derniers étant métissés d'australoïdes dans le sous-continent indien, ainsi que les Géorgiens et autres Caucasiens (c'est-à-dire les habitants du Caucase qui parlent une langue caucasienne, ni indo-européenne ni ouralo-altaïque). Un Libanais est tout aussi « blanc » qu'un Grec. Les Turcs eux-mêmes, qui étaient de purs mongoloïdes à l'origine, sont aujourd'hui très métissés de caucasoïdes, à tel point que ceux de la Turquie ottomane, capitale Ankara, ont moins de 20% de sang mongoloïde en moyenne.

Les Italiens du sud sont bien plus proches génétiquement des Tunisiens que des Suédois. Selon un adage plus populaire à Milan qu'à Naples, « *al nord del Tevere, tutti Tedeschi ; al sud del Tevere, tutti Arabi* » : au nord du Tibre, tous des Allemands ; au sud du Tibre, tous des Arabes... Les Andalous, au sud de l'Espagne, sont bien plus proches des Berbères du Rif, au nord du Maroc, quand ceux-ci ne sont pas métissés de congoides, que des Norvégiens. *Idem* pour une bonne partie des Français du Midi en général et de Narbonne en particulier, que Louis-Ferdinand Céline a dénigrés en les qualifiant méchamment de « narbonnoïdes » dans *L'école des cadavres* en 1938. Nous trouvons pour notre part que cette épithète est odieuse et surtout antinationale puisque, s'il y a bien une « diversité » que nous avons acceptée et même proclamée, c'est celle des Français de sang, tous de race caucasoïde, certes, mais de types variés. Par exemple, Charles Maurras, éminent et valeureux Français de Provence, dont le nom venait justement de « Maure », ressemblait physiquement à un Nord-Africain ; on comprend que le racisme de Hitler, qui préférait les nordiques aux méditerranéens (bien qu'il eût lui-même les cheveux bruns...) ne l'ait pas enthousiasmé...

De surcroît, l'Europe est loin d'être parfaitement caucasoïde. Les Samoyèdes du nord de la Russie sont le seul peuple d'Europe qui soit encore purement ou essentiellement mongoloïde, mais les populations de langues finno-ougriennes, apparentées au samoyède au sein de la famille ouralienne, sont issues d'une même souche mongoloïde et gardent dans leur fonds génétique une portion de sang mongoloïde, même les Finnois et les Estoniens. C'est du reste ce mélange qui est apparemment à l'origine de la sous-race est-baltique de la race caucasoïde. De même, c'est le contact avec les Ouraliens qui explique l'infiltration du chamanisme dans les anciennes

religions des Baltes et des Scandinaves, cette croyance étant caractéristique des populations mongoloïdes de Sibérie, qu'elles fussent ouraliennes ou altaïques.

Les Turcs étaient de même à l'origine, nous l'avons dit, de pure race mongoloïde. Partis de Sibérie orientale, ils sont allés vers l'ouest en se métissant de plus en plus au fur et à mesure qu'ils grand-remplaçaient les peuples aryas, lesquels étaient de race caucasoïde, selon une méthode éprouvée : on tue les hommes, on prend les femmes, on garde leurs enfants et on leur en fait d'autres. Des Huns d'Attila, arrêtés en 451 dans la plaine des champs Catalauniques, près de Troyes, aux Ottomans du grand vizir Kara Mustafa, qui le furent à Vienne en 1683, les Turcs, ainsi que leurs cousins les Mongols, n'ont cessé de déferler sur toute l'Eurasie et jusqu'en Afrique du nord, pendant douze siècles. S'agissant de l'Europe, après les Huns, ce furent les Avars, les Bulgares, les Khazars, les Petchenègues, les Kipchaks, les Kazakhs, les Tatars... Les Bulgares ont fini par donner leur nom à la Bulgarie, en se noyant dans la population slave, qui en a reçu une bonne part de son fonds génétique. Les Khazars se sont convertis au judaïsme et, repoussés vers l'ouest par l'invasion mongole du XIII^e siècle, sont à l'origine des Juifs achkénazes (d'où les pommettes saillantes de Simone Veil ou Gilles-William Goldnadel, par exemple). Les Kazakhs ont donné leur nom aux fameux Cosaques d'Ukraine.

De toutes ces invasions turques, il s'ensuit qu'il y a dans les populations slaves de l'est de l'Europe une forte infusion de sang mongoloïde qui s'est ajoutée à celle qu'elles tenaient du contact avec les populations ouraliennes. Ce que l'on appelle couramment le « type slave » en porte témoignage. (Le président Vladimir Poutine, symbole vivant de la grande Russie, dont il est à la tête depuis 1999, est un parfait exemple de ce métissage, de ce mélange intime de Slaves, d'Ouraliens et de Turcs – avec une composante scandinave apportée par les Varègues qui ont fondé la Russie à Novgorod et à Kiev – qui a formé l'identité du monde russe : petit de taille, brachycéphale, platyrhinien, il a les pommettes saillantes, le visage rond et plat en « face de lune », les yeux légèrement bridés, la peau mate, les cheveux plats et noirs, blanchis et dégarnis par l'âge ; il a visiblement une bonne dose de sang mongoloïde.) Au total, les Grands-Russes, à distinguer des Russes-blancs ou Biélorusses et des Petits-Russes ou Malorusses, *alias* Ukrainiens, sont plus fortement métissés de mongoloïdes que les Nord-Africains ne le sont de congoïdes. Si l'on ne veut pas compter les seconds pour des « blancs », il faut alors refuser aussi l'étiquette aux premiers.

Les Turcs eux-mêmes, qui sont dans l'ensemble restés nettement plus mongoloïdes que leurs voisins slaves, sont plus de dix millions en Russie, avec les Tatars, les Tchouvaches et les Bachkirs, principalement, mais aussi, dans le Caucase, les Karatchaïs, les Koumyks et les Nogaïs. (Quoique officiellement russe, Lénine était en réalité tchouvache par son père, donc turc ; et juif achkénaze par sa mère, donc khazar, encore turc.)

Il est probable que les langues ouraliennes, comme le finnois et le hongrois, et les langues altaïques, soit les langues turques, mongoles et mandchoues, doivent être réunies dans une super-famille ouralo-altaïque. Cela veut dire que toutes ces populations, aussi différentes qu'elles soient actuellement, ont une lointaine origine commune dans un peuple qui vivait quelque part en Sibérie et qui était purement mongoloïde. Ses gènes ont été véhiculés par les porteurs de ces langues. Voilà

pourquoi la prévalence du sang mongoloïde est importante dans le monde russe et en général à l'est de l'Europe.

Le monde russe se distingue donc aussi de l'Occident par la race ou plus précisément par le métissage.

Certains esprits faux invoquent la continuité génétique des populations d'Europe pour en conclure qu'elles auraient une unité biologique. C'est un pur sophisme. Il est artificiel et contraire à toute méthodologie sérieuse de découper dans l'espace une nappe aux frontières de l'Europe. La continuité génétique en question se poursuit jusqu'en Asie centrale à travers la Sibérie, jusqu'au Proche-Orient et en Afrique du nord à travers la Méditerranée. La sous-race méditerranéenne de la race caucasoïde s'étend dans le sud de l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique du nord. Pour celle-ci, c'est le métissage avec les congoïdes qui a pu créer une différence marquée.

Ajoutons que la taxinomie ne connaît que des races et des sous-races, et qu'il est absurde d'essayer de faire un agglomérat de sous-races pour inventer une prétendue unité génétique des populations européennes. C'est un fantasme pseudo-scientifique inspiré par une idéologie frelatée.

L'« Européen » n'existe pas, pas davantage pour la génétique que pour la sociologie ou la culturologie.

Le langage courant, quand il parle des « blancs » par opposition aux non-Européens, confond la race, catégorie biologique, et l'ethnie, catégorie culturelle. Les ethnies d'Afrique ou d'Asie relèvent certes d'une autre civilisation que la nôtre, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'elles soient toutes d'une autre race. En outre, si les Russes (Grands-Russes, Biélorusses, Ukrainiens), les Roumains (y compris les Moldaves), les Bulgares (y compris les Macédoniens), les Serbes (y compris les Monténégrins), les Bosniaques, les Albanais et les Grecs sont des caucasoïdes, sous la réserve que nous avons faite pour les Russes, cela ne signifie pas que leurs ethnies fassent partie de notre civilisation occidentale.

Il vaut donc mieux parler de Français, de Français de sang ou d'Occidentaux que de « blancs » ou d'« Européens ». Quant aux allogènes venus d'Afrique ou d'Asie, on peut les qualifier collectivement de ce nom, ou plus simplement d'« immigrés », en prenant ce mot, comme c'est devenu l'usage, dans une autre acception, comme synonyme d'allogène – on dit aussi allochtone, par opposition à autochtone –, quel que soit le lieu de naissance – et en acceptant d'englober sous ce vocable les immigrés venus de l'est de l'Europe, au delà des limites de l'Occident, et même ceux venus des pays occidentaux : au sens strict, un immigré italien est un allogène. On peut aussi les caractériser par leur religion, comme Juifs, musulmans ou bouddhistes par exemple, ou par leur race, comme congoïdes ou mongoloïdes. Il n'y a pas de terme générique pour désigner les non-Occidentaux et cela n'a pas de sens de parler de non-Européens, comme si les Européens avaient une unité ou une identité propre.

7. Confusion entre nordique et « Européen »

Les races se subdivisent elles-mêmes en sous-races, terme de taxinomie qui n'a rien de péjoratif. Par exemple, les Français sont un mélange intime de trois sous-races de la race caucasoïde : alpine, méditerranéenne et nordique. La première est surtout représentée en France et ne l'est pas en dehors de l'Occident. La deuxième l'est au

contraire sur tout le pourtour de la Méditerranée, au Proche-Orient comme en Afrique du nord. La troisième, qu'on appelait naguère « race aryenne » parce qu'elle était caractéristique des Indo-Européens, dénommés aussi Aryas ou Aryens, jouit d'un grand prestige depuis Arthur de Gobineau et son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1855) ; si elle existe hors d'Europe dans les peuples indo-européens, elle y est très diluée. Comme on sait, c'est le blondisme qui caractérise le type nordique. Plus précisément, les nordiques sont de grande taille, dolichocéphales (crâne allongé, par opposition à brachycéphale, crâne rond), orthognathes (profil rectiligne, par opposition à prognathe, mâchoire saillante) et leptorhyniens (nez mince et allongé, par opposition à platyrhinien, nez large et plat), ils ont les cheveux blonds ou roux, les yeux bleus ou verts, la peau claire.

Un certain courant de pensée, qui semble avoir des accointances inavouées avec l'idéologie hitlérienne, affirme que c'est le sang nordique, celui apporté par les Aryas, qui définirait l'Europe. L'ennui de cette théorie, c'est que la proportion de celui-ci varie considérablement selon les pays et les régions, que la proportion de sang nordique est inférieure, souvent très inférieure, à 50%, dans la majeure partie de l'Europe et surtout que l'on ne peut pas réduire la culture à la race ou à la sous-race. La forte prévalence de la sous-race nordique dans le monde russe, due en partie à la contribution génétique des Scandinaves qui ont fondé la Russie au X^e siècle, est sans doute une des raisons de la proximité de cette civilisation avec la nôtre, mais elle ne suffit pas à les confondre.

Ce courant de pensée néo-hitlérien est principalement représenté en France par la PND, prétendue nouvelle droite (qui n'est en réalité ni nouvelle ni de droite), dont le noyau est formé par le GRECE d'Alain de Benoist et François Bousquet, « Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne », c'est-à-dire pour une civilisation qui n'existe pas. L'Institut Iliade, officine satellite de la PND, dans un article de décembre 2022 sur le sujet de l'Europe et de l'Occident, où figure un festival d'inepties, a produit une variante de la théorie nordique en soutenant que l'unité de l'Europe viendrait de la fusion des trois couches qui ont formé la population de la France et des pays voisins : les chasseurs ouest-européens, qui sont arrivés avant -30000 (av. J.-C.), les paysans anatoliens, arrivés à partir de -6000, enfin les conquérants indo-européens, arrivés au début de l'âge du bronze, à partir de -3000, et qui ont infusé du sang nordique dans les deux couches précédentes en se mêlant avec elles. L'ennui, c'est que les chasseurs ouest-européens, comme leur nom l'indique, ne se trouvaient que dans l'ouest de l'Europe, qu'ils étaient bien distincts des chasseurs est-européens et qu'ils sont justement au contraire un des critères qui distinguent les populations des diverses parties du pseudo-continent européen ; que les paysans anatoliens, comme leur nom l'indique aussi, se trouvaient à l'origine en Anatolie, c'est-à-dire en Asie mineure, que leurs descendants sont dans tout le Proche-Orient, et qu'ils se sont installés effectivement dans les Balkans et dans l'ouest de l'Europe, mais non dans ce qui est devenu le monde russe. Quant aux conquérants indo-européens, ils sont allés autant en Asie qu'en Europe. Ainsi, la fusion des trois couches en question ne saurait caractériser l'Europe, mais seulement l'ouest de celle-ci, donc justement l'Occident dont les européistes de la PND ne veulent pas entendre parler...

8 Confusion entre Indo-Européens et « Européens »

Il est tout aussi absurde de confondre les « Européens » avec les Indo-Européens. Tous les Européens ne sont pas des Indo-Européens. La Finlande, l'Estonie et la Hongrie parlent des langues finno-ougriennes et de nombreuses autres langues ouraliennes sont représentées en « Europe » ; hormis le lapon, on ne les trouve qu'en Russie, où elles sont nombreuses : komi, mari, mordve... Au sud de la Russie, dans les montagnes du Caucase, on compte en outre de nombreuses ethnies dites « caucasiennes » au sens strict parce qu'elles parlent des langues caucasiennes, ni indo-européennes ni ouralo-altaïques, notamment les Tchétchènes, les Ingouches, les Tcherkesses, les Avars (aucun rapport avec le peuple turc homonyme qui a disparu au IX^e siècle). Les Basques d'Espagne et de France parlent une langue particulière qui n'est pas non plus indo-européenne et qui doit être un vestige de celle des chasseurs ouest-européens arrivés vers -30000. Surtout, tous les Indo-Européens ne sont pas européens, loin de là. Les locuteurs des langues indo-européennes sont plus nombreux en Asie qu'en Europe. Comme le nom conventionnel d'Indo-Européen l'indique, on les trouve également dans le sous-continent indien, où ils sont largement majoritaires, mais ils ne sont pas seulement là en Asie. Ils sont aussi en Iran, au Tadjikistan et en Afghanistan. Les Kurdes de Turquie, d'Irak et de Syrie, ainsi que les Ossètes du nord de la Géorgie, sont aussi des Iraniens, donc des Indo-Européens. Les Arméniens, qui ne sont pas iraniens, n'en sont pas moins d'origine indo-européenne.

Lorsque les Proto-Indo-Européens, qui vivaient au nord de la mer Noire et formaient la culture dite de Yamnaya, sont partis il y a 5.000 ans, au début de l'âge du bronze, à la conquête du monde, ils sont allés dans toutes les directions, autant en Asie qu'en Europe. Ils ont été à l'origine de quatre des six civilisations du monde contemporain : les Indo-Aryas, du monde indien ; les Perses, de l'Orient ; les Francs, de l'Occident ; les Russes, du monde russe. Il n'y a pas une civilisation indo-européenne, il y en a quatre, et l'Europe est partagée entre trois d'entre elles : l'Occident, l'Orient et le monde russe.

Ajoutons que le monde indo-européen est divisé en deux selon des critères à la fois linguistiques et biologiques. Le malheur, pour les tenants de la thèse d'une « Europe » qui trouverait une unité et une identité dans ses origines indo-européennes, c'est que, dans cette bipartition, la Russie est classée avec l'Inde et l'Iran, donc en Asie ! En effet, l'évolution phonétique à partir du proto-indo-européen nous fait distinguer, à l'est, les langues *satem* : balto-slaves, indo-iraniennes, arménienne ; et, à l'ouest, les langues *centum* (prononcer kêntoum) : germaniques, celtiques, romanes, grecque, catégories dénommées respectivement d'après le nombre « cent » en avestique (langue iranienne) et en latin (langue italique, origine des langues romanes, dont le français). Or, la division *satem/centum* coïncide avec la diffusion différentielle des haplogroupes paternels (relatifs au chromosome Y) caractéristiques des Indo-Européens : R1a à l'est, chez les Indo-Iraniens, les Baltes et les Slaves : R1b à l'ouest chez les autres peuples indo-européens, avec un certain mélange en Europe centrale.

Les Arméniens sont une exception, qui sont *satem* et plutôt R1b (à 30%), mais il est plus que probable que leur langue était *centum* à l'origine, comme celles des « Peuples

de la mer » qui ont ravagé le Proche-Orient au XII^e siècle av. J.-C. et dont leurs ancêtres, qui étaient des Phrygiens, faisaient partie, et qu'elle a évolué sous l'influence du substrat ourartéen, ainsi que du voisinage iranien : l'Arménie a été soumise à une dynastie parthe, donc iranienne, pendant les trois premiers siècles de notre ère et elle a été zoroastrienne avant de se convertir au christianisme vers l'an 300.

Les Albanais sont un autre cas particulier. Leur langue, seul vestige du groupe thraco-illyrien, est un cas particulier. Bien qu'elle ait des similitudes avec les langues *satem*, elle n'appartient pas nettement à cette sous-famille. À vrai dire, le fonds génétique des Albanais est peu indo-européen, puisque la moitié ont l'haplogroupe paternel E caractéristique des populations du Proche-Orient et d'Afrique du nord. Ils sont plutôt R1b (20%) que R1a (moins de 10%). Au total, on a affaire à un peuple très mélangée où le substrat non indo-européen est tel que l'appartenance originelle au groupe *centum* s'est estompée.

Afin de compléter la démonstration, nous mentionnerons pour mémoire les Hittites et les Tokhariens, branches disparues de la famille indo-européenne, qui occupaient respectivement l'Asie mineure et l'actuelle province du Sin-kiang, à l'ouest de la Chine, et qui étaient à la fois *centum* et R1b.

La civilisation occidentale ne s'est véritablement formée qu'au XI^e siècle, en même temps que la nation française, à l'issue, pour l'une comme pour l'autre, d'un synécisme celto-romano-germanique. Mais elle a des origines plus anciennes. D'abord, nous l'avons dit, dans la division de l'empire romain en 394. Mais on doit remonter beaucoup plus haut. La découverte sensationnelle faite en 1949 par le savant allemand Hans Krahe, linguiste et philologue, que l'hydronymie (noms des cours d'eau) révélait qu'il y avait eu dans l'ouest de l'Europe une première vague de conquérants indo-européens parlant ce qu'il a appelé le « vieil-européen » et antérieure à la formation des peuples historiques, italo-celtiques ou germaniques, démontre que la formation de la civilisation occidentale s'est appuyée sur un très ancien héritage culturel et génétique, datant de plus de deux mille ans. En effet, les limites du vieil-européen sont justement celles de la civilisation occidentale qui s'est formée dans l'ouest de l'Europe. Ce ne peut être le fait du hasard. Notre civilisation a beau être relativement récente, elle repose sur un ancien atavisme que ne partage pas ses voisines, le monde russe et l'Orient.

9. Idéologie de la « construction européenne »

Le projet d'États-Unis d'Europe conçu au XVIII^e siècle par l'abbé de Saint-Pierre, repris au XIX^e par Victor Hugo, a été relancé au XX^e siècle par le métis austro-japonais Richard de Coudenhove-Kalergi et c'est un agent américain, Jean Monnet, « l'inspirateur », disait de Gaulle, qui l'a mis en œuvre avec la création de la CECA, Communauté européenne du charbon et de l'acier, en 1951. L'échec de cette dernière n'a pas empêché le projet de prospérer, une fois mis sur les rails, pour devenir la Communauté économique européenne, puis l'Union européenne. Dans la vision cosmopolite de Monnet, cette Europe unie ne devait être qu'une étape vers l'État mondial. Mais pour beaucoup de ses partisans, elle est un but en soi.

C'est un projet ambivalent. Dans un premier sens, l'Europe existerait déjà depuis des siècles et il ne s'agirait que de réunir ce qui n'aurait jamais dû être séparé, en effaçant les nations, ou, au mieux, en les réduisant au niveau de simples provinces d'un État supranational. Dans un second sens, c'est la construction européenne qui créerait l'Europe et celle-ci serait l'aboutissement merveilleux d'un processus d'unification qui ferait la synthèse des meilleurs éléments culturels et spirituels des nations disparues.

Dans un cas comme dans l'autre, on nage dans l'utopie et on nie l'identité. L'Europe n'étant qu'une expression géographique, la « construction européenne » est artificielle. Même si elle s'était limitée aux nations occidentales et donc si l'Union européenne ne comprenait pas la Grèce, Chypre, la Bulgarie et la Roumanie, elle ne pourrait constituer qu'un empire au dessus des nations et celui-là dévitaliserait celles-ci. La « construction européenne » relève du « constructivisme » dénoncé par Hayek. Elle est contraire à la réalité sociale, qui est fondée sur les traditions.

Il pourrait y avoir un empire européen, mais il ne peut y avoir de « nation européenne ». Qu'est-ce que la nation, en effet ? C'est une communauté de destin historique fondée sur les liens du sang et constituée autour d'une ethnie prépondérante sur un territoire continu. Ce qui manque ici, c'est en particulier l'ethnie prépondérante. Hitler a bien essayé de créer un III^e Reich, qui aurait été plutôt du reste un empire qu'une nation, autour de l'ethnie allemande, mais son coup a raté et l'on ne voit pas aujourd'hui quelle nation ou quelle ethnie pourrait tenter à nouveau l'entreprise.

Après la seconde guerre mondiale, cependant, de nombreux responsables ou militants hitlériens se sont reconvertis sans encombre dans la « construction européenne » derrière Walter Hallstein, qui avait été membre de l'Association des juristes socialistes-nationaux et qui fut le premier président de la Commission de la Communauté économique européenne, de 1958 à 1967 (on l'appelait la Commission Hallstein). Hallstein est considéré comme l'un des « pères de l'Europe »... et l'Union européenne est parfois qualifiée de Quatrième Reich !

On nous dit : « Le nationalisme, c'est la guerre » (Mitterrand). Ou encore : « Le patriotisme, c'est l'amour des siens ; le nationalisme, c'est la haine des autres » (mots prêtés à de Gaulle par Romain Gary). Ce sont des fariboles. Les hommes ont toujours fait la guerre et les guerres civiles, les guerres de succession et les guerres de religion n'ont pas été moins cruelles, bien au contraire, que les guerres entre les nations. Du reste, au XX^e siècle, avec la seconde guerre mondiale et après celle-ci, ce sont des idéologies, fascisme, communisme, libéralisme, démocratisme, qui se sont combattues, plutôt que des nations. Napoléon avait déjà mis l'Europe à feu et à sang au nom des idées révolutionnaires et il a été vaincu à Waterloo en 1815 par les royaumes coalisés contre lui pour défendre les traditions. Guerre idéologique donc, et non affrontement de nationalismes.

La guerre qui a commencé le 24 février 2022 lorsque la Russie a envahi l'Ukraine pourrait paraître à première vue comme un simple affrontement entre deux nations. Il n'en est rien. Si le président Poutine a préféré la qualifier d'« opération militaire spéciale », c'est parce qu'il considèrerait qu'il n'y avait pas de peuple ukrainien, mais que les Ukrainiens faisaient partie du peuple russe. Il affirme à cor et à cri vouloir la « dénazification » de l'Ukraine, ce qui, au-delà de la propagande, est bel et bien un

objectif idéologique. Et c'est à cause de leur idéologie cosmopolite que les pays de l'OTAN, du moins la plupart d'entre eux, se sont mobilisés contre la Russie. Ce n'est pas à la nation russe qu'ils en avaient, mais au nationalisme de ses dirigeants, accusés mensongèrement des pires atteintes aux libertés. Le président Poutine, pour sa part, n'a cessé de dénoncer la décadence morale de l'Occident, qui marie les homosexuels et qui remplace les mots « père » et « mère » par « parent 1 » et « parent 2 ». C'est donc une guerre idéologique.

L'idéal de la nation inculque aux hommes un sentiment communautaire qui apaise les tensions entre les classes et les groupes. La nation, c'est la paix ! Les diverses nations du monde peuvent cohabiter pacifiquement à l'abri des frontières qui les séparent et qui les protègent. En revanche, les empires ont toujours été fondés par la conquête, c'est-à-dire par la guerre que les conquérants ont faite aux peuples qu'ils ont conquis. Pour constituer le leur, les Romains ont multiplié les populicides (moins usité que « génocide », le terme est plus français). C'est ainsi que les armées romaines de Jules César ont exterminé un million de Gaulois, soit le dixième de la population de la Gaule, entre -58 et -51. La population française étant six fois plus nombreuse, c'est l'équivalent de six millions de morts aujourd'hui, mais Jules César n'a pas trouvé *post mortem* son tribunal de Nuremberg... Pour perdurer, les empires nient par définition le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Ils, sont donc déchirés par des luttes intestines et entretiennent des antagonismes latents qui peuvent déboucher sur les pires violences. On l'a bien vu à la fin de l'empire des Indes, en 1947, qui a abouti à la création du Pakistan, après une terrible guerre civile, et à la fin de la Yougoslavie, ce mini-empire qui a explosé en 1991, et dont l'éclatement s'est traduit par le cortège des horreurs du nettoyage ethnique. Il est donc plus juste de déclarer : « L'empire, c'est la guerre ! »

Il n'est pas plus sensé d'opposer patriotisme et nationalisme. Question de définition, sans doute, mais, ce faisant, on aboutit inévitablement à saper l'idéal de la nation en le frappant d'un soupçon d'illégitimité. Il peut y avoir de petites patries, locales ou provinciales, mais la grande patrie, c'est nécessairement la nation et il ne peut y en avoir une autre au-dessus d'elle.

La « construction européenne » est un idéal fallacieux dont le contenu objectif est purement négatif. Elle est dirigée contre les nations, leur identité et leur souveraineté. L'europhisme est une manifestation et un instrument du cosmopolitisme.

10. *Hostilité à l'Amérique*

Une partie des européistes, bien que ce ne fût certes pas le cas de Jean Monnet, qui était un agent américain, veut que l'Europe s'unisse pour faire pièce aux États-Unis d'Amérique. Il est vrai qu'il y a de bonnes raisons de s'opposer à l'impérialisme yanqui, sur le plan politique, et à l'américanisation de nos sociétés, sur le plan culturel. Mais ce n'est pas une raison, comme le fait absurdement la PND, prétendue nouvelle droite, pour nier que les États-Unis appartiennent à l'Occident tout autant que l'Angleterre qui les a enfantés. Dans un livre intitulé *Qui sommes-nous ?* (2004), le politiste américain Samuel Huntington (1927-2008) a rappelé cette évidence : l'identité nationale des États-Unis d'Amérique est fondée sur le noyau des WASPS,

White Anglo-Saxons Protestants, protestants anglo-saxons de race caucasoïde – tout en évitant soigneusement la moindre référence à la race ! (Il avait été rendu célèbre par *Le choc des civilisations*, paru en 1996, où il démontrait pourtant qu'il ne savait pas ce qu'était une civilisation...). De là, la langue anglaise, la religion protestante, le puritanisme, le *rule of law* (règne du droit), l'individualisme, le sens aigu de la liberté, toutes ces traditions d'origine anglo-saxonne qui caractérisent ce pays et en font, qu'on l'aime ou non, un membre éminent de l'Occident, civilisation de la personne. Il est fort possible que, dans une génération ou deux, la poussée démographique des Hispaniques submerge cette identité, mais c'est une autre affaire et elle ne ferait pas sortir ce pays de l'Occident étant donné que la masse des immigrés sont venus du sud, sont de langue espagnole et de religion chrétienne, et, quoique presque toujours métis de mongoloïdes, sont de culture occidentale.

La thèse aberrante selon laquelle nous ne ferions pas partie de la même civilisation occidentale que les États-Unis témoigne d'une confusion des genres entre la politique et la culture. Une civilisation est une réalité culturelle, nullement une entité politique. François I^{er}, roi de France de 1515 à 1547, pouvait s'allier au Grand Turc contre Charles Quint, empereur d'Allemagne, dans l'intérêt de la nation française, sans renier pour autant sa civilisation. De même, on peut soutenir que la France doit s'allier à la Russie contre l'Amérique sans nier que celle-ci soit occidentale et sans prétendre que celle-là le soit.

L'hostilité à l'impérialisme américain peut aussi conduire à souhaiter une « Europe des nations », non pas une fédération, évidemment, ni même une confédération, mais une alliance économique, politique et militaire entre États souverains. À la vérité, bien que nous soyons à l'origine de cette expression d'*Europe des nations* (que de Gaulle n'employait pas), laquelle a ensuite été popularisée par Philippe de Villiers lors de la campagne des élections européennes de 1994 et dans un livre de 1999 écrit avec Georges Berthu (vice-président du Carrefour de l'Horloge), elle ne nous paraît pas idéale. D'une part, elle fait référence à une Europe qui n'existe pas et elle suppose à tort que tous les États concernés formeraient des nations, ce qui n'est le cas ni de la Belgique ni de l'Autriche. D'autre part, elle est trop vague pour écarter l'idée d'une fédération. On pourrait penser à ressusciter le nom de l'UEO, Union des États d'Europe occidentale, aujourd'hui disparue, mais le terme d'Union est encore ambigu. Celui d'État l'est aussi, d'ailleurs. Il peut désigner le membre d'une fédération, à l'instar des États-Unis d'Amérique, que bien des européistes prennent comme modèle quand ils ne sont pas hostiles à l'impérialisme yanqui. Il faut donc préciser « États souverains ». C'est le concept d'alliance qui convient. Quoiqu'il présuppose en principe la souveraineté des États qui s'allient, on stipulera quand même que ceux-ci sont souverains pour éviter toute incertitude et prévenir toute manipulation. Envisageons donc la création d'une « Alliance des États souverains d'Europe occidentale », AEO. Puisque l'Europe n'existe pas, il vaudrait mieux parler d'Eurasie, laquelle ne va pas de l'Atlantique à l'Oural, mais d'un océan à l'autre, jusqu'au Pacifique, et de Brest à Vladivostok... Cela risquerait cependant de paraître étrange, tant c'est contraire à l'usage.

L'assujettissement des États à une Europe supranationale ne ferait que les affaiblir tous. Le pouvoir technocratique qui s'est déjà formé avec la Commission de Bruxelles est par nature incapable de mener une grande politique. Jamais l'Europe n'avait été

aussi supranationale et jamais elle n'avait été aussi soumise à l'impérialisme yanqui qu'elle ne l'est aujourd'hui, comme la guerre en Ukraine l'a prouvé depuis 2022. Contre l'impérialisme américain, il nous faut plus de nation et moins d'Europe.

Conclusion : le mythe européen contre l'identité nationale

Toutes les raisons invoquées en faveur de l'unité de l'Europe ou de la « construction européenne » sont fallacieuses. L'Europe est une utopie, la nation est une réalité. Le mythe européen est essentiellement antinational et donc cosmopolite. Consciemment ou non, ses promoteurs et ses partisans sont des ennemis des nations, dont ils cherchent à détruire l'identité et la souveraineté. Il n'y a pas d'identité européenne. Les jeunes Français soi-disant identitaires qui, en janvier 2021, proclamaient en anglais – dans la langue de l'impérialisme et du cosmopolitisme – « *Defend Europe!* » (« Défendez l'Europe ! »... et non l'Occident, la nation ou la France) pour combattre l'immigration extra-européenne – ce qui était en soi une œuvre pie –, et qui se réclamaient absurdement d'une identité européenne imaginaire sous l'influence de la funeste PND, prétendue nouvelle droite, étaient en pratique des anti-identitaires, ennemis de l'identité réelle, qui est nationale, et ils étaient donc objectivement cosmopolites.

On ne pouvait qu'approuver les militants qui ont commémoré en mai 2023 la mort d'un martyr de la cause nationale (Sébastien Deyzieu). Mais ces jeunes gens ont cru intelligent de clamer : « *Jeunesse, Europe, révolution !* »... Or, la révolution est intrinsèquement perverse, l'Europe est un mythe antinational, la jeunesse est un moment à passer et le « jeunisme » est une subversion de la tradition et de l'identité... Il aurait mieux valu scander, par exemple : « *Race, nation, réémigration !* »

L'Europe supranationale ne peut être qu'un magma technocratique, dépourvu de toute légitimité démocratique et inféodé à l'Amérique. Ce projet utopique est heureusement voué à l'échec. Son effondrement est certain tant il va contre les réalités. Mais le plus tôt sera le mieux. L'Angleterre nous a montré l'exemple avec le *Brexit*, le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, décidé par référendum en 2016 et accompli en 2020. Les cosmopolites de tout poil s'acharnent à nous faire accroire que le Brexit serait une catastrophe pour ce pays, que les Anglais regretteraient leur vote de 2016, mais cela ne rime à rien. Les pays les plus riches du monde, en dehors du petit Luxembourg, sont la Suisse et la Norvège, pays européens qui ne font justement pas partie de l'Union européenne et qui s'en trouvent fort bien. Que le Royaume-Uni soit mal gouverné, qu'il ait géré l'épidémie de covid de 2020 et 2021 en dépit du bon sens, c'est un fait, mais cela n'a rien à voir avec le *Brexit*.

Nous devons militer pour le *Frexit*, pour que la France sorte aussi de l'Union européenne, ce qui marquera sans aucun doute le début de la fin pour cette dernière. Il est de notre devoir de patriotes et de nationalistes de défendre l'identité et la souveraineté de la nation. Caton l'Ancien répétait inlassablement : « *Carthago delenda est* », il faut détruire Carthage. Nous dirons de même : « *Europa delenda est* », il faut détruire l'Europe, c'est-à-dire l'Union européenne et le mythe européen. Pour autant, les peuples ont besoin d'avoir un mythe mobilisateur pour durer dans l'histoire et pour y laisser leur empreinte. Le mythe de l'Europe est inauthentique.

Au contraire, celui de la nation, qui nous vient du fond des âges, a l'authenticité et la force de la tradition vécue par les générations dont nous sommes issus et dont nous devons garder la foi nationale dans l'honneur. Voilà pourquoi nous devons proclamer avec ardeur :

Vive la nation ! Vive la France !

Référence

. « Les six civilisations du monde contemporain » :

<https://lesquen.fr/2016/01/30/les-six-civilisations-du-monde-contemporain-par-henry-de-lesquen/>

Annexe 4 : dissertation sur la race

suite du commentaire III.1

Taxinomie

L'homme est un être vivant. L'espèce *homo sapiens* appartient au genre *homo* (seule représentante aujourd'hui), à la famille des hominidés (où elle cohabite avec les chimpanzés, les gorilles et les orang-outangs), à l'ordre des primates (qui inclut tous les singes, ainsi que les lémuriens), à la classe des mammifères, au sous-embranchement des vertébrés, à l'embranchement des chordés, au règne animal, au domaine des eucaryotes, au monde vivant.

La classification des êtres vivants est fondée exclusivement sur leur patrimoine héréditaire, leur génotype, en aucune façon sur leur phénotype, bien que ce fût seulement par celui-ci que l'on pouvait connaître celui-là avant que l'on pût faire l'analyse directe de l'ADN.

La division des espèces en races est absolument générale. Elle n'est pas réservée aux animaux domestiques, chiens ou chats, ni aux animaux d'élevage comme les chevaux, les bovins, etc., bien que pour ces deux catégories la sélection artificielle réalisée par l'homme ait multiplié les races bien davantage que ne l'a fait la sélection naturelle pour les espèces sauvages. On trouve, par exemple, quatre races de chimpanzés – espèce la plus proche de la nôtre –, deux races de gorilles, trois races d'orang-outangs, trente-huit races de loups, quarante-cinq races de renards, vingt-deux races de rats-laveurs, neuf races de girafes, deux races de kangourous... et donc cinq races d'hommes : caucasoïdes, mongoloïdes, congoïdes, capoïdes et australoïdes.

L'usage courant de parler pour les races humaines de « blancs », de « jaunes » et de « noirs » est triplement inadéquat.

Primo, il n'y a pas trois races humaines, mais cinq. Il y a trois races de « noirs » : les congoïdes, les capoïdes et les australoïdes, lesquelles n'ont en réalité rien à voir entre elles. Certes, les capoïdes, qui tirent leur nom de la province du Cap en Afrique du sud et qui sont représentés par les Boschimans et les Hottentots, sont aujourd'hui très métissés de congoïdes, mais ils formaient originellement une race sans rapport avec la leur. Quant aux australoïdes, représentés par les aborigènes australiens, les Mélanésien, comme les Papous et les Canaques, les Négritos du Sud-Est asiatique, les Veddas de Ceylan (aucun rapport avec les Védas, livres sacrés de l'hindouisme !), les aborigènes de l'Inde, enfin les Aïnous, aborigènes du Japon, ils forment également une race indépendante du même niveau taxinomique que les congoïdes et les trois autres races humaines.

Secundo, ces couleurs conventionnelles sont trompeuses. Caucasoïdes ou non, les hommes n'ont jamais la peau blanche, à l'exception des albinos, et on en trouve dans toutes les races ; les albinos congoïdes ont la peau parfaitement blanche, comme ceux des autres races. Nul homme non plus n'a la peau noire ; les congoïdes ont la peau brune, même ceux qui ont la peau la plus foncée et qui sont notamment au Sénégal ou au Mali, et cela contraste avec leurs cheveux et leur barbe, qui sont, eux, vraiment noirs. Les mongoloïdes ont souvent la peau jaune, il est vrai, mais c'est très loin d'être toujours le cas ; beaucoup de Japonais ont la peau aussi claire que les

Français ; et les populations du Sud-Est asiatique, en dehors du Vietnam, de même que les Mérimas de Madagascar, venus d'Indonésie, ont la peau brune et non jaune – ce qui, il est vrai, est probablement dû à un métissage ancien avec les aborigènes australoïdes.

Tertio, ces termes ont le grave inconvénient de faire uniquement référence à la couleur de la peau. Celle-ci a beau apparaître en premier lieu sous le regard et avoir en conséquence un important rôle social, elle est négligeable sur le plan biologique en tant que caractère racial. La réduction de la race à la couleur de la peau est une ânerie scientifique et une arme de désinformation pour ceux qui nient absurdement l'existence des races humaines ou qui, s'ils l'admettent à contre-cœur, soutiennent bien à tort que les différences raciales ne seraient que peu de chose.

La couleur de la peau est d'autant moins pertinente pour la taxinomie raciale que la pigmentation ne dépend pas seulement des gènes, mais aussi de l'exposition aux rayons du soleil. Les nouveaux-nés de toutes les races, tout juste sortis du ventre de leur mère, ont toujours la peau claire. Un pur nordique, blond aux yeux bleus, à la peau normalement très claire, peut l'avoir presque aussi foncée que certains congolais s'il a bronzé pendant des dizaines d'heures sous un soleil éclatant.

Les races ou sous-espèces ne sont nullement homogènes, loin s'en faut ; elles sont au contraire subdivisées à leur tour en de nombreuses **sous-races** (terme de taxinomie qui n'a rien de péjoratif), lesquelles sont en général mélangées intimement au sein d'une même population. Par exemple, pour la race caucasioïde, en France, on trouve les sous-races alpine, méditerranéenne et nordique, qui semblent se rapporter respectivement aux trois couches successives qui ont formé la population française, les chasseurs ouest-européens du paléolithique étant plutôt alpins, les paysans anatoliens du néolithique, plutôt méditerranéens, les conquérants indo-européens de l'âge du bronze, plutôt nordiques – ces trois couches représentant respectivement 15%, 45% et 40% du fonds génétique des Français de sang.

La « *race aryenne* » dont on parlait autrefois était un autre nom donné à la sous-race nordique de la race caucasioïde. Du reste, l'emploi du même mot, « race », dans deux acceptions, y compris par les spécialistes, pour désigner deux niveaux de la taxinomie est regrettable, étant une source de confusion. Il vaut mieux réserver le mot « race » aux sous-espèces et parler de « sous-races » pour les subdivisions de la race.

Paralogismes

La race n'est pas un concept dépassé qui remonterait au XIX^e siècle. D'abord, la notion de race est en réalité plus ancienne, puisqu'elle a été définie au XVIII^e siècle par Carl von Linné, savant suédois qui a élaboré la première classification des êtres vivants (1758). Ensuite, la connaissance scientifique est un processus cumulatif. Les savants du XIX^e siècle ont perfectionné la raciologie, l'étude des races, notamment pour notre espèce, *homo sapiens*. Le fameux naturaliste anglais Charles Darwin a fait de la race l'élément central de l'évolution dans son fameux livre de 1859, « *On the origin of species* » (titre qu'il faut traduire correctement : « De la genèse des espèces », et non : « De l'origine des espèces », comme on le fait d'ordinaire), puisqu'il définissait la sélection naturelle, dans le titre complet de son ouvrage (« *On the origin of species by means of natural selection, or the preservation of favoured races in the struggle for life* »), comme la « *conservation des races avantagées dans la lutte pour la vie* ». Au

XX^e siècle, le grand anthropologue américain Carleton Coon a établi la classification définitive des races humaines (1965). L'analyse de l'ADN n'a fait ensuite que confirmer ces analyses.

La terminologie adoptée par Coon renvoie conventionnellement chacune des cinq races à une région de référence : Caucase, Mongolie, Congo, province du Cap en Afrique du sud, Australie, sans que ces régions fussent nécessairement le foyer de dispersion de la race en question. Ni qu'elles fussent, avant les grandes découvertes et la colonisation qui a suivi, le centre de gravité de la répartition géographique de la race ; ce n'est le cas que pour le Caucase et le Congo, mais ce ne l'est ni pour la Mongolie ou l'Australie, ni même pour la province du Cap.

Il est absurde de reprocher aux anthropologues de mesurer les crânes humains et de calculer leur indice céphalique, rapport de la largeur à la longueur du crâne, pour distinguer dolichocéphales, mésocéphales et brachycéphales. La science repose sur la mesure, ici sur celle des squelettes, dont les os du crâne. Avant l'analyse de l'ADN et la paléogénétique, qui sont des disciplines récentes, on n'avait pas d'autre moyen d'étudier les fossiles.

Précisons que l'haplogroupe paternel, qui caractérise le seul chromosome Y, soit un sur quarante-six, ne représente qu'une très petite partie du génome (100 gènes sur 20.000) et qu'il ne suffit pas à délimiter la race puisqu'il y en a de multiples dans une même race. De surcroît, il est particulièrement susceptible de se diffuser par métissage, les conquérants ou les marchands ayant une tendance prononcée à prendre femme dans le pays où ils s'installent. Par exemple, l'haplogroupe R1b, majoritaire en France et qui nous vient des conquérants indo-européens, était à l'origine purement caucasoïde, mais on le retrouve aujourd'hui dans certaines régions d'Afrique noire.

Dans quelque domaine que ce soit, toute classification repose sur certains critères, et sur eux seulement, à l'exclusion de tous les autres, en sorte qu'un élément ou un individu peut être plus proche à d'autres égards et selon d'autres critères d'un individu d'une autre catégorie que d'un individu de la même catégorie. C'est le *paradoxe de la taxinomie*. Par exemple, dans une bibliothèque où les livres sont classés par genre, un essai et un roman écrits dans la même langue par le même auteur auront plus d'affinités, au moins pour ces deux critères, et probablement pour d'autres, que deux essais ou deux romans écrits dans deux langues différentes par deux auteurs différents. De même, dans l'espèce humaine, une femme jeune et mince de race caucasoïde ressemblera plus à une autre femme également jeune et mince, mais de race mongoloïde, qu'à un homme vieux et corpulent de sexe masculin, fût-il de race caucasoïde comme elle. Le classement selon la race ne recoupe évidemment pas le classement selon le sexe ou selon l'âge.

C'est encore un paralogisme d'invoquer la diversité des groupes sanguins au sein de chaque race pour nier l'existence de celles-ci. La classification raciale ne se fonde pas sur ces caractères, bien que la proportion de ces groupes varie selon les races. La meilleure preuve en est que le système ABO dépasse la barrière des espèces et qu'on le retrouve chez les singes. Il vaudrait mieux, pour un homme de groupe O, recevoir le sang d'un chimpanzé du même groupe, que d'un autre homme d'un groupe différent, fût-il de sa famille et de sa race !

Évacuons aussi le *paradoxe de la continuité*. De même que le spectre lumineux présente un continuum de couleurs, ce qui ne signifie pas que les couleurs n'existent pas, on trouve un continuum de populations entre les races. Ainsi, du Sin-kiang à la Bulgarie, il y a tous les stades intermédiaires entre mongoloïdes et caucasoides ; de même, du Liban au Kenya, en passant par la Corne de l'Afrique – Éthiopie, Érythrée, Somalie –, entre caucasoides et congoïdes. Ces transitions progressives sont dues à des métissages fort anciens.

Pour autant, la classification des races n'a rien d'arbitraire. Elle repose sur l'évolution génétique des populations préhistoriques réparties sur tout l'Ancien Monde et qui ne communiquaient pas ou très peu entre elles, étant observé que le cheval et le chameau de Bactriane n'ont été domestiqués qu'en -3000 et que les périodes glaciaires ont établi des barrières difficilement franchissables entre des populations éloignées. La seule question, non tranchée à ce jour, est de savoir si les races humaines se sont dissociées il y a un million d'années ou davantage, thèse dite polycentrique soutenue notamment par Carleton Coon, ou si elles l'ont fait il y a seulement 300.000 ans, thèse dite monocentrique, laquelle suppose que l'homme moderne ait exterminé partout les populations archaïques.

Évidemment, le fait que les individus de races différentes puissent avoir des enfants ne signifie pas que les races n'existent pas, mais simplement qu'elles ne sont pas au niveau taxinomique de l'espèce. En effet, c'est l'absence d'interfécondité qui permet, par définition, de distinguer des espèces voisines. Puisque les individus des diverses races appartiennent à la même espèce, ils sont donc interféconds et peuvent se croiser s'ils ne sont pas de même sexe. Un métis est un individu dont les ancêtres appartiennent à deux ou plusieurs races, et non à une seule. Il peut être aussi dit plus précisément *biracial* ou *pluriracial*, par opposition à un individu d'une seule race, **uniracial**.

La pureté raciale absolue n'est pas nécessaire pour être qualifié d'uniracial, dès lors que les races secondaires n'ont laissé que des traces négligeables. Pour une définition rigoureuse, on peut adopter la *règle du seizième* : un individu sera tenu pour uniracial, et non comme métis, si la part des autres races que la race principale dans son patrimoine héréditaire est inférieure à un seizième, soit l'équivalent de la contribution génétique d'un arrière-arrière-grand-parent ou trisaïeul.

Sur un total de huit milliards d'hommes, la population mondiale compte au moins un milliard de métis, qui sont surtout en Amérique du sud, en Amérique centrale, aux États-Unis d'Amérique, en Afrique du nord, dans la Corne de l'Afrique, en Afrique du sud, à Madagascar et dans les autres îles de l'Océan Indien, en Turquie et dans les autres pays turciques – où la population est presque entièrement métisse, hormis les minorités ethniques –, en Russie, dans le sous-continent indien et dans le sud-est de l'Asie.

Caractéristiques

L'égalité n'étant pas dans la nature, les races ne sauraient être égales. C'est ainsi que le QI moyen des congoïdes d'Afrique noire est de 70, inférieur de 15 points à celui des caucasoides d'Afrique du nord, du reste métissés de congoïdes, et de 30 points à celui des caucasoides d'Europe. Les congoïdes des États-Unis d'Amérique, qui sont en réalité métissés de caucasoides à 25%, ont un QI moyen inférieur de 15 points à celui

des caucasoïdes du même pays. Les australoïdes ont un QI moyen inférieur de 40 points à celui des caucasoïdes occidentaux. Il est certain que ces différences de phénotype sont imputables essentiellement aux différences de génotype.

Inégalité des races humaines, donc, ainsi que le proclamait Arthur de Gobineau dans son fameux *Essai* de 1855, ouvrage monumental et magnifique, quoique non scientifique, ou plutôt pré-scientifique, l'état des connaissances étant alors loin d'être suffisant pour arriver à des conclusions assurées, et quoique en outre le grand écrivain ait mythifié la sous-race nordique de la race caucasoïde, qu'il appelait « race ariane », aux dépens des autres sous-races qui constituent avec celle-ci le fonds génétique de la nation française.

Jules Ferry – ancien ministre de l'instruction publique, ancien président du conseil, fondateur de l'école laïque –, qui avait sans doute lu Gobineau, n'a pas dit autre chose quand il a souligné la grandeur de la colonisation française dans son fameux discours de 1885 à la chambre des députés : « *Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures.* »

Il va de soi, encore faut-il le souligner pour prévenir les mauvais procès que de méchantes gens ne manqueraient pas de nous faire, que la reconnaissance de cette inégalité entre les races, qui est un fait, n'implique aucun jugement de valeur et ne justifie nullement des discriminations illégitimes entre les individus ou les catégories d'individus. Pour les nationaux-libéraux, qui sont attachés au principe républicain de l'égalité civique, les discriminations opérées par la puissance publique ne sont légitimes que si elles sont fondées sur la nationalité, donc sur la préférence nationale, d'une part, ou sur les capacités et les mérites individuels, d'autre part.

On doit préciser en outre qu'il ne s'agit ici que de différences moyennes. Il en résulte que de nombreux congoïdes ont un QI supérieur à celui de nombreux caucasoïdes.

La question qui reste ouverte, s'agissant de certaines différences moyennes entre les races, notamment pour le QI, est de savoir si celles-ci sont intrinsèques et liées à la race, autrement dit aux gènes et autres séquences d'ADN propres à la race, ou si ce sont des différences extrinsèques, statistiques, qui résulteraient de gènes non raciaux, associés par les circonstances aux gènes raciaux. Dans certains cas, on peut affirmer qu'un trait physique ou moral est particulier à une race. De même que les congoïdes ont un nez épaté et des cheveux crépus, le cerveau reptilien dont ils sont dotés, selon l'analyse des trois cerveaux de Paul MacLean, est nettement plus performant que celui des autres races.

Les diverses races ont donc des caractéristiques propres qu'elles ne partagent pas avec les autres. Les races ne se réduisent pas à des différences statistiques entre populations. Ce point de vue réductionniste est erroné. Il y a une essence de la race. Il est cependant remarquable que, s'il y a un type alpin, un type méditerranéen, un type nordique, on ne peut pas parler d'un « type caucasoïde ». Ainsi, c'est la sous-race qui constitue l'unité élémentaire de la raciologie.

Il est certain que les gènes raciaux, ceux qui caractérisent la race, ont autant d'effets sur le moral que sur le physique. C'est pourquoi l'identité d'une société, qui est un système bioculturel, est liée à la composition raciale de sa population.

De surcroît, on peut inférer de la sociobiologie d'Edward Wilson, complétée par la théorie du gène égoïste de Richard Dawkins, que les individus de même race éprouvent normalement les uns pour les autres un sentiment de **fraternité raciale**. La **conscience de race** est une source d'altruisme, mais elle peut aussi dégénérer en haine raciale. La race est, en ce sens, une coalition de gènes qui favorise la coopération entre les individus de même race, tout en étant susceptible de conduire à un affrontement entre populations de races différentes, lorsque celles-ci cohabitent sur un même territoire, comme on le voit depuis longtemps aux États-Unis d'Amérique, où le lancinant « problème noir » attend toujours une solution. Ainsi, les sociétés multiraciales sont instables. Elles sont des foyers de guerre civile.

Références

- . Bednarik (Robert G.), *The Domestication of Humans* [La domestication des êtres humains], Routledge, 2020.
- . Coon (Carleton S.), *Racial Adaptations – a study of the origins, nature & significance of racial variations in humans* [Adaptations raciales – étude des origines, de la nature et de la portée des variations raciales chez les êtres humains], Nelson Hall, 1982.
- . Coon (Carleton S.), « *Populations (Human)* » [Populations humaines], *The new Encyclopædia Britannica, Macropædia*, tome 14, Encyclopædia Britannica, Inc., 1977.
- . Coon (Carleton S.), avec Hunt, Jr (Edward E.), *The Living Races of Man* [Les races vivantes de l'homme], Alfred A. Knopf, 1965.
- . Coon (Carleton S.), *Histoire de l'homme*, Calmann-Lévy, 1958.
- . Coon (Carleton S.), Garn (Stanley M.), Birdsell (Joseph B.), *Races... a study of the problems of race formation in man* [Races... Étude des problèmes de la formation des races chez l'homme], Greenwood Press, 1950.
- . Darlington (Cyril D.), *The evolution of man and society* [Évolution de l'homme et de la société], Allen and Unwin, 1969.
- . Darlington (Cyril D.), *Genetics and Man* [La génétique et l'homme], Penguin, 1966.
- . Darwin (Charles), *On the origin of species by means of natural selection, or the preservation of favoured races in the struggle for life* [De la genèse des espèces sous l'effet de la sélection naturelle, ou conservation des races avantagées dans la lutte pour la vie], John Murray, 1859.
- . Dawkins (Richard), *Le gène égoïste*, Odile Jacob, 2021.
- . Gobineau (Arthur de), *Essai sur l'inégalité des races humaines*, in *Œuvres*, tome I, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1983.
- . Hébert (Jean-Pierre), *Race et intelligence*, Copernic, 1977.
- . Herrnstein (Richard), Murray (Charles), *The bell curve. Intelligence and class structure in American life* [La courbe en cloche. Intelligence et structure de classes dans la société américaine], The Free Press, 1994.
- . Jensen (Arthur R.), *The g factor* [Le facteur g], Greenwood Publishing Group, 1998.
- . Jensen (Arthur R.), *Educability and group differences* [Éducabilité et différences entre groupes], Methuen, 1973.
- . Jensen (Arthur R.), *Genetics & education* [Génétique et éducation], Methuen, 1972.

- . Lesquen (Henry de) et le Club de l'Horloge, *La politique du vivant*, Albin Michel, 1979.
- . Levin (Michael), *Why race matters* [Pourquoi la race importe], New Century Books, 2016.
- . Lynn (Richard), *Race differences in intelligence: an evolutionary analysis* [Les différences d'intelligence entre les races : analyse évolutionniste], Washington Summit Publishers, 2006.
- . Rushton (J. Philippe), *Race, evolution, and behavior: a life history perspective* [Race, évolution et comportement : vue perspective de l'histoire de la vie], The Charles Darwin Research Institute, 2000.
- . Sarich (Vincent), Miele (Frank), *Race: the reality of human differences* [Race : réalité des différences humaines], Basic Books, 2004.
- . Vallois (Henri), *Les races humaines*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1976.
- . Wallace (Alfred), *On the tendency of varieties to depart indefinitely from the original type*, 1858 ; traduction, « De la tendance des variétés à s'écarter indéfiniment du type primitif », in *La sélection naturelle*, Elibron Classics, 2006.
- . Wilson (Edward), *La sociobiologie*, éditions du Rocher, 1987.
- . Wolpoff (Milford) et Caspari (Rachel), *Race and human evolution* [Race et évolution de l'homme], Westview Press, 1998.

Annexe 5 : le mythe du judéo-christianisme

suite du commentaire IV.6

Le terme de judéo-christianisme est frelaté.

1. À l'époque du Christ, le judaïsme était divisé en quatre mouvements ou « sectes » (terme neutre, au sens de l'histoire des religions).

Primo, le judaïsme sacerdotal, celui des sadducéens, qui, comme son nom l'indique, reposait sur un corps de prêtres, lesquels pratiquaient le sacrifice au temple de Jérusalem.

Secundo, le judaïsme pharisaïque, celui des pharisiens vilipendés dans l'Évangile. Il était très différent du premier, car il soutenait qu'il existait une Loi orale, transmise depuis Moïse, et que celle-ci l'emportait sur la Loi écrite, la Bible.

Tertio, le judaïsme essénien, opposé aux sadducéens autant qu'aux pharisiens.

Quarto, le judaïsme apostolique, celui des apôtres qui entouraient le Christ, et qui était issu du précédent par l'enseignement de saint Jean Baptiste.

Le judaïsme sacerdotal était celui de l'Ancien Testament. Il a disparu après la destruction du temple de Jérusalem par Titus en 70 après Jésus-Christ. De même, celui des esséniens s'est évanoui à la suite de l'essor du christianisme, auquel il a laissé la place.

Le judaïsme pharisaïque est celui qui a conservé le nom de judaïsme. C'est celui du grand-rabbin de France, Haïm Korsia depuis 2014. C'est celui de l'État d'Israël. On l'appelle aussi judaïsme rabbinique, puisque les rabbins ont supplanté les prêtres, ou judaïsme talmudique, puisque le Talmud, censé contenir la Loi orale, est son livre sacré, qui l'emporte donc sur les écrits du *Tanakh*, l'Ancien Testament ou Bible hébraïque.

Ce judaïsme rabbinique est en rupture avec le judaïsme sacerdotal de l'Ancien Testament. Il n'a plus de prêtres ni de sacrifices. Il a une Loi orale, laquelle était rejetée comme une abomination par les sadducéens.

(Ce n'est pas le lieu de parler de la cabale, la gnose juive, qui a ajouté depuis le XII^e siècle une dimension délirante à la piété de la majorité des Juifs religieux.)

Le judaïsme apostolique, fondé sur l'Évangile, est le judaïsme évangélique, autrement dit le christianisme. L'Église s'est toujours considérée comme *le verus Israel*, le véritable Israël... du moins jusqu'au concile Vatican II (1965).

Rappelons que l'accusation de Dénégation portée contre les Juifs, du moins contre ceux d'entre eux qui refusaient le Christ, donc les pharisiens en premier lieu, est formellement établie dans le Nouveau Testament et particulièrement explicite dans la première épître aux Thessaloniciens de l'apôtre saint Paul : chapitre II, versets 14 à 16 (lisez une bonne traduction, comme celles de Louis-Isaac Lemaître de Sacy et d'Augustin Crampon, non les traductions malhonnêtes de la Bible de Jérusalem et de la *TOB*, *Traduction œcuménique de la Bible*).

Spirituellement, les chrétiens pourraient se dire les véritables Juifs, puisque ce sont eux et eux seuls qui ont suivi le Messie, le Christ annoncé par l'Ancien Testament, alors que les Juifs rabbiniques l'ont rejeté et l'ont crucifié. Mais le sens ethnique du mot « Juif » l'a emporté sur son sens spirituel.

2. Le judaïsme de l'Ancien Testament était essentiellement raciste, mais celui-ci contenait des ouvertures universalistes qui ont abouti au christianisme.

Les Juifs ou Hébreux étaient originellement polythéistes. *Elohim*, les dieux, ou, pluriel de majesté, le grand dieu, parmi d'autres. *Yahvé*, dieu ethnique. Les notions de dieu jaloux, d'une Alliance avec un dieu, supposent un polythéisme originel. C'est le racisme des Juifs qui les a conduits au monothéisme quand ils ont privé de leurs dieux les « *Goyim* » qu'ils haïssaient. Selon saint Augustin, si Dieu a choisi les Juifs, c'est pour faire des plus pécheurs l'instrument du salut. C'est le Christ qui donne un sens et une fin à l'élection des Juifs. Sans le Christ, la notion de peuple élu est intrinsèquement raciste. Le génocide ou populicide est fréquent dans l'histoire, mais les Juifs sont les seuls à s'être vantés de ceux qu'ils avaient perpétrés (cf., par exemple, I Samuel XV)... L'Ancien Testament dresse un tableau accablant des crimes et turpitudes commis par les Juifs. Miséricorde de Dieu pour un peuple infâme. L'acte fondateur du peuple juif, c'est l'escroquerie de Jacob-Israël, ancêtre éponyme des Israélites, qui dupe son père pour spolier son frère (Genèse, XXVII). Marcion avait tort. Le Dieu de l'Ancien Testament n'est pas mauvais, ce sont les hommes qui l'étaient.

Le judaïsme rabbinique est purement raciste : « Dresse une haie autour de la Torah », dit le Talmud, qui enseigne que les non-Juifs, qualifiés du terme méprisant de *Goyim* (pluriel de *Goy*), sont assimilables à des bêtes. Le grand-rabbin d'Israël Ovadia Yosef les comparaient plus précisément à des ânes (la lecture de sa notice Wikipedia en anglais est édifiante).

Au contraire, le christianisme est universaliste : il s'adresse à tous les hommes.

3. Le judaïsme rabbinique est à tous égards l'opposé du christianisme. Au contraire, il est isomorphe de l'islam.

Le judaïsme et l'islam sont deux religions théocratiques. Du reste, le terme de théocratie (qui est une subreption de vocabulaire, car le pouvoir est toujours exercé par des hommes, même s'ils le font au nom de Dieu) a été inventé par le Juif Flavius Josèphe pour faire l'apologie d'Israël.

À la *charia*, loi islamique, correspond la *halakha*, loi juive. Ces deux religions sont l'une et l'autre des orthopraxies puritaines qui dictent le comportement plutôt que les croyances, la foi, par opposition à l'orthodoxie que recherchent les chrétiens. On y trouve par exemple le même précepte de la circoncision masculine, excision du prépuce, rite primitif et barbare (autant que la circoncision féminine, excision du clitoris). Même égorgement rituel des bêtes, autre rite barbare. Les prescriptions alimentaires du *kascher* et du *halal* sont voisines.

On peut dire que l'islam est un judaïsme universaliste, et que le judaïsme est un islam raciste.

Il n'y a donc ni valeurs judéo-chrétiennes, ni civilisation judéo-chrétienne, ni judéo-christianisme. Ces expressions ont fait florès depuis quelques dizaines d'années dans un but de propagande, pour faire croire que les Juifs avaient joué un rôle autre que négligeable dans notre histoire et dans la formation de notre identité nationale ou de notre civilisation occidentale.

On ne peut parler valablement de « judéo-christianisme » que pour désigner la forme de religion des premiers chrétiens qui judaïsaient encore, en ce sens qu'ils suivaient les préceptes de l'Ancien Testament comme la circoncision.

Au moyen âge, les Juifs étaient marginalisés, ils vivaient à part. Le douzième concile œcuménique, Latran IV, les a obligés en 1215 à porter un signe distinctif, qui fut la rouelle dans la France de saint Louis. Les Juifs ont été expulsés de France en 1394. Il n'y en avait pratiquement plus jusqu'au XIX^e siècle : quelques Marranes, Juifs faussement convertis au christianisme, venus d'Espagne ou du Portugal, dans le Sud-Ouest, quelques milliers de Juifs dans l'Alsace annexée au royaume par Louis XIV, et ceux d'Avignon et du Comtat Venaissin, possession du pape jusqu'en 1791, qui avaient échappé à l'expulsion.

Le fait que les Juifs aient pris une grande place dans la société française au cours des deux siècles précédents, après leur émancipation, après la réforme des *haskilim*, les « Lumières » juives, et après l'immigration de centaines de milliers d'entre eux venus d'abord de l'est de l'Europe (Achkénazes), puis d'Afrique du nord (Séfarades), ne changent rien pour ce qui est du moyen âge et de l'ancien régime jusqu'en 1789. **La France a des racines chrétiennes. Elle n'a pas de racines juives.**

L'émancipation des Juifs a été réalisée en 1791. Stanislas de Clermont-Tonnerre, député de la Constituante, qui l'avait réclamée dès 1789, avait proclamé : « Il faut refuser tout aux juifs comme nation dans le sens de corps constitué et accorder tout aux juifs comme individus... il faut qu'ils ne fassent dans l'État ni un corps politique ni un ordre ; ils faut qu'ils soient individuellement citoyens. » Ce principe, qui allait de soi après la disparition des trois ordres, fait partie du meilleur de la tradition républicaine. **Le communautarisme juif représenté aujourd'hui par le CRIF est absolument contraire à l'unité nationale autant qu'à l'esprit de la république.**

Annexe 6 : chronique de la révolution cosmopolite

suite du commentaire V.5

La liste de lois scélérates, d'actes indignes, de symboles honteux – jugés comme tels par les nationaux-libéraux – que l'on doit à la révolution cosmopolite depuis 1968 est si longue qu'il est impossible de les énumérer tous. On mentionnera ici principalement ceux qui ont été accomplis en France (certains sont cités à titre d'exemple parmi une série de faits de même nature) :

fondation du Club de Rome par des personnalités de l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique) pour étudier les menaces de « crise planétaire » dans une vision catastrophiste, financée par la fondation Rockefeller (1968) ; festival de Woodstock, aux États-Unis, organisé par Michael Lang, apothéose du mouvement hippie, coup d'envoi de la nouvelle ère (1969) ; réforme liturgique de l'Église catholique décidée par le pape Paul VI, qui a eu pour effet de désacraliser la messe (1969) ; en France, loi sur l'autorité parentale, qui a supprimé le chef de famille (1970) ; « *Gay Pride* » ou « marche des fiertés homosexuelles », à New York, première d'une longue série de manifestations caractérisées par la violence de l'outrage aux bonnes mœurs (1970) ; fondation par Klaus Schwab du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, haut lieu de rassemblement des membres les plus éminents de la superclasse mondiale (1971) ; en France, décision du conseil constitutionnel sur la liberté d'association, qui invoquait les « principes généraux du droit » sous le nom de « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République », pierre angulaire du prétendu « État de droit », pour censurer les lois adoptées par le Parlement (1971) ; loi sur la filiation, qui a légitimé les enfants adultérins (1972) ; loi René Pleven sur l'antiracisme qui a créé le délit d'opinion et prohibé la préférence nationale (1972) ; rapport du Club de Rome sur « les limites de la croissance » qui prévoyait la catastrophe si l'humanité n'optait par pour la décroissance (1972) ; mise en place de l'enseignement, dès l'école primaire, des mathématiques dites « modernes », à la suite des travaux de la commission Lichnerowicz, en vue de formater les jeunes cerveaux au pseudo-rationalisme de la gauche, axiomatique coupée des réalités et des traditions, et qui a été une catastrophe pédagogique (1973) ; ratification par la France de la convention européenne des droits de l'homme (1974) ; légalisation de la pornographie par le président Valéry Giscard d'Estaing (1974) ; loi sur la régulation des naissances, qui a donné aux lycéennes le droit de prendre la pilule à l'insu de leurs parents (1974) ; loi Simone Veil légalisant l'avortement (1975) ; arrêt Jacques Vabre de la cour de cassation affirmant la primauté du droit de la communauté européenne sur les lois postérieures (1975) ; divorce par consentement mutuel (1975) ; loi René Haby instituant le collège unique égalitaire (1975) ; décret Paul Dijoud sur le regroupement familial (1976) ; décret rendant la mixité obligatoire dans les lycées (1976) ; droit de recours individuel des Français devant la cour européenne des droits de l'homme (1981) ; loi Robert Badinter abolissant la peine de mort (1981) ; fermeture des quartiers de haute sécurité dans les prisons (1982) ; marche des Beurs (1983) ; loi bancaire, premier acte de la réforme inspirée par Jean-Charles Naouri, inspecteur des finances, futur associé-gérant de la banque Rothschild, réforme qui a institué la

« banque universelle » en supprimant la séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires et qui a déréglementé les marchés financiers, en sorte de donner libre cours à la spéculation (1984) ; adoption par le CIO (comité international olympique des jeux dits « paralympiques » (ou para-olympiques), réservés aux infirmes et invalides, renommés « handicapés » ou, mieux, « personnes en situation de handicap » (1984) ; invention de la notion de « dette écologique » par Eva Quistorp lors de la conférence de l'ONU sur les femmes tenue à Nairobi (1985) ; projection à Paris du métrage blasphématoire de Martin Scorsese, *La dernière tentation du Christ* (1988) ; arrêt Nicolo du conseil d'État affirmant la primauté du traité de Rome sur les lois postérieures (1989) ; défilé de commémoration pour le bicentenaire de la révolution française réalisé par Jean-Paul Goude (1989) ; **loi Jean-Claude Gaysot instituant un nouveau délit d'opinion en interdisant le révisionnisme historique (1990)** ; arrêt Boisdet du conseil d'État affirmant la primauté du droit dérivé du traité de Rome sur la loi française, en application de l'arrêt Costa prononcé par la cour de justice de la communauté européenne en 1964 ; **traité de Maëstricht créant une prétendue « citoyenneté européenne » (1992)** ; déclaration de Rio de Janeiro sur le « développement durable » (1992) ; création par George Soros, financier spéculateur qualifié de « philanthrope », de l'organisation tentaculaire « *Open Society Foundation* » (Fondation de la société ouverte), qui ourdira de multiples complots à travers le monde, notamment les « révolutions de couleur », et toutes sortes d'opérations de subversion d'inspiration cosmopolite (1993) ; nouveau code pénal inspiré par Robert Badinter, qui a favorisé l'explosion de la délinquance en consacrant l'individualisation des peines, en créant une responsabilité pénale des personnes morales qui avait vocation à se substituer à celle des personnes physiques, en abolissant le délit de vagabondage et le crime de forfaiture (1994) ; création de l'OMC, organisation mondiale du commerce, qui avait pour vocation de faire disparaître les frontières douanières (1995) ; loi Michel Barnier proclamant le « principe de précaution » (1995) ; discours du président Jacques Chirac sur le Vél'd'Hiv (1995) ; distribution gratuite de seringues aux drogués (1995) ; loi sur le blanchiment, ajoutant cette incrimination générale au recel et à la complicité et qui a porté atteinte à la liberté financière et au droit de propriété des personnes physiques ou morales en soumettant leurs opérations au bon vouloir des banques (1996) ; réintroduction de l'ours dans les Pyrénées françaises, avec interdiction de chasser ce prédateur que nos ancêtres avaient éliminé (1996) ; glorification de la victoire d'une équipe de France « black-blanc-beur » à la coupe du monde de balle au pied (1998) ; **suppression de la monnaie nationale française, le franc, remplacée par une monnaie européenne, l'euro (1999)** ; abrogation par le parlement des États-Unis de la loi Glass-Steagall, mesure qui a ouvert la voie à la spéculation en faisant disparaître la barrière établie par cette loi entre les banques de dépôt et les banques d'affaires (1999) ; en France, institution du PACS, pacte civil de solidarité, première version du mariage homosexuel (1999) ; loi sur la parité (2000) ; loi Christiane Taubira qualifiant l'esclavage de « crime contre l'humanité » (2001) ; loi rendant obligatoire l'éducation sexuelle à l'école, de la maternelle au lycée (2001) ; suppression à l'initiative de Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la prétendue « double peine », donnant aux criminels et délinquants étrangers un droit de séjour perpétuel en France (2003) ; charte de l'environnement (2004) ; déclaration

des droits des peuples autochtones adoptée par l'assemblée générale de l'ONU (2007) ; traité de Lisbonne sur l'union européenne (2007) ; **élection de Barack Hussein Obama, mulâtre, fils d'un Kényan musulman, comme président des États-Unis d'Amérique (2008)** ; parmi tant d'autres du même acabit, mise en scène dégénérée due à Günter Kramer de la Walkyrie de Richard Wagner, à l'opéra de Paris (2010) ; représentation au théâtre de la ville à Paris de la pièce blasphématoire et scatologique de Romeo Castelluci, *Sur le concept du visage du fils de Dieu* (2011) ; introduction de la théorie du genre à l'école par Luc Chatel, ministre du président Nicolas Sarkozy (2011) ; création d'un musée national de l'histoire de l'immigration, présidé par Jacques Toubon, à la place de l'ancien musée des colonies, afin de vanter les mérites de l'immigration et de mettre en valeur la contribution qu'elle aurait apportée à l'histoire de France (2012) ; loi Christiane Taubira instituant le mariage homosexuel (2013) ; profanation de l'église de la Madeleine (2013) ; attribution du prix Renaudot, dont le jury était présidé par Franz-Olivier Giesbert, au pédophile Gabriel Matzneff pour *Séraphin, c'est la fin* (2013) ; hommage rendu au terroriste Nelson Mandela, promoteur de la prétendue « nation arc-en-ciel », par une centaine de chefs d'État ou de gouvernement, dont François Hollande (2013) ; « plug anal » de la place Vendôme (2014) ; manifestation de masse au cri de « Je suis Charlie ! » (2015) ; accord de Paris sur le climat (2015) ; « salles de shoot » (2016) ; Simone Veil au Panthéon (2018) ; pacte de Marrakech sur l'immigration (2018) ; obligation scolaire à trois ans (2019) ; décision du conseil constitutionnel invoquant le principe de fraternité pour restreindre le champ du délit d'aide à l'entrée des immigrés illégaux (2018) ; glorification de la victoire d'une équipe de France composée presque uniquement de congolais à la coupe du monde de balle au pied (2018) ; confinement général de la population, début de la tyrannie à prétexte sanitaire (2020) ; « passe sanitaire », aggravé l'année suivante en « passe vaccinal » (2021) ; Joséphine Baker au Panthéon (2021) ; soutien sans nuances de la France et de l'union européenne au président ukrainien, le très cosmopolite Volodymyr Zelensky (2022) ; voyage pénitentiel effectué par le pape François au Canada pour demander pardon de l'évangélisation des autochtones (2022) ; décision de la cour européenne des droits de l'homme ordonnant à l'État français de rapatrier les terroristes de l'État islamique (2022) ; nomination de Rishi Sunak, d'origine indienne et de religion hindoue, chef du « parti conservateur », comme premier ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord (2022) ; préservatifs gratuits pour les 18-25 ans (2022) ; attribution du prix Nobel de littérature à Annie Ernaux, féministe enragée (2022) ; rassemblement des dirigeants du G20 (groupe des vingt pays économiquement les plus puissants du monde) en hommage à la mémoire du « Mahatma » Gandhi, précurseur indien de la révolution cosmopolite, autour de son mausolée à La Nouvelle Delhi (2023) ; élection du Libanais Amin Maalouf, pour qui les identités sont « meurtrières », comme secrétaire perpétuel de l'académie française, succédant dans cette fonction à deux autres allogènes, Maurice Druon, né Samuel, et Hélène Carrère d'Encausse, née Zourabichvili (2023) ; cette année-là, plus de 20% de Français majeurs tatoués, contre une proportion négligeable en 1968 (2023) ; cette année-là, 43% d'incinération des défunts, contre 1% seulement en 1980 (2023) ; inscription du droit à l'avortement dans la constitution française (2024) ; légalisation du cannabis en Allemagne (2024) ; cérémonie d'ouverture des jeux olympiques de

Paris mise en scène par Thomas Jolly avec la bénédiction du président Emmanuel Macron, célébration du vice et de la cruauté, qui a culminé dans une abjecte parodie de la Cène (2024) ; arrêt de la cour de cassation qui reconnaît la filiation avec un « parent d'intention » pour des enfants nés par GPA (gestations pour autrui) réalisées à l'étranger, même sans aucun lien biologique (2024)...

Comme on le voit, la chronique de la révolution cosmopolite est interminable. La **réaction républicaine** est la volonté d'effacer toutes ces choses pour les renvoyer dans les poubelles de l'histoire.

Annexe 7 : dissertation sur le cosmopolitisme

suite du commentaire V.7

Logique de l'utopie égalitaire

Comme on ne peut concevoir de rapports sociaux sans une forme quelconque d'inégalité, l'utopie égalitaire signifie en réalité que, dans la société idéale imaginée par la gauche, les inégalités ancrées dans la nature ou dans la tradition auront disparu, remplacées par celles qui résulteront de la nouvelle construction sociale parfaitement rationnelle et qui seront donc légitimes, à la différence des anciennes, lesquelles auront été définitivement abolies. Au sens strict, on devrait donc plutôt parler d'utopie anti-inégalitaire.

Le collectivisme veut absorber les individus dans la collectivité en sorte qu'ils soient égaux, dès lors qu'ils ne seront plus rien. L'utopie égalitaire est ici conçue paradoxalement sur le mode de la caserne, où les seules inégalités qui subsisteront seront purement administratives. Il a abouti au socialisme, lequel s'est radicalisé, d'une part, dans le communisme, d'autre part, dans le fascisme. Si le second a été inventé par l'Italien Benito Mussolini au début du XX^e siècle, le premier est beaucoup plus ancien, puisqu'il l'a été par l'Iranien Mazdak au VI^e siècle. Le communisme de Platon dans *La République* était resté purement théorique et n'avait rien d'égalitaire, reposant sur la division de la société en classes fonctionnelles constituées d'individus inégaux par nature. Cependant, avant la révolution de 1789 et surtout la naissance du marxisme au XIX^e siècle, le collectivisme a été toujours et partout relégué à la marge de la société, porté seulement par des sectes millénaristes comme les taborites de Bohême ou les anabaptistes de Münster.

Unité du cosmopolitisme

Tout au contraire, le cosmopolitisme, quant à lui, qui vient du fond des âges, puisqu'il fut inventé vers -350 par un philosophe de l'Antiquité grecque, Diogène le cynique, a connu une grande fortune jusqu'à la chute de l'empire romain et à nouveau à partir de la « Renaissance ». Le cosmopolite, qui se dit « **citoyen du monde** », *kosmopolitês* en grec, pour n'être citoyen de nulle part, veut détruire les frontières afin d'effacer les identités individuelles et collectives. L'utopie égalitaire est alors conçue sur le mode du carnaval, où les individus seront délivrés des inégalités fondées sur les traditions et les institutions en ayant recouvré la liberté naturelle.

Le cosmopolitisme est un tout qui fait système, bien qu'un auteur particulier puisse n'être que partiellement cosmopolite et bien que les idées aient tendance à s'hybrider, surtout entre les deux pôles de la gauche, puisque, tout antagonistes qu'ils soient, ils ont un socle commun, l'utopie égalitaire. La cité est un tout, avec ses frontières, ses traditions et ses lois. Le cosmopolite rejette la cité en totalité, aussi bien les frontières que les traditions et les lois ; les frontières proprement dites, physiques et extérieures, autant que les frontières morales et intérieures de la cité, qui séparent le bien du mal, le beau du laid, le vrai du faux et, plus généralement, les valeurs des anti-valeurs. Dans le cosmopolitisme, mondialisme et nihilisme sont aussi inséparables que systole et diastole.

Le cosmopolitisme ne justifie pas à proprement parler la « transgression individuelle », expression qui suppose des normes morales à transgresser, c'est un

nihilisme qui récuse toutes les valeurs authentiques. La transgression individuelle est sans doute compatible avec le patriotisme, mais non le nihilisme.

Cette unité du cosmopolitisme sous ses deux faces, son envers et son endroit que sont le nihilisme et le mondialisme, est un fait de l'histoire des idées. C'est en outre une nécessité logique. Si l'on rejette l'identité nationale, on n'a aucun motif à être attaché à la souveraineté nationale qui a pour objet de la protéger. Si l'on rejette la souveraineté nationale, c'est qu'on ne se soucie pas de l'identité nationale.

Empire et cosmopolitisme

La généalogie du cosmopolitisme après Diogène est un phénomène vaste et complexe, dont le tableau est impressionnant. Il est indissociable depuis l'origine de l'idéal de l'empire, on peut même dire qu'il est à son principe, comme le montre l'admiration qu'Alexandre le grand, qui avait mal assimilé les leçons de son précepteur Aristote, témoignait à Diogène : « *Si je n'étais pas Alexandre, je voudrais être Diogène.* » L'empire, *imperium* en latin, est la forme institutionnelle qui répond à l'idéologie cosmopolitique. C'est en effet une autorité sans attaches qui s'impose aux sociétés particulières en effaçant les frontières qui les séparent et qui a vocation à englober l'humanité entière dans un État mondial. Il est dans l'essence de l'empire de s'opposer à la cité ou à la nation, forme moderne de la cité, autant qu'aux différences ethniques ou raciales. C'est ainsi que le saint-empire romain germanique avait pris comme patron l'Égyptien saint Maurice et que celui-ci avait fini par être représenté sous les traits d'un congolais.

L'empire au sens strict n'est pas un simple agglomérat soumis à un seul sceptre, comme le furent les prétendus empires assyrien ou babylonien, l'empire mède fondé par Déjocès qui a précédé l'empire perse achéménide ou comme le seront bien plus tard les « empires coloniaux » de la France et des autres pays occidentaux. C'est une entité politique originale qui demande à tous les peuples qu'elle incorpore de reconnaître son autorité, son *imperium*, comme légitime, au-delà du simple rapport de forces, et qui a vocation à s'étendre à tous les peuples de la terre, justement parce qu'il tient son autorité comme la seule source du pouvoir légitime.

Le premier véritable empire fut l'empire perse achéménide fondé par Cyrus en -550. Alexandre ne l'a pas détruit, il s'en est emparé en en prenant la succession. Mais le zoroastrisme, religion des Grands Rois ou « rois des rois », ne leur avait jamais fourni le corpus idéologique qui aurait pu fonder cette autorité. Cyrus et ses successeurs n'avaient pas la théorie de leur pratique. En revanche, Alexandre, ses successeurs lagides et séleucides, et les empereurs romains à leur suite la trouveront dans le cosmopolitisme du cynisme et du stoïcisme.

Du cynisme au stoïcisme

C'est dans la cité d'Athènes, où il était un métèque, que Diogène le cynique a inventé le cosmopolitisme, en lui attribuant d'emblée une formule chimiquement pure. Bien qu'elle ait survécu sous son nom jusqu'à la fin de l'empire romain au V^e siècle ap. J.-C., l'école cynique proprement dite a perdu toute influence après la mort de Diogène et de ses disciples immédiats, et c'est par l'intermédiaire du stoïcisme de Zénon de Citium que le cosmopolitisme a prospéré et qu'il été transmis à la postérité et jusqu'à nous.

Zénon était disciple du cynique Cratès de Thèbes, lui-même disciple de Diogène. Autant dire que le stoïcisme est en réalité une philosophie jumelle, et même un clone du cynisme. Zénon n'a fait que changer l'enseigne du cynisme, qui était trop lourde à porter. L'adjectif grec « *kynikos* », qui a donné cynique en français, signifie « canin », « qui se rapporte au chien », *kyôn* en grec. L'idéal que proclamaient les cyniques était le retour à la nature et ils se vantaient de vivre comme les chiens. Provocateur, Diogène se masturbait en public... On comprend qu'une telle philosophie pouvait difficilement prospérer sous ce nom, du moins dans la bonne société, et qu'il fallait qu'elle prît un déguisement. Elle est donc devenue le « stoïcisme », le stoïcien, « *stôikos* » en grec, tirant son nom du portique, « *stoa* », galerie à colonnade, où Zénon enseignait à ses disciples. La référence était nettement plus élégante... Le stoïcisme, c'est le cynisme en tenue de camouflage. La survivance résiduelle d'un cynisme canal historique a permis aux penseurs du stoïcisme d'effacer le souvenir des origines compromettantes de leur école.

À l'origine, la seconde école était tout aussi radicale que la première, qu'elle copiait à l'identique, puisque Zénon faisait notamment l'éloge de l'inceste et du cannibalisme... Mais ses héritiers ont détruit ses ouvrages les plus scandaleux et c'est une version édulcorée, dans laquelle le noyau anti-moral des origines était enveloppé dans une morale universelle désincarnée, tout en gardant son potentiel subversif latent, qu'elle est devenue l'idéologie officielle de l'empire. Presque tous les successeurs d'Alexandre de Macédoine, souverains des dynasties séleucide ou lagide, se déclarèrent stoïciens. Après eux, ce fut celle de l'empire romain, sous Marc Aurèle, surplombant le culte que le peuple continuait à rendre aux dieux.

Le stoïcisme est le plus grand succès de communication de l'histoire de la philosophie. Il faut dire que la réputation des hommes et des idées obéit à la loi de rétroaction positive, par l'effet de l'imitation et du conformisme, et de l'argument d'autorité qui en résulte, en sorte que, plus elle est élevée, plus elle a tendance le devenir, moins il est facile de la contester, plus il est avantageux de l'avaliser. La postérité n'est pas toujours le juge impartial de la réputation que l'on croit, loin de là ; il arrive souvent au contraire qu'elle véhicule indéfiniment des idées fausses et qu'elle favorise leur diffusion exponentielle. Le stoïcisme a profité ainsi d'une « cascade d'opinion », selon l'expression consacrée, et celle-ci a traversé les siècles en mettant quasiment à l'abri des critiques cette philosophie frelatée. Au dictionnaire des idées reçues, on associe celle-ci au sens courant qui en dérive et qui est ainsi défini dans le dictionnaire : « *Courage pour supporter la douleur, le malheur, les privations... voir "héroïsme"* ». Le stoïcisme est donc devenu synonyme du courage pour supporter le fardeau des malheurs. Mais ce succès repose sur le mensonge et l'hypocrisie. L'indifférence aux coups du sort qui reste la pierre de touche des stoïciens et qu'ils ont hérités de Diogène et de Zénon est une attitude purement égoïste. Ce n'est pas pour rien que l'empereur Marc Aurèle a écrit des « *Pensées pour moi-même* » (le titre n'est pas de lui, mais il répond au contenu de l'ouvrage). Épictète célèbre l'amitié tout en nous expliquant que nous ne devons pas être affectés le moins du monde par les malheurs qui arrivent à notre ami. Le stoïcien ne doit pas non plus éprouver la moindre peine de la mort de son enfant. Ce que les stoïciens veulent nous faire prendre pour de la vertu n'est qu'une indifférence aux autres qui doit nous éviter la souffrance que pourrait nous causer la compassion ou l'amour que nous leur porterions. Il ne leur est

jamais venu à l'idée d'aimer son prochain comme soi-même et cette pensée leur semblait même absurde et farfelue. Mais cela ne les empêchait pas de prêcher hypocritement le principe de l'amour universel ! Les stoïciens se drapaient dans de grands sentiments pour se mettre au dessus du commun des mortels en occultant leur égoïsme foncier, qui aboutissait à l'hypertrophie du moi : Sénèque affirmait ainsi, pensant visiblement à lui-même en toute modestie, que « le sage ne diffère de Dieu que par la durée ». Le stoïcisme est une escroquerie intellectuelle et morale. Il est incroyable que cette éthique en toc lui ait donné jusqu'à nous la plus belle des réputations. Et l'on voit d'où viennent les formules creuses de l'humanitarisme ou de la philanthropie qui sévissent aujourd'hui !

Le soi-disant « citoyen du monde » ne peut avoir une morale authentique puisqu'il renie la tradition et la révélation. C'est pourquoi le stoïcien professe en réalité, derrière la façade en stuc d'un discours prétentieux, un égoïsme et un utilitarisme qui sont aux antipodes de l'honnêteté morale.

En 212, l'édit de Caracalla a conféré la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'empire. Mais, déjà, un siècle plus tôt, le stoïcien Épictète soutenait que l'on ne devait pas dire : « Je suis athénien, ou je suis romain », mais : « Je suis un citoyen de l'univers ».

Résurgence du stoïcisme et du cosmopolitisme

L'« humanisme » de la Renaissance, au XVI^e siècle, était lourd de tendances cosmopolites. Ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'on a donné leur nom à l'humanisme, à la Renaissance et au moyen âge, mais ces appellations étaient fort bien trouvées pour traduire les conceptions desdits humanistes. Bien qu'ils n'arrivassent pas à la cheville des grands penseurs de la scolastique médiévale comme saint Thomas d'Aquin ou le bienheureux Jean Duns Scot, et de tant d'autres, ils faisaient profession de mépriser les siècles qui les avaient précédés, marqués selon eux par l'obscurantisme. Ils voulaient rompre avec le passé immédiat, condamné comme un âge sombre, et ils prétendaient faire naître la civilisation en se réclamant d'un passé lointain idéalisé, l'Antiquité gréco-romaine.

Ce parti pris emportait deux conséquences. Premièrement, une prise de distance avec la religion de leurs pères, puisque ce « moyen âge » ainsi vilipendé avait été la grande époque de la foi et de la pensée chrétiennes. alors que l'Antiquité avait été païenne. Deuxièmement, une rupture avec la tradition, qui n'existe que dans la continuité de la transmission, de génération en génération. L'admiration qu'ils vouaient aux Grecs et aux Romains, dont ils ne descendaient pas, en dehors de ceux d'Italie, leur faisait manquer de respect envers leurs ancêtres. Les conditions étaient ainsi réunies pour une résurgence du cosmopolitisme.

C'était pire pour les humanistes français. Grand lecteur des auteurs antiques, ils ne pouvaient ignorer que les armées romaines de Jules César, « Le Coupé » (les Romains portaient les mêmes surnoms que les gens de la pègre moderne), avaient tué un million d'hommes, de femmes et d'enfants pendant la guerre des Gaules, de -58 à -51, ce qui est l'équivalent de six millions de morts pour la France d'aujourd'hui, six fois plus peuplée. César s'en était vanté lui-même dans *La Guerre des Gaules*. On voit que l'humanisme des Romains était tout relatif. De plus, une bonne partie des victimes de la barbarie romaine ont laissé après eux des enfants dont descendent les Français

actuels, tout autant que ceux du XVI^e siècle. Le populicide gaulois (moins courant, ce mot est plus français que « génocide ») était dans l'angle mort, si l'on peut dire, des humanistes du XVI^e siècle et il l'est resté jusqu'aujourd'hui dans l'histoire officielle. Il est pourtant moralement contestable d'éprouver une sympathie sans bornes pour ceux qui ont exterminé ses ancêtres.

Ce n'est pas forcer le trait que d'accuser les « humanistes » français d'un double reniement : celui de « nos ancêtres les chrétiens » qui avaient vécu après Clovis, mais aussi celui de « nos ancêtres les Gaulois » qui avaient vécu avant Vercingétorix.

Les « humanistes » prétendaient aussi découvrir la nature humaine, comme si on les avait attendus pour cela. Il était périlleux de se réclamer de l'« homme » *in abstracto*, puisque c'était, d'une part, se détourner de Dieu, d'autre part, s'affranchir des attaches avec la cité ou la nation, comme si l'on était un « citoyen du monde ».

Le grand historien médiéviste Jacques Heers a écrit un ouvrage magnifique intitulé *Pour en finir avec le moyen âge*. Le corollaire du théorème de Heers, c'est qu'il faut en finir avec la PRH, la prétendue Renaissance humaniste, qui a été en réalité une rechute dans le stoïcisme et le cosmopolitisme. Le **véritable humanisme** est incompatible avec le cosmopolitisme et il est donc tout le contraire de la pensée des soi-disant « humanistes » de la prétendue « Renaissance ».

Née au XVI^e siècle, la RPR, religion prétendue réformée – comme on l'appelait sous Louis XIV – de l'Allemand Martin Luther et du Français Jean Calvin, dit Calvin, n'avait en elle-même rien de cosmopolite, au contraire, puisqu'elle a abouti au puritanisme, donc à un puissant renforcement de la contrainte morale ; et aussi au principe pas très catholique, imposé par les circonstances, « *cujus regio, ejus religio* », qui voulait que les sujets d'un roi adoptassent obligatoirement la même religion que celui-ci, principe qui ajoutait des frontières religieuses aux frontières politiques, à l'encontre du cosmopolitisme, et qui emportait *de facto* la dislocation du saint-empire romain germanique, constituant ainsi les prémices du nationalisme du XIX^e siècle. Pourtant, le « *sola Scriptura* », seulement l'Écriture, le principe du libre examen et le rejet du Magistère de l'Église, et même de tout magistère, qu'ils impliquaient sapaient la tradition, au moins dans le domaine de la foi. De plus, en dépit des proclamations antijuives de Luther, les protestants sont revenus à l'Ancien Testament, la Bible hébraïque – allant même jusqu'à exclure du canon les livres deutérocanoniques parce qu'ils étaient écrits en grec et non en hébreu –, dont ils faisaient souvent une lecture littérale, ce qui a poussé beaucoup d'entre eux à vouloir s'identifier au peuple israélite de l'Antiquité, avec lequel ils n'avaient pourtant aucun lien charnel, et ce qui les amenait, sinon à renier leurs ancêtres, du moins à prendre leurs distances avec eux, en dissociant la culture de la nature. Parallèlement, certains « humanistes », comme l'Allemand Jean Reuchlin et l'Italien Jean Pic de La Mirandole, se sont abîmés dans les ténèbres et les délires de la cabale, sans même s'apercevoir que celle-ci tenait les seuls Juifs pour des « étincelles de la Divinité (*Chekinah*) » disséminées au milieu du fumier des non-Juifs (*Goyim*) – ce qui n'a pas empêché ces deux auteurs de jouir de la plus haute estime dans l'université. Il était pourtant difficile de déraisonner davantage et de s'éloigner autant de la tradition de l'Occident.

Refus de l'autorité, perte de la tradition, ces tendances du protestantisme, certes partielles, ont pu faire le lit des idées cosmopolites en créant un état social et un

climat intellectuel favorable à la « libre-pensée », aimable dénomination de la pensée subversive, où elle pouvait prospérer. Érasme fut le personnage emblématique de cette liaison paradoxale et clandestine entre protestantisme et cosmopolitisme. Que l'on pense aussi à la protection accordée à Baruch Spinoza et à tant d'autres « libres-penseurs » par les Provinces-Unies des Pays-Bas, fer de lance de la réforme calviniste et simultanément foyer de la subversion de l'Occident lors de ce que Paul Hazard a appelé la « *crise de la conscience européenne* », au cours de la période cruciale qui va de 1680 à 1715 et qui a consommé la révolution dans les esprits avant qu'elle le fût dans les faits de 1789 à 1815.

Le retour à l'Antiquité gréco-latine s'est donc traduit par une résurgence du stoïcisme, que le christianisme, religion de l'Incarnation, avait relégué aux oubliettes en Occident. Érasme, rendu célèbre par un *Éloge de la folie* qui, sous couleur de satire, gommait la différence entre le normal et l'anormal, la raison et la déraison, se considérait comme un « citoyen du monde » et militait pour la paix universelle en déclarant : « *Le monde entier est notre patrie à tous* ». Que l'on songe aussi par exemple au « *Fais ce que voudras* » de l'abbaye de Thélème imaginée par François Rabelais, maître ès sarcasmes à visée subversive.

L'idéal du retour à la nature qui était resté latent dans le stoïcisme s'est combiné à la théologie de l'hérésiarque Pélagie, qui niait le péché originel, pour donner naissance, chez Michel de Montaigne, au « bon sauvage », personnage mythique qui a fait florès. Le même Montaigne écrivait par exemple : « Sur le plus haut trône du monde, on n'est jamais assis que sur son cul », formule typique des sarcasmes de désacralisation dont les cosmopolites font aujourd'hui un usage immodéré. Son ami intime Étienne de La Boétie a proclamé, dans son *Discours de la servitude volontaire* : « Comment douter que nous ne soyons tous naturellement libres, puisque nous sommes tous égaux ? ». Il en concluait que tout pouvoir était illégitime et tyrannique. En Espagne, Michel de Cervantès a tourné en dérision l'idéal de la chevalerie et les valeurs guerrières dans son fameux *Don Quichotte*.

C'est bien parce que la culture universitaire française est imprégnée d'idéologie cosmopolite qu'elle a porté aux nues ces deux auteurs illisibles que sont Rabelais et Montaigne, en attribuant plus de poids à la puissance subversive des leurs ouvrages qu'à leur qualité littéraire intrinsèque et en ne craignant pas de les mettre au niveau de ces géants des lettres que furent les grands auteurs classiques, tels Racine ou Pascal, dans un éclectisme absurde.

Le retour à la nature a aussi inspiré l'axiome « *Deus sive natura* » (Dieu, c'est-à-dire la nature) énoncé un siècle plus tard par Baruch Spinoza, panthéiste et professeur d'immoralité.

Le stoïcisme a inspiré le *jus gentium*, « droit des gens » (des nations), lequel fut à l'origine des « droits de l'homme » et du « droit international ». Aux XVI^e et XVII^e siècles, le droit des gens a abouti à la théorie du « droit naturel » moderne, coupé de la tradition, inventée par les dominicains et les jésuites espagnols de l'école de Salamanque (Francisco de Vitoria, Francisco Suárez...) et reprise par Hugo De Groot, dit Grotius, ainsi que par Samuel von Pufendorf.

Au XVIII^e siècle, Charles-Irénée, abbé de Saint-Pierre, proposa, dans son *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, une fédération européenne qui effacerait les nations. Le cosmopolitisme s'est aussi nourri de la théorie de l'état de nature de John

Locke et il a été célébré par les *idéologues de la révolution*, les soi-disant « Lumières » françaises comme Voltaire, avec la caution du philosophe allemand Emmanuel Kant, auteur en 1784 d'une dissertation intitulée *Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique* (« *weltbürgerlicher* »).

Marginalisation du cosmopolitisme

C'est pourtant le collectivisme de Jean-Jacques Rousseau, théoricien du contrat social et de la volonté générale, qui l'a emporté dans un premier temps lors de la révolution de 1789, laquelle a instauré une tyrannie jacobine, avec sa Terreur et ses Colonnes Infernales, avant que Karl Marx prenne le relais au XIX^e siècle et que ses idées communistes finissent par s'imposer dans le sang à la moitié du monde au cours du XX^e siècle.

Au XIX^e siècle, l'essor concomitant du nationalisme, du socialisme et du libéralisme laissait peu de champ au cosmopolitisme. Le nationalisme lui était opposé par définition. Le socialisme aussi, dans son principe, quoique le fonds commun qu'il partageait avec lui comportât des virtualités d'hybridation qui se sont surtout manifestées au siècle suivant dans la social-démocratie, laquelle était aussi mâtinée de libéralisme.

Le cas de celui-ci est plus complexe. Dans son principe, le libéralisme n'est pas cosmopolite puisqu'il défend la liberté individuelle, laquelle est héritée de la tradition, avec le droit de propriété. Il en résulte, *primo*, qu'il légitime de grandes inégalités, ce qui rend difficile de le ramener à une expression de l'utopie égalitaire, *secundo*, qu'il se rattache au moins en partie à la tradition, *tertio*, qu'il défend des valeurs authentiques et qu'il n'est donc nullement nihiliste. De plus, les libéraux sont fondamentalement pour la concurrence des États et ne sauraient donc se rallier à l'idéal utopique d'un État mondial.

Pour autant, il est vrai que le libéralisme classique en tient pour la liberté absolue des échanges, qu'il s'oppose à toute forme de barrières douanières et de protectionnisme, et que c'est un point de convergence avec le cosmopolitisme.

Le national-libéralisme, qui peut se réclamer de Frédéric List, ne tombe pas dans ce travers.

Le courant libéral est très divers. Friedrich August von Hayek, après Edmund Burke, se réclamait de la tradition et il est allé jusqu'à dire que le libéralisme était plutôt un « familialisme » qu'un individualisme.

En revanche, le courant qui mène de Milton Friedman aux « libertariens » tels que Murray Rothbard et Aynd Rand est essentiellement cosmopolite dans son ensemble, à quelques exceptions près, comme Hans-Hermann Hoppe.

Il faut se souvenir qu'aux États-Unis le mot « *liberalism* » est à peu près synonyme de gauche et n'a rien à voir avec le libéralisme au sens français du terme. De plus, c'est une dérive sémantique qui consiste à parler de « libéraux-libertaires » pour désigner un courant qui fait partie de la mouvance cosmopolite et qui n'a rien à voir avec le libéralisme proprement dit.

Si le collectivisme est antic cosmopolite, il ne peut jamais être vraiment nationaliste en raison de son socle idéologique, qui est l'utopie égalitaire. Réciproquement, si le cosmopolitisme est en effet anti-collectiviste, il ne peut jamais être vraiment libéral, pour la même raison. Liberté et propriété sont des moyens d'expression de l'identité

des individus et elles sont donc dans leur essence contraires au dogme anti-identitaire qui constitue le cosmopolitisme.

Permanence du courant cosmopolite

Les idées cosmopolites n'avaient pas pour autant disparu au XIX^e siècle. Elles s'étaient réfugiées dans l'art et la littérature, où elles ont été illustrées par Victor Hugo, adversaire de la peine de mort et partisan des États-Unis d'Europe ; par Gustave Flaubert (« Je ne suis pas plus français que chinois et l'idée de la patrie m'a toujours paru bornée et d'une stupidité féroce »), par Charles Baudelaire, tenté par l'inceste et par la drogue, en Allemagne par Heinrich Heine, qui se voulait le champion du cosmopolitisme et prophétisait son avènement, et par une bonne partie des auteurs romantiques, portés sur les « fleurs du mal », le culte de Satan et les fantasmes de la gnose, bien que ce courant sentimental fût hétérogène et qu'il eût simultanément, chez d'autres auteurs, arboré les couleurs du nationalisme et appelé à la renaissance nationale des peuples d'Occident. Ensuite, la beauté du style et la magie de la musique ont été mises au service du sordide, avec le naturalisme de Guy de Maupassant et le vérisme de Giacomo Puccini. Dans un autre genre, la perversité a été célébrée dans un style alambiqué par André Gide et Marcel Proust (on observe à partir de Paul Verlaine et d'Arthur Rimbaud, au demeurant poètes de grand talent, une prolifération d'écrivains homosexuels, alors qu'il n'y en avait pour ainsi dire aucun avant eux). Cependant, le sommet de la littérature dégénérée cosmopolite a été atteint avec Ulysse de l'Irlandais James Joyce (1922), parodie de l'épopée d'Homère qui élève la caricature et le ricanement au rang des beaux-arts pour subvertir toute tradition, tout héritage, toute identité. C'était indépassable. Les auteurs du « Nouveau Roman » ont pourtant essayé de faire pire en supprimant l'action et les personnages, mais ils n'avaient pas le talent pour donner de la vie à leur néant littéraire.

L'impressionnisme, sous-art qui a affranchi la peinture des règles classiques sans en édicter d'autres, a ouvert la voie à toutes les dérives, tant il est vrai que la beauté, dans l'art, naît du sentiment de la difficulté surmontée. Ce fut ensuite le cubisme de Pablo Picasso, l'expressionnisme d'Ernst Nolte ou de Vassily Kandinsky, et l'art dégénéré en général, dit « art moderne », dérision de l'art, anti-art qui érige la laideur en beauté. Le non-art dégénéré dit « art contemporain », prétendu « art conceptuel » qui fait litière de la beauté et se complaît dans le ridicule ou dans l'immonde, depuis Marcel Duchamp et son « *ready-made* » (objet manufacturé), qui a fait pour les gogos d'un urinoir une œuvre d'art, et ses nombreux successeurs, jusqu'à Jeff Koons ou Paul McCarthy.

Ce fut encore la musique dégénérée aux prétentions intellectuelles, atonale, « dodécaphonique » ou « sérielle », d'Arnold Schoenberg, Alban Berg, Anton von Webern, Karlheinz Stockhausen et Pierre Boulez, qui avait été préparée par les dissonances de Bela Bartok et d'Igor Stravinski, le scandaleux auteur du *massacre du printemps*... Le raz-de-marée de la subversion a même atteint l'art de la table – ce qui dénote dans le progrès général de la gastronomie française qui a eu lieu pour le grand bénéfice des gourmets depuis plusieurs générations – grâce à l'invention de la « cuisine moléculaire », en vérité chimique, cuisine déstructurée qui a fait table rase, c'est le cas de le dire, de la tradition culinaire et a mis de l'idéologie dans nos assiettes, escroquerie alimentaire indigeste qui a été illustrée, si l'on peut dire, par

Ferran Adrià et Thierry Marx, à seule fin, apparemment, de prouver que le cosmopolitisme peut nous rendre malade...

De même, dans un autre domaine, « l'architecture fonctionnelle » a éliminé la beauté au nom de l'utilité, avec la Charte d'Athènes de Charles-Édouard Jeanneret, dit Le Corbusier, qui a eu une immense postérité.

On n'oubliera pas le dadaïsme de Samuel Rosenstock, dit Tristan Tzara, le surréalisme d'André Breton, la célébration des arts primitifs ou « premiers », d'André Breton à André Malraux et Jacques Chirac.

Le phénomène de loin le plus destructeur, cependant, fut la vogue de la danse et de la musique nègres popularisées par Joséphine Baker ou Louis Armstrong et qui a été suivie, une génération après, par la quasi-élimination de la variété française, remplacée par le « *rock and roll* » et ses succédanés, sachant que la musique nègre importée des États-Unis d'Amérique, qui est centrée sur le rythme, est obscène de part en part et qu'elle déstructure la personnalité en affranchissant le cerveau reptilien de la tutelle des deux cerveaux supérieurs, selon l'analyse de Paul MacLean.

Hybris de la raison

Les idées cosmopolites sont toujours restées prégnantes dans la pensée philosophique, sous l'aura du stoïcisme, autant du moins que le christianisme, religion de l'Incarnation, n'a pas tenue celle-ci en tutelle. Depuis la « Renaissance », le virus du cosmopolitisme imprègne la philosophie occidentale, qui est infectée par l'*hybris* de la raison, coupée de la tradition, de la religion et de la révélation, et par là-même des postulats légitimes qui découlent de celles-ci.

On peut suivre le fil conducteur qui mène de Diogène à Kant. Le philosophe a tendance à se juger infiniment supérieur au *vulgum pecus*, qui est, à ses yeux, dépourvu d'intelligence et bourré de préjugés contraires à la raison. Il est donc tenté de céder aux vertiges du cosmopolitisme, de se considérer comme un « citoyen du monde » en s'exonérant des devoirs et des traditions de la cité, quand il refuse que la philosophie soit *ancilla theologiae*, servante de la théologie, et quand il ne veut pas reconnaître, avec Edmund Burke, qu'il y a des préjugés légitimes et que la raison livrée à elle-même devient folle si elle travestit ses postulats pour en faire de fallacieuses évidences.

Le vertige de la raison propre à la philosophie, depuis qu'elle s'est séparée de la religion chez les Grecs de l'Ionie, sujets de l'empire perse achéménide au VI^e av. J.-C., peut conduire à la gnose. Mot qui vient du grec *gnôsis*, connaissance, employé ici de manière inhabituelle sans génitif, non pas connaissance de quelque chose, mais connaissance en soi, pour désigner un savoir absolu, dont la possession serait la condition nécessaire et suffisante pour accéder au salut, et qui est opposé à *pistis*, la foi, laquelle implique la volonté d'accepter une croyance révélée, ou tout au moins extérieure à l'individu. La gnose, née sous l'influence du zoroastrisme, mais détachée de celui-ci, a été l'aiguillon d'un courant philosophique qui a entretenu une aspiration récurrente au cosmopolitisme. Après les cathares, la France a connu les Frères du libre esprit, les Rose-Croix, enfin les hauts grades de la franc-maçonnerie, véhicules de la gnose dont il ne faut pas sous-estimer l'influence.

Les ténors de la subversion masquée

Le saint-simonisme, doctrine de Claude-Henri de Saint-Simon, est à l'origine du socialisme, mais il avait des aspects cosmopolites, puisque son fondateur réclamait la formation d'une fédération européenne et que, pour lui, le progrès de l'industrie devait avoir pour effet d'effacer les frontières entre les peuples. Son disciple Auguste Comte, fondateur du « positivisme », a voulu être le prophète d'une « religion de l'humanité », sans acception de peuple ou de nation. La « philanthropie » dont ils se réclamaient l'un et l'autre a servi ensuite d'étiquette commode, jusqu'à nos jours, pour travestir les idées cosmopolites sous le manteau de la compassion universelle. Sont venus ensuite deux ténors de la subversion masquée, dont la qualité littéraire a fait croire à la profondeur philosophique et dont la valeur intrinsèque est inversement proportionnelle à la réputation ; ce furent Frédéric Nietzsche et Henri Bergson (dont le père était né Bereksohn), au demeurant fort différents l'un de l'autre. Le premier, Nietzsche, a professé paradoxalement, dans le fracas d'un discours grandiloquent et captieux sur la « volonté de puissance » et le « surhomme », un nihilisme radical qui conduisait à la négation de la tradition, de la religion et de toutes les valeurs. Le second, Bergson, disciple d'Auguste Comte dont il avait adopté la « religion de l'humanité » tout en se faisant passer pour chrétien, a distillé les idées cosmopolites dans un discours superficiel et séduisant, antiscientifique et sentimental, sur un imaginaire « élan vital », pour alimenter la propagande pacifiste et appeler à une « morale ouverte » (*sic*), en vue de la création d'une humanité nouvelle au sein de laquelle les anciens peuples se seraient noyés, ainsi qu'à une « société ouverte » régie par le droit naturel, opposée aux « sociétés closes » constituées par les vieilles nations, débarrassée des traditions et dépourvue d'identité, afin d'en finir avec les sociétés particulières, ce qui a fourni un socle doctrinal à la création de la SDN (Société des nations) prévue par le président des États-Unis Woodrow Wilson dans ses « quatorze points », embryon de l'État mondial dont rêvent les cosmopolites, soi-disant « citoyens du monde ».

Progressisme et cosmopolitisme

La notion de progrès n'avait à l'origine pas le moindre rapport avec le cosmopolitisme. Le rêve de l'état de nature et l'apologie du bon sauvage s'y opposaient. La « révolution » réclamée par les cosmopolites devait donc trouver pour eux son sens premier, soit le retour à l'état originel, encore que celui-ci fût imaginaire et que ce retour fût utopique. Mais, au XIX^e siècle, le progrès scientifique, technique, industriel et économique devint tel que seuls des esprits passéistes et bornés pouvaient encore en nier l'étendue et les avantages. On pourrait appeler justement « progressisme » la croyance naïve que le progrès matériel, conjugué à celui des connaissances, entraînerait nécessairement le progrès moral et spirituel de l'homme, celui des lettres et des arts, de la culture et de la civilisation. Ainsi défini, le progressisme n'a rien à voir avec la gauche en général ni avec le cosmopolitisme en particulier. Mais les forces idéologiques ont une stratégie et s'emploient à accaparer des thèmes porteurs pour séduire les masses. Le marxisme a donc inventé un « sens de l'histoire », déterminisme historique qui devait conduire inéluctablement à la victoire du communisme, à la société sans classes et au dépérissement de l'État. On sait ce qui

est advenu. Les cosmopolites, à leur tour, se sont réclamés de ce prétendu sens de l'histoire en lui donnant un aboutissement différent.

C'est ainsi que le progressisme est devenu synonyme de gauche, d'autant plus aisément qu'une bonne partie de la droite renâclait bêtement à reconnaître l'évidence et les bienfaits du progrès. Les réactionnaires ne sont pas tous républicains. Initialement, on a donc appelé « progressistes » les gens de gauche qui n'adhéraient pas ouvertement au communisme, mais qui en étaient proches, autrement dit les « compagnons de route ». Aujourd'hui, le progressisme est devenu un terme de propagande pour désigner la mouvance cosmopolite. L'argument sous-jacent est que le progrès moral de l'humanité qui doit nécessairement s'accomplir, malgré les résistances des hommes du passé qui constituent la droite et l'extrême droite, impliquerait l'effacement des traditions et des frontières, la consolidation d'un « État de droit » qui garantirait la « non-discrimination » comme faisant partie des « droits de l'homme », et la constitution d'une « gouvernance mondiale ».

Les cosmopolites, soi-disant progressistes, se sont employés très logiquement à accaparer la modernité. Par un détournement de sens, alors que « moderne » est simplement synonyme d'actuel ou de contemporain, ils ont décrété qu'était moderne seulement ce qui s'opposait aux traditions et à l'identité, à l'opposé de la sagesse et à la modestie de bon aloi qui remontait à Bernard de Chartres, au XII^e siècle : « Nous sommes des nains juchés sur les épaules de géants ». Il n'y a de science, par exemple, qu'en raison des découvertes faites par les génies qui nous ont précédés. Dans cette perspective qu'il faut bien qualifier d'inepte, la néophilie a fait des ravages : art moderne, art contemporain, et la série des « nouveaux » : nouveau théâtre, nouveau roman, nouvelle cuisine, puis, après 1968, nouveaux philosophes, nouveaux économistes, nouvelle droite... La néophilie est un symptôme de la pathologie cosmopolite.

De même que l'expression « citoyen du monde » est une subreption dans les termes, puisqu'on ne peut être citoyen que d'une cité, qu'il n'y a pas de cité sans frontières et que le monde n'est donc pas une cité, puisqu'il n'a pas de frontières, le projet utopique de « gouvernement mondial » ou d'« État mondial » est essentiellement négatif et vise en réalité à réduire à néant les États particuliers qui représentent une nation, homologue moderne de la cité antique, remplacés par un « État de droit » (*Rechtsstaat*) où le pouvoir est exercé par les juges et les techniciens, les hommes politiques étant cantonnés dans un rôle de figuration, sous la tutelle de la superstructure mondiale, qui dicte ses politiques et ses lois, par exemple avec l'OMS ou le GIEC.

Victoire métapolitique du cosmopolitisme

Ces idées avaient aussi continué leur chemin dans la philosophie du droit, avec le concept de *Rechtsstaat*, ou « État de droit », développé par les jurisconsultes allemands du XIX^e siècle, qui, sous prétexte de protéger la liberté individuelle, évacuaient la souveraineté nationale au profit du gouvernement des juges et d'une théocratie laïcisée sans frontières.

Mais encore, en lisière de la vie politique, avec l'« abolitionnisme » de Victor Schoelcher – lequel, au lieu d'une évolution calme et progressive vers la libération de tous, exigeait une rupture brutale qui a partout entraîné une catastrophe économique

et sociale dont les esclaves affranchis ont été les premières victimes –, préfiguration du « mouvement des droits civiques » de Martin Luther King aux États-Unis et de la « révolution arc-en-ciel » de Nelson Mandela en Afrique du sud.

Et aussi dans la vie religieuse, avec la théologie moderniste d'Alfred Loisy, qui a ouvert une brèche dans l'autorité du Magistère et de la tradition en général, la théologie crypto-panthéiste de la « noosphère » et du « point Oméga » conçue par le père jésuite Pierre Teilhard de Chardin, puis le concile Vatican II (1965) et la réforme liturgique du pape Paul VI (1969), qui ont consacré le rejet de la tradition et la promotion du relativisme au sein de l'Église catholique au nom de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux.

Le mouvement pacifiste, bien qu'il fût instrumentalisé par les communistes, a lui aussi posé les bases de la future victoire métapolitique du cosmopolitisme, qui devait se substituer à l'« internationalisme » de Marx, lequel consacrait en réalité l'existence des nations, ainsi que Joseph Staline l'avait bien compris et comme l'avait montré la formation de l'URSS.

L'idéal de la « construction européenne » propagé par Richard Coudenhove-Kalergi et Jean Monnet a fortement contribué, après la seconde guerre mondiale, à miner le sentiment national et l'amour de la patrie, faisant ainsi le lit du cosmopolitisme. Aujourd'hui, l'Union européenne est devenue une machine à imposer l'ordre cosmopolite aux pays membres, comme l'a prouvé éloquemment la réaction des institutions européennes contre la loi hongroise qui interdisait de faire de la propagande homosexuelle aux enfants.

Le facteur le plus important fut cependant le récit manichéen de l'histoire de la seconde guerre mondiale, présentée comme la victoire du Bien sur le Mal, avec la diabolisation d'Adolf Hitler, du racisme, du « nazisme » et du fascisme en général, complétée par l'amalgame de ces courants de la gauche révolutionnaire avec la droite ou l'extrême droite et l'institution de la religion de la Choah, religion officielle protégée aujourd'hui en France contre l'hérésie et le blasphème par la loi Gayssot (1990).

Révolution cosmopolite

Le cosmopolitisme a supplanté l'idéologie de Karl Marx, le marxisme, forme moderne du collectivisme, après la révolution de 1968, quand la gauche a basculé du second vers le premier. Ce bouleversement intellectuel et politique a été préparé par l'influence de la psychanalyse de Sigmund Freud, de l'anthropologie relativiste de Franz Boas, de la théorie pure du droit de Hans Kelsen, du structuralisme de Claude Lévi-Strauss – qui a même réussi à contaminer les mathématiques par l'entremise du groupe Bourbaki fondé par André Weil, dans la lignée de Georg Cantor –, de la sociologie relationnelle de Norbert Elias.

Il a été préparé aussi par l'« individualisme méthodologique » de Joseph Schumpeter, héritier du nominalisme de Guillaume d'Ockham, et qui, s'il n'est pas la simple évidence que la société est une collection d'individus, signifie que les phénomènes sociaux ne doivent pas être considérés en eux-mêmes, comme des structures ou des systèmes, ce qui peut s'appliquer à la rigueur dans certains domaines, notamment en économie, avec la théorie de l'équilibre général, mais qui ne saurait être étendu

à tous, ainsi que l'existence de la linguistique comme discipline scientifique suffirait à le démontrer.

Il a été préparé encore par l'essor de courants sociaux comme le mouvement « *hippie* » ou le mouvement « *New Age* » (Nouvel Âge), par la vogue des spiritualités exotiques, par la montée en puissance de nouvelles thématiques comme l'autogestion et l'écologie.

Enfin, par des formes transitoires entre les deux pôles de la gauche, collectivisme et cosmopolitisme, comme le « socialisme autogestionnaire », de Josip Broz Tito à Edmond Maire et Benny Lévy, comme le « marxisme culturel » de l'école de Francfort, avec Max Horkheimer, Theodor Adorno, Herbert Marcuse et Jürgen Habermas, promoteur d'un « patriotisme constitutionnel » qui est la négation du patriotisme authentique, le « situationnisme » et le « conseillisme » de Guy Debord, ou comme l'« écologie sociale » et le « communalisme » de Murray Bookchin, comme l'écologisme « pastèque », vert à l'extérieur, rouge à l'intérieur, qui a permis la reconversion des marxistes extrémistes d'obédience trotskiste, orphelins de la « dictature du prolétariat »...

Le cosmopolitisme, idéologie dominante mondiale

Le cosmopolitisme est devenu l'idéologie dominante mondiale en intégrant notamment l'écologisme, le féminisme et l'homosexualisme comme des composantes de son système de pensée et en s'appuyant aujourd'hui philosophiquement sur l'existentialisme de Jean-Paul Sartre et sur le déconstructionnisme de Jacques Derrida, nouveaux Diogène qui, avec le renfort de quelques autres auteurs français comme Gilles Deleuze ou Michel Foucault, ont donné naissance aux États-Unis à la « *French Theory* » (Théorie française), dont dérivent des formes radicalisées comme la « théorie du genre » de Judith Butler, la « Justice sociale critique », le « *wokisme* » (mouvement de l'éveil), la « *cancel culture* » (mouvance de l'anathème) et le « décolonialisme », diffusées et imposées non seulement par des universitaires, mais aussi par des groupes violents d'extrême gauche tels que les « *Black Blocks* », les « *No Borders* » (sans frontières) ou les « Antifas » (soi-disant antifascistes, alors qu'ils combattent la droite, et que le fascisme était de gauche).

La doctrine de Sartre, pour laquelle « *l'existence précède l'essence* », a donné enfin au vieux cosmopolitisme de Diogène et Zénon la métaphysique dont il avait toujours manqué. En dotant l'individu d'une liberté inconditionnée, Jean-Paul Sartre allait à l'encontre de la doctrine de Karl Marx, pour qui « *ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être, c'est au contraire leur être social qui détermine leur conscience* ». Le philosophe marxiste Georg Lukács en a conclu à bon droit que l'existentialisme était incompatible avec le marxisme. Et, en effet, ils campent sur les deux versants opposés de l'utopie égalitaire.

Existentialisme et déconstructionnisme ont été appuyés par un foisonnement de théories adjacentes, qui aboutissent au cosmopolitisme par des voies diverses, telles que la « société ouverte » de Karl Popper, à cet égard disciple de Bergson, concept popularisé par George Soros, le « postmodernisme » de Jean-François Lyotard, le « nomadisme » et le « tribalisme » chers à Michel Maffesoli, le « convivialisme » d'Ivan Illich, le « principe de responsabilité » de Hans Jonas, l'« écologie profonde » d'Arne Næss, l'« hypothèse Gaïa » de James Lovelock, qui prend la Terre pour un être vivant,

l'« égoïsme rationnel » d'Alissa Rosenbaum, dite Ayn Rand, papesse des « libertariens », qui rivalisait dans ce rôle avec Murray Rothbard, l'« altruisme efficace » de William Crouch, dit William MacAskill, et de Peter Singer, plus fort encore, l'antispécisme, qui élargit le concept d'antiracisme, du même Peter Singer, ardent défenseur de la cause animale et qui justifie paradoxalement l'avortement et l'infanticide, le « multispécisme » de W. Ford Doolittle, qui invite l'homme à se considérer comme le composant d'un être multispécifique complexe, largement microbien..., la théorie du « développement personnel » de Jonathan Lehmann ou Jordan Peterson – qu'on pourrait surnommer « le stoïcisme pour les nuls » –, la « créolisation » d'Edouard Glissant chère à Jean-Luc Mélenchon, ou encore la « défense sociale nouvelle » de Marc Ancel, qui voulait rééduquer le criminel au lieu de le punir... et surtout la religion de la Shoah de Claude Lanzmann, qui fut lui-même proche de Jean-Paul Sartre et de son égérie Simone de Beauvoir, religion nouvelle qui surplombe le christianisme, religion du Golgotha, depuis que le pape Jean-Paul II a ordonné aux carmélites de déguerpir du camp d'Auschwitz pour aller prier ailleurs.

Le tout forme une constellation idéologique qui, en dépit de sa diversité apparente et de ses contradictions internes, provient en dernière analyse d'une seule et même source, qui n'est autre que la pensée de Diogène le cynique et son idée centrale d'abolir les lois et traditions de la cité, en même temps que les frontières de toute nature. Le cosmopolitisme a beau être multiforme, il est un dans son essence. On peut écrire à son propos : au commencement était la parole de Diogène.

Pour autant, on ne doit pas sous-estimer les contradictions du cosmopolitisme et surtout celles de la mouvance idéologique qui en est issue. Elles résultent essentiellement du fait que la cible est l'homme occidental de race caucasioïde et de sexe masculin. Ainsi, premièrement, la sympathie de principe des « islamo-gauchistes » pour les immigrés mahométans leur fait accepter bien des pratiques, par exemple le voile imposé aux femmes, qui heurtent l'égalitarisme et le féminisme des cosmopolites orthodoxes. Deuxièmement, l'exaltation de la race, en fait essentiellement de la race congoïde, par haine des caucasioïdes, ou celle des minorités ethniques, qui se dressent contre la majorité, de culture occidentale, sont contraires à la négation de l'identité individuelle ou collective qui est le fond de la pensée cosmopolite. Où l'on voit que la *praxis* de l'idéologie cosmopolite s'accorde mal avec sa théorie.

Conditions sociales et économiques de l'avènement du cosmopolitisme

Si le mouvement des idées n'est nullement réductible à celui des conditions sociales et économiques, il va de soi qu'il n'en est pas indépendant et surtout que les idées ne peuvent agir en infusant dans les masses que lorsque les conditions en sont réunies. Le cosmopolitisme était l'idéologie officielle des royaumes macédoniens qui ont succédé à l'empire d'Alexandre, puis il est devenu celle de l'empire romain, mais il est douteux qu'il ait pénétré dans la population. Au contraire, celle-ci a accueilli le christianisme qui, pour être universaliste, est fondé sur le dogme de l'Incarnation et récuse le cosmopolitisme. Mais au XX^e siècle, la décadence de la fonction souveraine et de la fonction guerrière a abouti à la formation d'une société matérialiste, société

essentiellement unifonctionnelle qui a été un terrain favorable pour la diffusion des idées cosmopolites, lesquelles sont la négation des valeurs authentiques.

L'essor du cosmopolitisme à l'époque de la PRH avait été pour ainsi dire sans effet avant le XIX^e siècle et n'a connu sa consécration qu'après la révolution de 1968 en France et dans le monde occidental, parce que nos pays étaient devenues des sociétés matérialistes et unifonctionnelles. Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la mondialisation qui est la cause du mondialisme en particulier ni du cosmopolitisme en général, la meilleure preuve en étant que l'essor des nationalismes a été postérieur aux grandes découvertes des Portugais et des Espagnols. C'est au contraire la proximité territoriale des races, peuples, ethnies ou communautés qui renforce le sentiment identitaire de chacune d'entre elles et peut conduire à des conflits sanglants, comme au Liban en 1975 ou en Yougoslavie en 1992.

Cependant, la poussée des idées cosmopolites dans la seconde moitié du XX^e siècle a donné un résultat inédit : la formation de la superclasse mondiale (SCM), ainsi que l'a nommée Samuel Huntington. Cette classe sociale anationale est d'un type nouveau, bien que la « finance apatride et vagabonde » dont on parlait un siècle avant en ait été le germe. La mondialisation était nécessaire à la naissance de la SCM, mais c'est le cosmopolitisme qui lui a permis de se constituer et ici, contrairement aux fantasmes marxistes, c'est bien la « superstructure », le monde des idées, qui a changé la société, et non l'inverse. Ensuite, par un effet de rétroaction positive, la SCM est devenue le principal agent de la domination de l'idéologie cosmopolite. Son bras séculier est la superstructure mondiale, immense galaxie d'organisations dites abusivement « internationales » et de leurs satellites que sont les innombrables ONG, organisations « non gouvernementales ».

Dans chaque pays, la SCM est représentée par un groupe cosmopolite qui s'emploie à devenir une oligarchie, c'est-à-dire à confisquer le pouvoir en lui conservant les apparences trompeuses de la démocratie. L'oligarchie cosmopolite tient les media par l'argent et impose sa *doxa* par l'endoctrinement des masses. Elle a de nombreux relais. L'école et l'université sont acquises à l'idéologie cosmopolite et s'emploient avec acharnement à endoctriner enfants et jeunes adultes. La classe médiatique entretient la propagande cosmopolite par tous les canaux, journaux, radios, télévisions, grâce à une masse de journalistes qui ont adopté ce prêt-à-penser dans les écoles qui les ont formés, et déformés. Les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter censuraient à qui mieux mieux pour imposer la *doxa* du cosmopolitiquement correct quand le code pénal et la répression du délit d'opinion qu'il a institué en France depuis la loi Pleven du 1^{er} juillet 1972 n'y suffisaient pas. Le rachat de Twitter, devenu X, par Elon Musk en 2022 et la prise de fonctions du président des États-Unis d'Amérique, Donald Trump, en 2025, semblent heureusement y avoir mis un terme. Sur le mode mineur, quantité de comiques, souvent talentueux, comme Guy Bedos, et de chanteurs de variétés, comme Serge Gainsbourg ou Michel Polnareff, qui l'étaient moins, ont vulgarisé les idées cosmopolites et n'ont pas peu contribué à l'***aliénation des masses***, qui est la condition de leur soumission à l'oligarchie.

Si l'on peut affirmer, en schématisant, que le libéralisme est l'idéologie pour ainsi dire « naturelle » des commerçants et des industriels, le cosmopolitisme est l'idéologie naturelle des financiers. Au départ, le face-à-face entre le prêteur et l'emprunteur est

un échange personnel concret, mais la finance n'a cessé d'aller vers toujours plus d'abstraction : titrisation des dettes, dématérialisation des titres, actions au porteur des sociétés « anonymes », développement exponentiel des marchés financiers ; il est loin le temps où, dans la Bourse du Palais Brongniart, à Paris, les agents de change criaient : « Je prends ». D'ailleurs, il n'y a plus d'agents de change. Jean-Charles Naouri, alors directeur de cabinet du ministre Beregovoy, les a liquidés entre 1984 et 1986 au nom du progrès. L'économie mondiale est devenue cet immense casino que dénonçait le grand économiste français Maurice Allais, prix Nobel de science économique.

Le paysan qui est propriétaire d'un champ, le rentier qui est propriétaire d'un immeuble, l'industriel qui est propriétaire d'une usine ou le commerçant qui est propriétaire d'un magasin ont un rapport avec un actif matériel bien localisé dans l'espace, dont ils tirent leur revenu. Le financier qui est propriétaire d'un actif immatériel pendant un laps de temps qui peut être inférieur à une seconde, dont la vie professionnelle est tournée vers la spéculation, ne trouve rien dans son métier qui l'attache à un lieu déterminé et encore moins à une patrie. Il parle anglais à longueur de temps et n'échange que par Internet avec des individus de tous pays et de toutes origines auxquels il est lié par une communauté d'intérêts. La finance est le centre névralgique de la superclasse mondiale.

Phénoménologie du cosmopolitisme

On ne naît pas cosmopolite, on le devient. En effet, quelles que soient ses prédispositions héréditaires, l'individu est soumis dans son enfance aux normes que ses parents lui inculquent et que la société lui impose. Il devient cosmopolite quand il s'en détache et qu'il les rejette, soit par simple opposition à la morale, soit plus largement par hostilité à la société tout entière.

On le devient quand on fait passer ses intérêts avant ses devoirs et quand on adopte des idées qui font litière de ceux-ci en permettant de satisfaire ceux-là. Les nécessités de l'ordre social font peser sur tout individu depuis son enfance de fortes contraintes issues des coutumes et des traditions, de la morale et de la religion, de la loi et du droit, qu'il a plus ou moins de mal à supporter et à accepter et contre lesquelles il arrive qu'il se révolte. Si l'on agit contrairement à la morale à laquelle on adhère en principe, on est en effet dans une situation inconfortable de dissonance cognitive. Souvent, on se bornera à se trouver des excuses pour ne pas avoir mauvaise conscience. On peut aussi bien rejeter la morale établie en se donnant une autre morale ou plutôt une anti-morale. C'est là que l'idéologie cosmopolite présente tout son pouvoir de séduction. Les délinquants et les libertins sont donc particulièrement tentés par le cosmopolitisme.

Le rejet des règles sociales peut aboutir à l'immoralité ou à la délinquance, c'est alors une pratique qui peut se passer de théorie, ou qui se contente d'une théorie rudimentaire. Mais la dissonance cognitive qui en résulte incite à aller plus loin. Le libertin, plus encore que le délinquant, a besoin d'une idéologie qui justifie son comportement antisocial. C'est alors qu'il est tenté par le cosmopolitisme.

Pour peu qu'il soit porté à raisonner, il fera sienne une anti-morale, ou plutôt une négation de la morale, conception où son comportement redeviendra légitime. L'homosexualité en est un cas d'école. Ainsi, dans une société chrétienne

traditionnelle où l'homosexualité est considérée comme un péché par la religion, comme un vice par la morale, comme une maladie par la médecine, un homosexuel peut être tenté de se regrouper avec ses semblables pour former une contre-société, puis une coterie politique, qui contribuera au renversement des valeurs et donc au cosmopolitisme. On en voit le résultat aujourd'hui, avec la pénalisation de l'homophobie ou de la discrimination contre les homosexuels, le PACS, puis le mariage homosexuel, enfin puisque, « quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites », la théorie du genre, la promotion de la transsexualité et même, chose proprement incroyable, la pénalisation des parents qui tentent de remettre leurs enfants sur le chemin de la normalité et de la vertu.

L'Occident est une civilisation chrétienne et le christianisme tient l'homosexualité pour un péché grave. Condamnée juridiquement en principe sous l'Ancien Régime, elle était tolérée en pratique, sauf exceptions rarissimes, et elle est devenue parfaitement licite en France depuis 1791. Il ne devrait donc pas y avoir de question homosexuelle, dès lors que les relations intimes entre des individus adultes et consentants ne regardent qu'eux-mêmes. Pourtant, il s'est formé une coterie LGBT (c'est-à-dire « Lesbiennes, Gays [homosexuels masculins], Bisexuels, Transexuels ou « Transgenres »), puissante dans le monde occidental et qui a mis le sujet à l'ordre du jour du débat politique. C'est l'un des instruments les plus influents de la propagande cosmopolite puisqu'elle s'attaque aux traditions, au mariage, à la famille, à la frontière qui sépare la vertu du vice, le normal de l'anormal – à tel point qu'il est aujourd'hui dangereux de qualifier un individu hétérosexuel de « normal ». La sexualité ou, plus précisément la manière dont celle-ci est encadrée par les normes, est un point névralgique de l'ordre social. La coterie LGBT est donc conduite tout naturellement à embrasser la totalité de l'idéologie cosmopolite en rejetant intégralement l'identité collective et les traditions.

Plus généralement, on peut conclure qu'un immoraliste est un cosmopolite en puissance.

La seconde voie qui mène au cosmopolitisme est celle du minoritaire. Il appartient à une minorité qui ne partage pas toutes les règles de la majorité et qui tient à préserver son identité particulière au sein de la société d'accueil. Le cosmopolitisme est donc ici la conclusion logique du refus de l'assimilation dont font preuve certains allogènes. L'identité du peuple sur le territoire duquel ils se sont installés n'étant pas la leur, ils ne peuvent pas ou ne veulent pas l'adopter. Ils ont alors deux possibilités. Soit ils s'isolent dans leur communauté avec ceux qui ont la même origine qu'eux, c'est le communautarisme, qui conduit forcément au séparatisme. Soit ils s'emploient à saper, à discréditer et à subvertir les traditions de ce peuple en se faisant les promoteurs du cosmopolitisme. Guy Scarpetta l'avoue cyniquement dans son *Éloge du cosmopolitisme* (1981). Les trois personnages qui se sont réclamés le plus ouvertement de l'idéologie cosmopolite en France depuis 1968, tout en proclamant leur détestation de l'identité nationale française, ont été Bernard-Henri Lévy, Guy Scarpetta et Daniel Cohn-Bendit, tous les trois juifs. Ce n'était évidemment pas le fait du hasard. Cependant, pour être juste, il faut ajouter aussitôt qu'il en va exactement de même pour quantité d'allogènes issus d'une immigration plus récente, qu'ils soient d'origine musulmane ou de race congolaise. Le Libanais Amin Maalouf, élu secrétaire perpétuel de l'Académie française en 2023, succédant dans cette

fonction à deux autres allogènes, la Géorgienne Hélène Carrère d'Encausse (Hélène Zourabichvili) et le Juif Maurice Druon, en est un bon exemple, lui qui vante le « nomadisme » et qui tient les identités pour « meurtrières ».

C'est le rejet du sacré et la négation des valeurs qui fait le fond du cosmopolitisme. Or, l'opposition du sacré au profane est une donnée immédiate de la conscience humaine. Le projet nihiliste des cosmopolites ne peut donc infuser dans la société qu'en créant de nouvelles valeurs qui vont être opposées aux anciennes. Dès lors, la négation des valeurs passera par l'inversion des valeurs. Un exemple paradigmatique est la consécration du droit de l'avortement, qui est la mise à mort d'un enfant innocent et que l'on a voulu inscrire dans la constitution française, et qui n'a précédé en France que de quelques années l'abolition de la peine de mort pour les criminels.

Remarques

1. Le panorama du courant cosmopolite de Diogène à nos jours est si vaste qu'il peut sembler désespérant. On pourrait s'imaginer qu'il ne laisse pas de place dans le champ des idées occidentales pour une pensée anti-égalitaire, anticosmopolite, nationale, libérale et identitaire. Ce serait une lourde erreur. D'abord, bien sûr, parce que le christianisme occidental, hormis des hérésies marginales, est la religion de l'Incarnation et que son universalisme est résolument anticosmopolite. De ce fait, l'importance pratique du cosmopolitisme a toujours été en Occident, avant le XX^e siècle, en proportion inverse de la place impressionnante qu'il avait acquis dans la théorie.

Ensuite, il va sans dire que Michel de Montaigne ou François Rabelais, que l'université a glorifiés, sont pourtant fort inférieurs à tous égards à Blaise Pascal, à Jean Racine et aux autres grands auteurs classiques du siècle suivant, qui ont fait un bien meilleur usage de la culture antique. Au XIX^e siècle, non seulement la tentative de Victor Hugo de rivaliser avec Racine ou Corneille a été un fiasco, et la « bataille d'Hernani » un Waterloo littéraire, mais, pour ce qui est de la prose, il ne fut pas non plus l'égal de Joseph de Maistre ou François-René de Chateaubriand. Le XIX^e siècle, qui fut tout sauf « stupide » – épithète que Léon Daudet a cru bon de lui accoler... stupidement – a redécouvert le génie du christianisme avec Chateaubriand, la beauté des cathédrales gothiques avec Eugène Viollet-Le-Duc et la grandeur de nos ancêtres les Gaulois avec Amédée Thierry et Henri Martin, qui seront suivis de Camille Jullian à la génération suivante.

De surcroît, l'on peut citer de nombreux penseurs importants qui se situent à l'opposé du cosmopolitisme et qui l'ont toujours emporté intellectuellement sur les promoteurs de celui-ci. Aux sept principaux philosophes qui ont défendu le cosmopolitisme ou qui lui ont au moins ouvert la voie, qui furent Diogène le cynique, Pélage de Bretagne, Guillaume d'Ockham, Baruch Spinoza, Emmanuel Kant, Frédéric Nietzsche et Jean-Paul Sartre, on peut opposer sept immenses penseurs qui ont affirmé la primauté de la volonté et montré la nature de l'identité : Aristote le Stagirite, saint Augustin d'Hippone, le bienheureux Jean Duns Scot, René Descartes, Guillaume Leibniz, Arthur Schopenhauer et Martin Heidegger.

Aux nombreux auteurs cosmopolites ou semi-cosmopolites cités ci-dessus, on peut opposer les dix maîtres à penser du national-libéralisme : Edmund Burke, Hippolyte

Taine, Gustave Le Bon, Vilfredo Pareto, Ludwig von Mises, Carl Schmitt, Friedrich August von Hayek, Konrad Lorenz, Jacques Monod et Julien Freund. On pourrait allonger la liste en ajoutant notamment Frédéric Bastiat, Ernest Renan, Michel Villey ou Ivan Blot, autres penseurs considérables.

En outre, les progrès de la science, en dépit des contre-feux allumés par le lyssenkisme et la pseudo-science, ont fait définitivement justice des mythes, des illusions et des mensonges qui sont inhérents à l'égalitarisme de la gauche sous toutes ses formes et au cosmopolitisme en particulier. Ils ont démontré que l'égalité n'était pas dans la nature, que l'identité de l'homme et celle de la société découlaient de leur fonds génétique et que la culture des nations occidentales avait une lointaine origine indo-européenne. Dans le domaine de la biologie, à la liste des glorieux anciens que furent Carl von Linné, Jean-Baptiste de Lamarck, Alfred Wallace, Charles Darwin, Grégoire Mendel, Hugo De Vries, Ronald Fisher..., on ajoutera d'autres noms fameux : Konrad Lorenz, Cyril Darlington, Carleton Coon, Jacques Monod, James Watson, Irenäus Eibl-Eibesfeldt, Edward Wilson, Richard Dawkins... Dans le domaine de la psychologie, on citera Cyril Burt, William Shockley, Hans Eysenck, Pierre Debray-Ritzen, Arthur Jensen, Richard Lynn, John Philippe Rushton... Pour les études indo-européennes et l'histoire des religions, Georges Dumézil, André Dupont-Sommer, Geo Windengren, Jacques Duchesne-Guillemin, Marija Gimbutas, Jean Haudry...

2. Il est regrettable que la plupart des gens de la droite nationale ou populiste s'abstiennent encore d'appeler par son nom le cosmopolitisme qu'ils combattent, soit qu'ils ignorent le nom, soit qu'ils l'évitent. Ils disent à la place mondialisme, multiculturalisme, progressisme, droits-de-l'hommeisme, libéralisme libertaire, ultra-libéralisme (*sic*) et plus récemment wokisme... ; c'est un festival d'approximations ou de contresens. Cette inintelligence du phénomène cosmopolite a de graves conséquences politiques, surtout en France, où les deux pôles de la gauche sont représentées par deux formations opposées, parrainées en 2022, l'une par Jean-Luc Mélenchon, plutôt collectiviste, l'autre par Emmanuel Macron, parfaitement cosmopolite. En réservant le nom de gauche à la première, ou en prétendant que le clivage droite-gauche a disparu, on méconnaît le fait que celui-ci s'est simplement métamorphosé et l'on risque de se fourvoyer dans de mauvaises stratégies politiques.

Il est vrai que les cosmopolites ont rarement la franchise de combattre sous leur bannière. Ils préfèrent presque toujours se réclamer de formules incapacitantes, comme l'antiracisme, la diversité, le vivre-ensemble, les droits de l'homme, le refus de l'exclusion, l'inclusion, la non-discrimination... Il y a quand même eu de notables exceptions. Jacques Derrida a signé un manifeste sans ambiguïtés : « *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort !* » ; Guy Scarpetta, un « *Éloge du cosmopolitisme* » ; Ulrich Beck, dans « *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* », a fait l'apologie dudit concept, en se réclamant de Kant et de sa dissertation *Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique*. Bernard-Henri Lévy et Daniel Cohn-Bendit se sont eux aussi ouvertement réclamés du cosmopolitisme.

Il est pourtant nécessaire de désigner l'ennemi par son nom. Si l'on parle de « l'idéologie arc-en-ciel » ou de la « révolution arc-en-ciel » avec Martin Peltier, on

manque de mot pour désigner ses partisans, on emprunte au vocabulaire de l'ennemi une expression valorisante, et surtout on présente ladite idéologie comme un phénomène moderne, en coupant, si l'on ose dire, le cosmopolitisme de ses racines. Si l'on parle de « mondialisme », on oublie la moitié de l'idéologie cosmopolitique, qui est également nihiliste, s'attaquant tout autant aux frontières intérieures et morales entre les valeurs et les anti-valeurs qu'aux frontières extérieures et physiques entre les peuples.

Beaucoup n'osent pas dénoncer le cosmopolitisme par crainte d'être traités d'« antisémites ». Sur le fond, cet amalgame n'est pas sérieux. Diogène n'était pas juif et les Israélites n'ont joué aucun rôle, à l'exception notable de Spinoza, dans la diffusion des idées cosmopolites avant le XIX^e siècle. Certes, aujourd'hui, de nombreux Juifs défendent ces idées et plusieurs s'en réclament ouvertement, on l'a vu, comme Bernard-Henri Lévy ou Daniel Cohn-Bendit, oubliant en général de les appliquer au cas du sionisme, le nationalisme israélien. Mais cela ne change rien au fait que le cosmopolitisme n'a strictement rien à voir dans son principe avec la haine envers les Juifs. Et quel que soit le rôle incontestable que jouent aujourd'hui de nombreux Israélites, comme George Soros, dans la promotion des idées cosmopolites, il ne faut pas oublier que le sionisme est un nationalisme et qu'il est donc intrinsèquement anticosmopolite.

L'opposition entre les deux pôles antagonistes de la gauche est profonde. L'internationalisme de Marx n'est pas un cosmopolitisme. Joseph Staline, son fidèle disciple, a écrit en 1913 un livre intitulé « *Le marxisme et la question nationale* » qu'un nationaliste pourrait presque signer. Et, s'il a combattu le cosmopolitisme, ce n'était nullement par hostilité aux Juifs ou « antisémitisme », mais bien parce que le marxisme, étant collectiviste, était nécessairement anticosmopolite et en outre, concrètement, qu'il ne pouvait pas accepter que des Juifs soviétiques entretinssent une double allégeance après la création de l'État d'Israël en 1948.

Le prétendu « antisémitisme » de Staline est un bobard forgé par les trotskystes, qui étaient presque tous juifs comme Trotsky lui-même et qui ont donc voulu se présenter comme des victimes de cet antisémitisme imaginaire. La meilleure preuve, c'est qu'à la mort de Staline en 1953 son bras droit n'était autre que le Juif Lazare Kaganovitch, qui a continué, jusqu'à sa mise à l'écart avec le « groupe anti-parti », à défendre contre Khrouchtchev la mémoire de l'ancien *Vojd*. Quant au « complot des blouses blanches », neuf médecins, dont six Juifs, qui ont été accusés de vouloir empoisonner les dignitaires du Kremlin, affaire qui est censée démontrer l'antisémitisme de Staline, il suffit de remarquer qu'elle a éclaté en 1953 quelques semaines seulement avant la mort du maître de l'URSS, ce qui veut dire que celui-ci et ses collaborateurs étaient soignés par des Juifs jusqu'à cette date et qu'il ne serait donc devenu « antisémite » qu'*in extremis*. Ce n'est pas sérieux. Il faut aussi rappeler la dénonciation de « l'art décadent », autrement dit l'art dégénéré cosmopolite, par André Jdanov, théoricien du « réalisme socialiste », manifestation d'anticosmopolitisme qui n'avait absolument rien à voir avec une prétendue hostilité à l'égard des Juifs, alors que ceux-ci étaient largement majoritaires dans les cercles dirigeants et qu'ils le sont longtemps restés, même après l'élimination de Trotsky et de ses partisans en 1925.

Outre l'influence des trotskystes dans le monde occidental, la fortune de ce bobard a une triple raison. En premier lieu, au cours de la guerre froide, il a alimenté la propagande anticomuniste des Américains et de leurs alliés. En deuxième lieu, lorsqu'Alexandre Soljénitsyne a fait découvrir aux Occidentaux l'horreur du Goulag, la propagande judéo-israélienne a voulu occulter le fait que les cadres et dirigeants de l'appareil répressif de la patrie du communisme, y compris le système concentrationnaire, étaient des Juifs à 90%, et que le Slavocide, qui avait fait dix-huit millions de morts – trois fois six millions – entre 1917 et 1953 parmi les Russes, Biélorusses et Ukrainiens, avait donc été perpétré principalement par des Juifs ; elle a réussi, par ce tour de bonneteau, à présenter les coupables comme des victimes. En troisième lieu, dès lors que Staline se rapprochait du « mal absolu » qu'avait incarné Adolf Hitler, lequel avait exterminé six millions de Juifs, et même qu'il le dépassait quant au nombre de victimes, il fallait à tout prix en faire un antisémite, pour que l'antisémitisme restât l'expression du mal absolu, ce qui est le premier dogme de la religion de la Choah.

Dès lors que la *doxa* enseigne que l'anti-cosmopolitisme de Staline n'était qu'un faux-semblant pour dissimuler son antisémitisme, l'équation est posée entre les deux notions : tout anticosmopolite est antisémite, tout antisémite est anticosmopolite. Voilà pourquoi la plupart des hommes de droite n'osent pas appeler le cosmopolitisme par son nom, tant ils ont peur de se voir affubler l'étiquette infamante qui ramène aux « heures les plus sombres de notre histoire » par la *reductio ad Hitlerum*...

3. La philosophie stoïcienne de l'empire romain avait une fonction parallèle à celle qu'aura plus tard la religion musulmane de l'empire du califat. L'islam est un universalisme sans incarnation à vocation égalitaire qui veut, lui aussi, abolir les frontières entre les peuples et les ethnies. C'est une orthopraxie et non une orthodoxie, ce qui signifie que le pieux musulman doit avant tout obéir aux commandements de la *charia*, la loi islamique, plutôt qu'adhérer à une foi. En Algérie, les militants du FIS (Front islamique du salut) ont défilé en 1991 en clamant en anglais : « *Islam is a way of life* » (l'islam est un mode de vie). Et non une foi, donc. On pourrait être tenté de qualifier l'islam de « cosmopolitisme puritain », ce qui serait abusif et, à vrai dire, une *contradictio in adjecto*, car, si l'islam se rapproche du cosmopolitisme, il ne saurait se confondre avec lui dès lors qu'il repose sur une révélation, celle contenue dans le Coran, parole de Dieu, et dans les dits du prophète, la *Sunna*, et que s'ajoute à cela l'autorité de l'*ijma*, du consensus des oulémas pour les sunnites, de celle des ayatollahs, pour les chiites, alors que, dans le cosmopolitisme, l'homme est livré à lui-même, privé de la religion, de la révélation et de la tradition. L'islam efface seulement les frontières extérieures des peuples, qu'il voudrait tous rassembler au sein du *dar-el-islam*, mais non les frontières intérieures de la société entre les valeurs et les anti-valeurs, puisqu'il fait peser au contraire sur ses adeptes le poids d'une morale intransigeante, *islam* voulant dire « soumission » en arabe, la langue du Coran, qui est celle d'Allah.

À lire :

- . Milloz (Pierre), *Le cosmopolitisme ou la France – l'idéologie cosmopolite, voilà l'ennemi*, Godefroy de Bouillon, 2011
- . Peltier (Martin), *La révolution arc-en-ciel en marche*, DIE, Parnac, 2019
- . Peltier (Martin), *L'empire arc-en-ciel*, DIE, Parnac, 2020
- . Peltier (Martin), *Le vrai nom du grand bordel : arc-en-ciel – au bout de la révolution, un empire et sa religion*, éditions du Verbe Haut, 2025
- . Scarpetta (Guy), *Éloge du cosmopolitisme*, Grasset, coll. Figures dirigée par Bernard-Henri Lévy, 1981.